

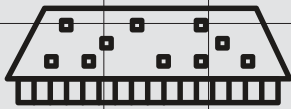
67+68

Alsace

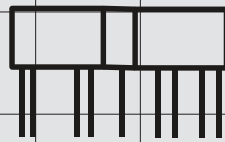
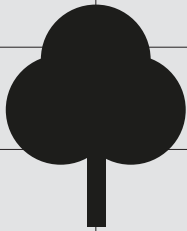
c|a.u.e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

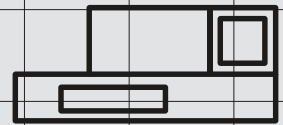
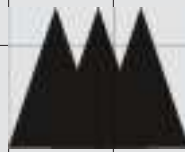
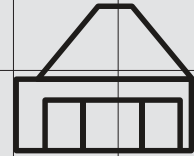
BILAN
2022



a
r
c
h
i
t
e
c
t
u
r
e



e
n
v
i
r
o
n
n
e
m
e
n
t



u
r
b
a
n
i
s
m
e



Sommaire

1	Rapport moral du Président
3	2022 en quelques chiffres
5	2022 en un coup d'œil
7	Le CAUE
9	Les missions
13	Le Conseil d'Administration
14	L'équipe
15	La vie de l'équipe
19	Les réseaux
23	Adhérer au CAUE
25	Bilan comptable
31	Nos publics
33	Collectivités
58	Particuliers
61	Milieu scolaire
85	Le patrimoine
87	Les chiffres clés des missions Patrimoine
89	La Fondation du Patrimoine
91	Plan Patrimoine
93	Plan SVHP (bâti avant 1948)
95	Communication
97	Évènements & expositions
99	Centre de documentation
101	Site web & médias sociaux
103	Perspectives
105	Universités d'été des CAUE 2023 en Alsace
107	Programme d'actions

Rapport moral du Président

Étienne Wolf
Président du CAUE d'Alsace

L'évocation de l'année 2022 ressemble à celle de 2021 : s'adapter à un contexte en constante évolution, non prévisible et immédiat.

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement existent dans pratiquement tous les départements de France.

Depuis 45 ans, les actions de l'association CAUE d'Alsace se sont spécifiées aux particularités géographiques, politiques et institutionnelles du territoire.

La loi sur l'architecture de 1977 a initié les CAUE et a institué le fondement des missions de cette association au service du territoire et de ses habitants.

Pourquoi valoriser plus qu'hier les missions de conseils ?

Il est de plus en plus difficile pour nos concitoyens de se repérer dans le foisonnement des aides possibles et d'arriver à définir ses propres besoins.

Des besoins qui ne sont plus forcément dans le sens de la consommation ; des besoins qui prennent en compte ce qui existe, ce dont on dispose pour envisager autrement. Les économies de moyens reposent avant tout sur ce qui est essentiel de consommer. Le diagnostic préalable au conseil devient un élément majeur de la faisabilité d'un projet quelle que soit son échelle.

Pourquoi le CAUE doit-il rester un acteur reconnu du territoire de demain ?

La construction des territoires du futur implique que le CAUE se mette encore et toujours à disposition pour inventer des démarches concertées et des pratiques de médiation, avec pour objectif l'exigence d'une qualité paysagère, architecturale et environnementale.

L'écoute permanente du CAUE sur le terrain, son impartialité et son adaptabilité, en font un outil d'ingénierie et de solidarité territoriale moderne, prospectif et surtout évolutif.

Comment habiter et faire évoluer des bâtiments et des territoires conçus en d'autres temps ?

La question s'est toujours posée, mais nous l'avons perdue de vue depuis la seconde reconstruction.

Le futur de l'architecture et de l'aménagement du territoire est certainement dans la déconstruction et le réemploi plutôt que dans la seule construction neuve. La loi climat et résilience, la difficulté d'approvisionnement des ressources et l'imprévisible coût de l'énergie sont en train de modifier les attentes de nos concitoyens et les demandes des élus. Le CAUE contribue à l'émergence de nouvelles démarches de projet, à faire évoluer les regards et les exigences, et à accompagner le passage de la décision à l'action.

Quelle culture pour quel futur ?

Le CAUE permet aux plus jeunes de se faire une place dans leur environnement immédiat, de s'y projeter et d'en devenir acteur.

En agissant sur le terrain, le CAUE leur donne les outils pour comprendre les projets locaux, participer à l'amélioration des espaces publics, identifier des paysages, des patrimoines et l'architecture. Par la sensibilisation en milieu scolaire, par la formation, le CAUE contribue quotidiennement à l'éveil des publics.

La culture permet toujours de s'inscrire dans un avenir qui s'annonce complexe et changeant.

Nombreux sont les communes, les enseignants, les particuliers, les partenaires qui nous ont fait confiance en 2022.

La motivation des salariés, la volonté d'accompagner et d'impulser des pratiques innovantes, durables et transversales sont restées intactes.

Nous continuerons à rester des repères, des passeurs, des assembleurs pour ceux qui nous font confiance et qui souhaitent évoluer dans leur rôle et leurs responsabilités.

Nous continuerons à rester des repères, des passeurs, des assembleurs pour ceux qui nous font confiance et qui souhaitent évoluer dans leur rôle et leurs responsabilités.

2022 en quelques chiffres



1311

conseils
aux
particuliers



103

dossiers
de conseils
aux collectivités



3172

jeunes
sensibilisés



53

enseignants
du 1^{er} degré
formés

90

élus formés

2022 en un coup d'oeil

janvier

- 08/11 > 05/01/2022 - Exposition 20 projets architecturaux contre le changement climatique
- 01/01 > 31/01 - Rédaction du bilan 2021
- 01/01 > 31/01 - Présentation individuelle des avenants aux contrats
- 20/01 - Concours : création d'un espace culturel polyvalent à Benfeld, sélection des candidats

février

- 01/02 - CSE : protocole d'accord pré-électoral
- 01/02 > 28/02 - Inventaire des contenus des sites CAUE 67 et 68
- 03/02 - Jury rendu de Master 2, ENSAS
- 28/02 - Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace

mars

- 01/03 - Concours : construction d'un groupe scolaire et d'une salle multi-activités à Oberhausbergen, sélection des candidats
- 01/03 > 31/03 - Organisation de la campagne d'adhésion
- 01/03 > 31/03 - Formation SST et manipulation extincteur
- 03/03 - Élections CSE
- 08/03 - Stage de sensibilisation à l'architecture destiné aux enseignants

juillet

- 05/07 - Concours : transformation d'un corps de ferme, création d'une bibliothèque et d'un ALSH à Gries, choix du maître d'œuvre
- 12/07 - Concours : construction d'une école maternelle et d'un accueil périscolaire à Gambenheim, sélection des candidats
- 12/07 - Présentation de l'Accord relatif à l'aménagement du temps de travail du CAUE d'Alsace aux salariés
- 13/07 - Concours : rénovation et extension du groupe scolaire Tulipe Vosges et construction d'un gymnase à Lingolsheim, sélection des candidats
- 18/07 - Concours : réhabilitation partielle, extension des locaux et aménagement des extérieurs de l'école Joie de Vivre à Strasbourg-Koenigshoffen, choix du maître d'œuvre

août

- 01/08 > 31/08 - Début de la campagne d'entretien individuel annuel
- 01/08 > 31/08 - Finalisation du site web caue-alsace.com, intégration des contenus
- 01/08 > 31/08 - Étude patrimoniale Brumath
- 01/08 > 31/08 - Accompagnement de 2 stagiaires de l'ENSAS
- 18/08 Réunion sur le réaménagement des locaux
- 22/08 Réunion préparatoire aménagement rue du Jeu-des-Enfants et rue Hannong

septembre

- 03/09 - Forum Habitat et Environnement à Lampertheim
- 06/09 - Concours : construction d'une crèche à Aspach-Michelbach, choix du maître d'œuvre
- 06/09 - Mise en ligne du nouveau site internet www.caue-alsace.com
- 16/09 - Les Enfants du Patrimoine
- 19/09 - Rencontre Bien rénover pour mieux habiter, Eurométropole de Strasbourg
- 28/09 - Concours : création d'un groupe scolaire et lieu d'accueil périscolaire et extrascolaire à Petersbach, Com Com Hanau - la Petite-Pierre, choix du maître d'œuvre
- 30/09 - Atelier habitat ancien en Alsace, CEA

avril

- 04/04 - Formation logiciels Affinity
- 22/04 - Concours : réhabilitation partielle, extension des locaux et aménagement des extérieurs de l'école Joie de Vivre à Strasbourg-Koenigshoffen, sélection des candidats
- 22/04 - Concours : construction d'une crèche à Aspach-Michelbach, sélection des candidats
- 25/04 > 29/04 - Semaine intensive d'Art avec l'ENSAS
- 27/04 - Concours restreint sur esquisse : restructuration et l'extension de l'école Jules Ferry à Marckolsheim, sélection des candidats
- 28/04 - Concours : transformation d'un corps de ferme, création d'une bibliothèque et d'un ALSH à Gries, sélection des candidats

mai

- 03/05 - Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace
- 04/05 - Présentation SCOT de Ribeauvillé
- 05/05 - Présentation de l'Accord relatif à l'aménagement du temps de travail du CAUE d'Alsace au CSE
- 12/05 - Concours : création d'un espace culturel polyvalent à Benfeld, choix du maître d'œuvre
- 12/05 - Concours restreint sur esquisse : construction d'un nouveau pôle scolaire à Baldersheim, sélection des candidats
- 12/05 - Note sur le fonctionnement du CAUE
- 13/05 - Jury maquette pour la MEA à l'ENSAS, OSCAR le jeu-concours tri national de maquettes élèves, thème "Ça chauffe ! On construit cool ; Es wird heiß ! Wir bauen cool !"
- 24/05 - Concours restreint sur esquisse : construction d'une école primaire et d'un périscolaire à Oberentzen, sélection des candidats

juin

- 03/06 > 15/09 - Exposition Habiter sans s'étaler, CAUE de l'Hérault
- 03/06 - Ateliers pédagogiques, RDV aux jardins
- 09/06 - Concours restreint sur esquisse : construction d'un multi-accueil à Blotzheim, sélection des candidats
- 10/06 - Concours : création d'un accueil périscolaire ALSH à Ittenheim, Com Com du Kochersberg Ackerland, sélection des candidats
- 27/06 - Concours : construction d'un groupe scolaire et d'une salle multi-activités à Oberhausbergen, choix du maître d'œuvre
- 27/06 - Concours : création d'un groupe scolaire et lieu d'accueil périscolaire et extrascolaire à Petersbach, Com Com Hanau - la Petite-Pierre, sélection des candidats
- 30/06 > 15/09 - Exposition Transformer le bâti du CAUE des Yvelines
- 30/06 - Assemblée Générale du CAUE d'Alsace

octobre

- 06/10 - Concours : création d'un accueil périscolaire ALSH à Ittenheim, Com Com du Kochersberg Ackerland, choix du maître d'œuvre
- 06/10 - Présentation de l'exposition Tisser-Muter au colloque organisé par le CROA Grand Est et le CNOA
- 11/10 - Audition de bailleurs à Muttersholtz pour la rénovation du presbytère et de la création des deux nouveaux quartiers (écureuils et presbytère)
- 14/10 - Organisation d'animations dans le cadre des JNA
- 24/10 - Retour sur l'Accord relatif à l'aménagement du temps de travail du CAUE d'Alsace, CSE

novembre

- 02/11 - Présentation SCOT de Colmar
- 16/11 - Intervention lors d'une réunion organisée par la ville de Brumath pour les bailleurs
- 21/11 - Consultation CSE sur la charte de télétravail et l'Accord relatif à l'aménagement du temps de travail du CAUE d'Alsace

décembre

- 02/12 Conseil d'Administration du CAUE d'Alsace
- Préparation du bilan 2022

Le CAUE

conseiller

sensibiliser

informer

former

9 Les missions

- 11 Nos valeurs
- 12 Nos conseils

13 Le Conseil d'Administration

14 L'équipe

15 La vie de l'équipe

- 16 La formation des salariés
- 17 L'outil CAUE'Pilote
- 18 Temps passés

19 Les réseaux

- 19 La FNCAUE
- 20 L'URCAUE Grand Est
- 21 Le réseau d'ingénierie territoriale

23 Adhérer au CAUE

25 Bilan comptable



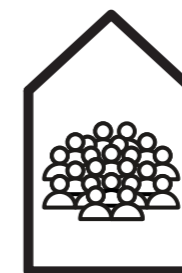
Les missions



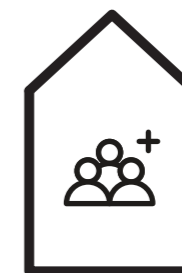
Le CA



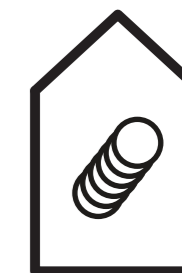
L'équipe



Les réseaux



Adhérer



Bilan comptable

Les missions

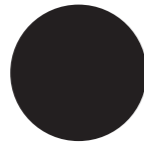


01

conseiller

« ... le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tous les projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 4



02

sensibiliser

« ... le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'œuvre... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 3

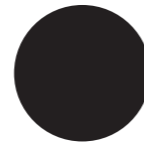


03

former

« ... le CAUE contribue, directement ou indirectement, à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels et des agents des administrations et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction. »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 2



04

informer

« ... le CAUE a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement... »

Loi du 3 janvier 1977, article 7, alinéa 1

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) d'Alsace a pour mission la promotion de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Les CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ont été créés en 1979 à l'initiative des départements. Ces deux CAUE ont fusionné pour devenir le CAUE d'Alsace le 1^{er} novembre 2021. Il est aujourd'hui présidé par Étienne Wolf, conseiller d'Alsace.

Le CAUE assure sur tout le territoire d'Alsace à la fois une offre technique, pédagogique et culturelle, dans la conduite de ses missions assignées par la loi : conseiller, former, informer et sensibiliser tous les acteurs et citoyens d'un territoire à la qualité du cadre de vie.

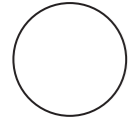
Association de droit privé, indépendante de toute administration, le CAUE est chargé d'une mission de service public au profit de tous. Ses missions fondamentales ont été élargies dans le cadre de la loi SRU de 2000, puis dans le cadre de la loi sur la transition énergétique de 2015 qui inscrit le CAUE dans le Code de l'environnement et dans celui de l'énergie.

Le CAUE d'Alsace est financé par une partie de la part départementale de la Taxe d'Aménagement (TA), prélevée sur les permis de construire, témoignant du lien direct au citoyen. Le Conseil départemental fixe, par délibération, le taux de répartition de la part départementale entre CAUE et Espaces Naturels Sensibles (ENS).



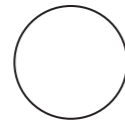
Le CAUE est une association départementale dont les missions de service public ont été définies par la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture qui précise, en son article 1er, que la création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Nos valeurs



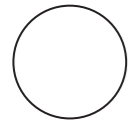
écoute

Le CAUE s'adapte à chaque interlocuteur. Savoir écouter nous permet de proposer une intervention renouvelée et dédiée à chaque demande.



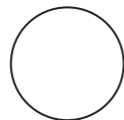
adaptabilité

La prise en compte du contexte, les méthodes de concertation, la pédagogie, le temps de réflexion nécessaire à nos interlocuteurs ainsi que leur disponibilité orientent l'accompagnement que nous proposons.



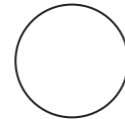
collaboration

Il est essentiel aujourd'hui de partager des réflexions avec d'autres acteurs pour mieux projeter et se projeter.



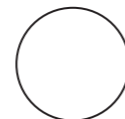
innovation

La prise en compte de l'environnement est un facteur essentiel pour proposer des projets innovants et impulser la transition. L'innovation nous garantit l'émulation et une dynamique de progrès.



neutralité

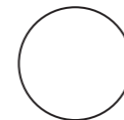
L'indépendance de notre conseil permet d'en garantir son objectivité, son bien-fondé et sa durabilité.



transversalité

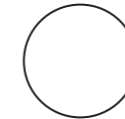
Apprendre à décloisonner les sujets, les faire interagir entre eux nous permet de croiser les compétences et d'associer l'inattendu. Nos quatre missions sont insécables et nourrissent toutes nos interventions.

Nos conseils



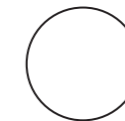
gratuits

Le législateur a introduit cette disposition dans la loi depuis 1977. Véritable service public de l'architecture, notre action doit être accessible sur l'ensemble du territoire et servir tous les concitoyens.



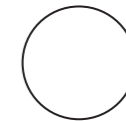
neutres

Les conseils se détachent de tout acte marchand et sont dégagés d'intérêt vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage.



indépendants

Association à but non lucratif, le CAUE est régi par un conseil d'administration constitué de 22 membres qui permet d'assurer une représentation équitable des acteurs du territoire.



durables

Nos actions s'inscrivent dans le cadre législatif des lois sur l'architecture, solidarité et renouvellement urbain, climat et résilience, du code de l'urbanisme, de l'énergie, de l'environnement. Nos conseils doivent promouvoir des économies d'énergie, d'échelle, de ressources et permettre des investissements durables et respectueux de l'environnement et du cadre de vie.

Le Conseil d'Administration

Le conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2022.

Il a eu l'occasion :

- de se positionner sur les comptes 2021 et 2022,
- de mettre en place une commission budget,
- de définir le montant des conventions et des adhésions, d'approuver le règlement intérieur du conseil d'administration et de l'assemblée générale,
- de définir l'ordre du jour de l'assemblée générale,
- de contribuer au développement de la mission formation des élus,
- de valider les comptes intermédiaires de l'association, de s'intéresser à l'amélioration des locaux de l'association,
- de prendre connaissance de communiqués de la fédération nationale sur la taxe d'aménagement, l'augmentation du point d'indice et les rapports des chambres régionales des cours des comptes,
- de valider le projet d'accord sur le temps de travail des salariés,
- de découvrir le nouveau site internet du CAUE d'Alsace.

Les travaux ont été riches. Les administratrices et administrateurs, par leur présence et leur participation active aux discussions, ont contribué aux réflexions sur le devenir du CAUE et décidé des grandes orientations.



Les membres du Conseil d'Administration

Représentants de l'État

Mme Christelle Creff, Directrice Régionale des Affaires Culturelles Grand Est
M. Nicolas Ventre, Directeur Départemental des Territoires du Bas-Rhin
M. Arnaud Revel, Directeur Départemental des Territoires du Haut-Rhin
Mme Élisabeth Laporte, Rectrice de l'Académie de Strasbourg

Représentants des collectivités locales

M. Étienne Wolf, Conseiller d'Alsace
M. Pierre Bihl, Conseiller d'Alsace
Mme Christiane Wolfhugel, Conseillère d'Alsace
M. Yves Sublon, Conseiller d'Alsace
Mme Cécile Delattre, Conseillère d'Alsace
M. Lucien Muller, Conseiller d'Alsace

Au titre des professionnels concernés

M. François Liermann, Architecte - Président du CROA Grand Est
M. Philippe Cieren, Directeur de l'ENSAS
Mme Claire Hammann, Urbaniste
Mme Catherine Linder, Paysagiste

Au titre des personnes qualifiées

M. Christian Ledunois, Alsace Nature
M. Éric Hartweg, Directeur général de la SERS et de la SPL Deux-Rives

Représentants issus de l'Assemblée Générale du CAUE

Mme Anne-Sophie Bouchoucha, Directrice de l'ADIL 67
M. Bertrand Fleck, Architecte du Patrimoine
M. Dominique Badariotti, professeur d'Université
M. Franck Maire, Co-gérant d'Alcys Réalisations
M. Alexandre Probst, Directeur de l'ADIL 68
M. Jean-Charles Hoog, Architecte honoraire

Représentant du personnel CAUE

M. Sébastien Koch, Architecte - conseiller

Membres du bureau du CAUE

Président, M. Étienne Wolf
Vice-Président, M. Pierre Bihl
Trésorière, Mme Anne-Sophie Bouchoucha
Secrétaire, M. Bertrand Fleck

L'équipe

Président de l'association

Étienne Wolf

Conseil d'Administration

Assemblée Générale

Directrice de l'association, référente de l'antenne de Strasbourg

Carole Pezzoli

Secrétaire général de l'association, référent de l'antenne de Colmar

Thierry Ubrich

Pôle secrétariat

Joëlle Bischoff
Myriam Malaise

Pôle architecture, urbanisme, paysage et sensibilisation en milieu scolaire

Michel Bayer
Arnaud Bronner
Pascale Hermann
Gaëlle Hilbert
Sébastien Koch
Valérie Laforgue
Fabrice Wack
Catherine Walter

Pôle communication et ressources documentaires

Isabelle Bonamy
Joëlle Philipp
Maxime Schaller

Pôle patrimoine

Christian Fuchs
Evelyne Gauthier

Pôle conseil aux particuliers

Anne Bechtold
Jean-Claude Grebert
Étienne Morand Meyer
Bruno Mosser
Gautier Riegel

La vie d'équipe

L'activité de l'année 2022 est le reflet du redéploiement des 4 grandes missions du CAUE à l'échelle de l'Alsace. Le bilan confirme une implication importante des salariés sur le territoire et à moyen constant.

L'équipe est constituée de 21 salariés et de 2 prestataires, avec un effectif de 16,39 ETP.

L'année 2022 s'est caractérisée par l'actualisation des accords d'entreprise, une première année post-fusion avec des méthodes de travail à harmoniser pour le partage d'information, la cohérence d'équipe et la consolidation administrative du CAUE d'Alsace.

Ce contexte a impliqué un dialogue constant et constructif avec la direction pour accompagner au mieux ces changements.

Cette année a permis de faire évoluer les anciens contrats de travail vers des avenants permettant de reconnaître le nouvel employeur qu'est le CAUE d'Alsace et d'harmoniser le cadre de travail pour les salariés issus du CAUE du Bas-Rhin et du Haut-Rhin.

Une charte relative au télétravail dans l'entreprise a également été mise en place permettant d'améliorer la qualité de vie au travail.

Les entretiens annuels ont été organisés au cours du deuxième semestre.

Treize salariés ont été formés en tant que sauveteurs secouristes du travail ; la plupart ont également suivi la formation guide file - serre file qui intègre la manipulation des extincteurs.

Dans le cadre du conseil aux particuliers, les cinq architectes conseillers ont été formés à la Réglementation Environnementale 2020.

Les représentants du Comité Social et Économique (CSE) du CAUE d'Alsace ont été élus en début d'année 2022.

Ils ont été consultés à plusieurs reprises sur :

- l'accord relatif à l'aménagement du temps de travail qui a été conclu le 16 décembre 2022,
- la tenue des entretiens annuels,
- l'accompagnement de certains entretiens individuels avec des salariés,
- la note de fonctionnement du CAUE sur les deux sites,
- la charte relative au télétravail.

Trois salariés se sont également mobilisés sur la réalisation du nouveau site internet du CAUE d'Alsace, rendant ainsi compte de l'exhaustivité de nos missions. Le site a été ouvert au public en septembre 2022.

Ce travail a été possible grâce à l'implication de tous et a été ponctué par deux arrêts maladie (de 5 mois et d'un an). L'équipe a dû pallier ces absences en reportant la charge de travail sur les salariés présents. Le manque de visibilité sur ces arrêts maladie n'a pas permis d'embaucher sur une courte durée.

Sur le site de Strasbourg, les salariés travaillent dans des locaux qui n'ont connu de travaux depuis 1999. Un travail a été entrepris avec l'ensemble des colocataires de l'immeuble pour envisager une amélioration de l'accueil de nos publics.

L'ADIL 67 et le CROA Grand Est ont contribué avec le CAUE au devenir de ces locaux et à la mutualisation de certains espaces et à l'accueil d'événements (expositions, ateliers pédagogiques...).

Cela a permis aux salariés-usagers de participer à une réunion de concertation sur le projet de réaménagement de la séquence d'entrée, du rez-de-chaussée et du sous-sol.

Enfin l'ensemble de l'équipe s'est mobilisée pour développer la mission formation auprès des élus avec la conservation de l'agrément CNEFEL (Conseil National de la Formation des Elus Locaux).

La formation des salariés

Formation	Durée	Nombre de salariés concernés	
		Adaptation immédiate au poste de travail (T1)	Évolution prévisible du métier (T2)
Sauveteur Secouriste du Travail	14h	13 salariés	
Manipulation des extincteurs / guide file - serre file	7h	10 salariés	
Comprendre et appliquer la Réglementation Environnementale 2020	J1 7h J2 7h		5 salariés 3 salariés
Suite Affinity (logiciels de PAO)	21h	12 salariés	



Formation Manipulation des extincteurs ©CAUE d'Alsace



Réunion de concertation salariés-usagers sur le projet de réaménagement ©CROA Grand Est



Formation Manipulation des extincteurs ©CAUE d'Alsace



Formation SST ©CAUE d'Alsace

Outil de gestion CAUE'Pilote

CAUE'Pilote est un logiciel de gestion permettant d'enregistrer, de suivre et d'analyser l'activité d'un CAUE. L'outil a été créé spécifiquement pour les CAUE et s'adapte aux particularités fonctionnelles de chaque structure.

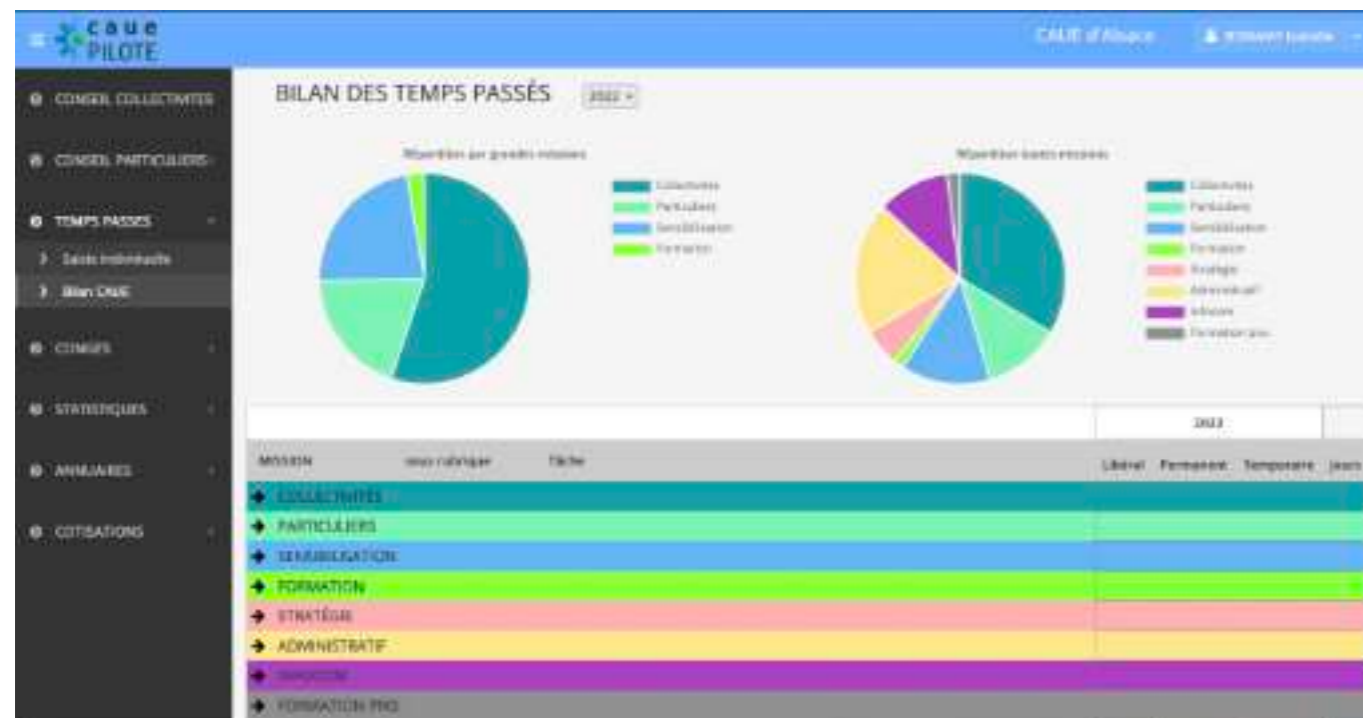


Le CAUE d'Alsace dispose des modules suivants :

- gestion des conseils aux collectivités (qui comprend le suivi des conventions et des factures),
- gestion des conseils aux particuliers,
- gestion des temps passés,
- gestion des congés et absences,
- gestion des adhérents,
- annuaire.

À travers ces modules, CAUE'Pilote fournit les outils statistiques bien utiles pour l'édition du rapport d'activité mais surtout indispensables à l'analyse de l'activité en temps réel, à la prise de décisions et d'orientations stratégiques.

L'acquisition du module de gestion des actions de sensibilisation est envisagée en 2023.

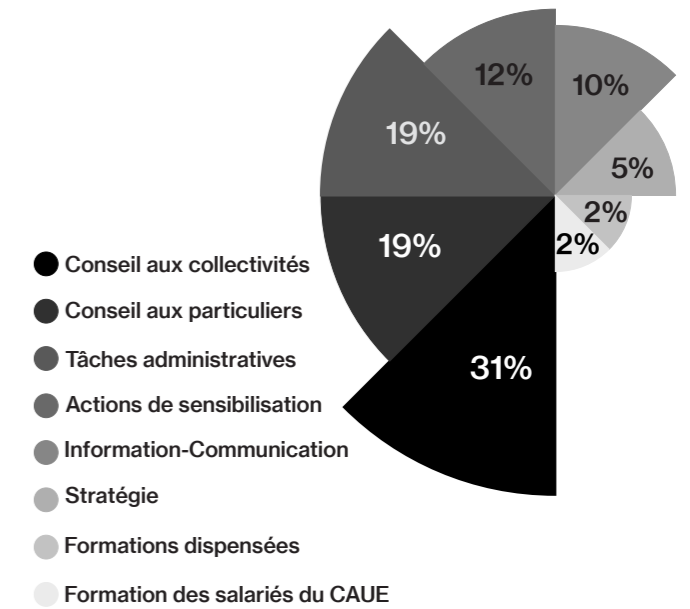


Aperçu du module de gestion des temps passés de CAUE'Pilote

Temps passés en 2022

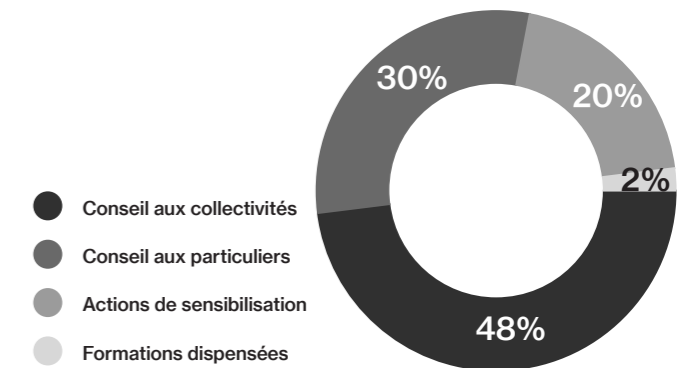
En 2022, le conseil aux collectivités a représenté 31% de l'activité globale du CAUE, le conseil aux particuliers 19%, les tâches administratives 19%.

	en jours (1 jour = 8h de travail)	en %
Conseil aux collectivités	894	31%
Conseil aux particuliers	566	19%
Tâches administratives	543	19%
Actions de sensibilisation	367	12%
Information-Communication	296	10%
Stratégie	152	5%
Formations dispensées	45	2%
Formation des salariés du CAUE	60	2%



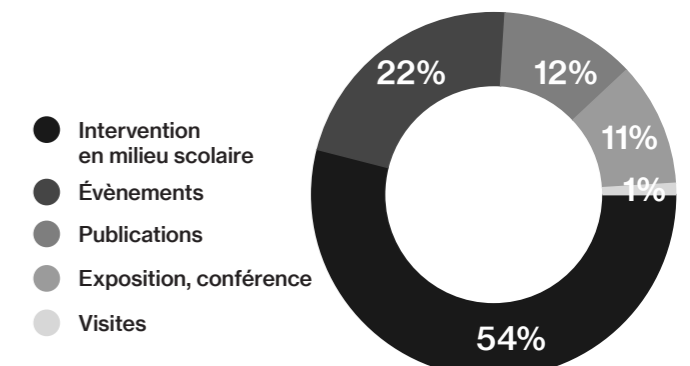
À l'échelle des 4 grandes missions de service public du CAUE qui sont le conseil aux collectivités, le conseil aux particuliers, les actions de sensibilisation et les formations dispensées, elles représentent respectivement 48%, 30%, 20% et 2% en 2022 (contre 49%, 35%, 15% et 1% en 2021).

Conseil aux collectivités	894	48%
Conseil aux particuliers	566	30%
Actions de sensibilisation	367	20%
Formations dispensées	45	2%



Une analyse plus fine montre que les interventions en milieu scolaire représentent près de 200 jours de travail, soit 54% des actions de sensibilisation.

Intervention en milieu scolaire	197	54%
Évènements (EDP, JNA, RDV aux jardins)	81	22%
Publications (sensibilisation) : vidéos, parcours, fiches-conseils	44	12%
Exposition, conférence	41	11%
Visite (sensibilisation)	4	1%



Les réseaux

La Fédération Nationale des CAUE (FNCAUE)

La Fédération nationale des CAUE, association loi 1901 créée le 9 mai 1980, regroupe les CAUE représentés par leur président.

Pour le réseau des CAUE, la fédération est un lieu d'échanges, de capitalisation et de mutualisation des savoir-faire et activités départementales. Animer, apporter ses services aux membres et produire en réseau sont les principales missions de la fédération.

À l'externe, elle assure la représentation, la promotion et la défense des CAUE, développe des partenariats au niveau national et organise des rencontres, congrès et colloques avec ses partenaires.

La FNCAUE porte la voix des CAUE dans les concertations nationales sur les grands enjeux du cadre de vie, en particulier lors des débats préparatoires à l'élaboration de lois.

Elle assure enfin une fonction de veille législative et réglementaire au bénéfice de ses membres.



Présentation de la plateforme Dièze par Lara Eid et Laetitia Chaussonnaud de la FNCAUE ©CAUE d'Alsace

LES 92 CAUE
ET LES GROUPEMENTS RÉGIONAUX DE CAUE
EN 2022



Rencontre entre le Président du CAUE d'Alsace M. Étienne Wolf, la directrice du CAUE d'Alsace Mme Carole Pezzoli et le Président de la FNCAUE M. Joël Baud-Grasset au CAUE d'Alsace ©CAUE d'Alsace

L'Union Régionale des CAUE du Grand Est (URCAUE Grand Est)

La directrice du CAUE participe à la commission technique paritaire en tant que représentante de l'URCAUE Grand Est et siège en tant que membre au Conseil d'Administration de la FNCAUE en lien avec Catherine Dumas, directrice du CAUE de la Meuse.

Après deux années de pause, de questionnements et de mouvements au niveau des postes de direction, l'URCAUE s'est rassemblée au second semestre 2022 à Nancy pour préciser ses objectifs, ses moyens de fonctionnement et le temps nécessaire pour concevoir des actions communes.

Les CAUE adhérents à l'URCAUE Grand Est sont les CAUE des Vosges, de la Moselle, de la Meurthe-et-Moselle, de la Haute-Marne, de la Meuse et d'Alsace. Christian Tarantola (Président du CAUE des Vosges) a été élu Président de l'URCAUE du Grand Est à l'unanimité.

Pierre Baumann - Vice-Président de l'URCAUE Grand Est - a été désigné comme le représentant des Unions Régionales des CAUE au sein du Conseil d'Administration de la FNCAUE. On compte actuellement 11 URCAUE en France.



Réunion des directeurs de l'URCAUE Grand Est ©CAUE d'Alsace



Les 5 thématiques abordées dans les ateliers du CA ont été :

- démarches innovantes,
- observatoire de la production architecturale,
- besoins en formation des équipes,
- gestion administrative, adhésions, documentation, suivi des conseils aux particuliers,
- ruralité, agriculture, paysage et énergie.

La dernière réunion a acté comme problématiques communes :

- en lien avec les politiques de revitalisation, la qualité de l'habitat dans les secteurs patrimoniaux de centres anciens,
- la diffusion de la culture architecturale par l'organisation de palmarès, l'évolution du site « Itinéraires d'architecture en Lorraine », la mutualisation de nos bases de références, le soutien éventuel à des projets de publication,
- la poursuite de l'action pour les bâtiments agricoles et son élargissement à d'autres types de construction dans une approche environnementale plus globale (intérêt particulier pour les matériaux biosourcés).



Journée d'information URCAUE Grand Est au CAUE de la Moselle ©CAUE d'Alsace

Le Réseau d'ingénierie territoriale (CeA)

Le Réseau d'ingénierie territoriale réunit plusieurs organismes d'ingénierie exerçant des missions diverses sur le territoire alsacien. Il appuie la réflexion, l'élaboration et la réalisation des projets des collectivités et porteurs privés qui œuvrent à favoriser l'attractivité des territoires.

Le CAUE d'Alsace participe activement à l'ensemble des réunions du réseau d'ingénierie. En 2022, il a participé à 6 réunions pour évoquer l'application de la loi climat et résilience et a participé à des ateliers sur les communes de Weitbruch et Sainte-Marie-aux-Mines.

L'objectif du Réseau d'ingénierie territoriale d'Alsace (RITA) est de construire un réseau alsacien des acteurs de l'ingénierie territoriale pour faire émerger des projets répondant aux besoins spécifiques des territoires, afin de :

- garantir un accès facilité et équitable des collectivités à l'ingénierie,
- renforcer le niveau d'expertise et la complémentarité de l'offre alsacienne,
- porter les enjeux de la CeA et de solidarité territoriale dans les instances de gouvernance des structures d'ingénierie,
- rendre lisible l'offre de services de l'ingénierie territoriale.



Le CAUE a participé également à 7 réunions relative à la politique de préservation du patrimoine de la CeA. Il a également été appelé en tant que grand témoin sur l'identification des patrimoines dans le cadre des documents d'urbanisme.

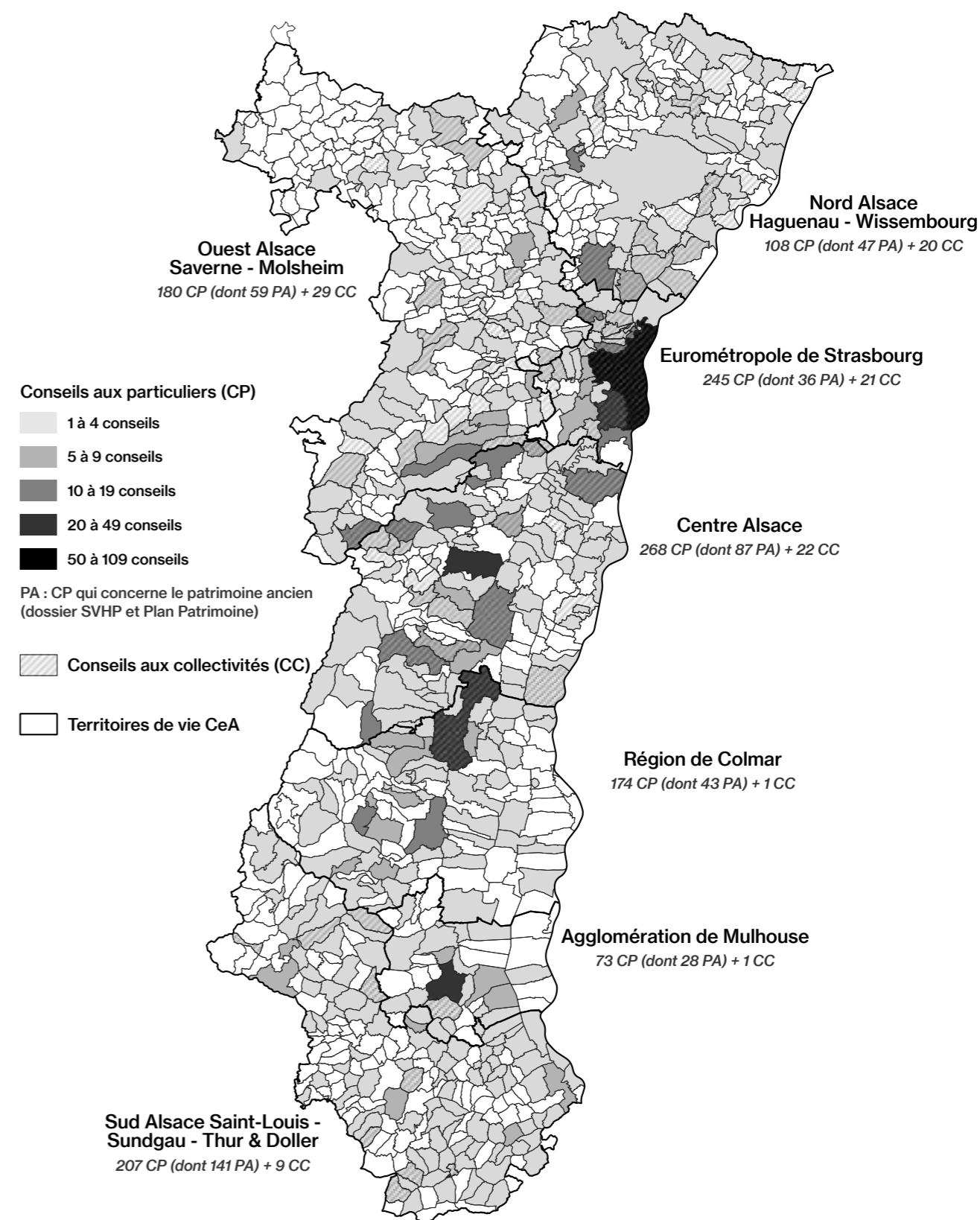
Nous avons également participé activement aux 4 rendez-vous de l'habitat pour asseoir la politique de la CeA à l'échelle alsacienne.

Enfin, le CAUE a été identifié comme un partenaire permettant de revaloriser l'ensemble de la filière bois en Alsace.

En 2022, le CAUE a travaillé avec l'ATIP, le EPF Alsace, Procivis, l'ADEUS, Alsace Habitat, l'ADIL 67, le PNRBV et Archéologie Alsace.



Répartition des conseils en 2022 au sein des 7 territoires de vie de la CeA



Adhérer au CAUE

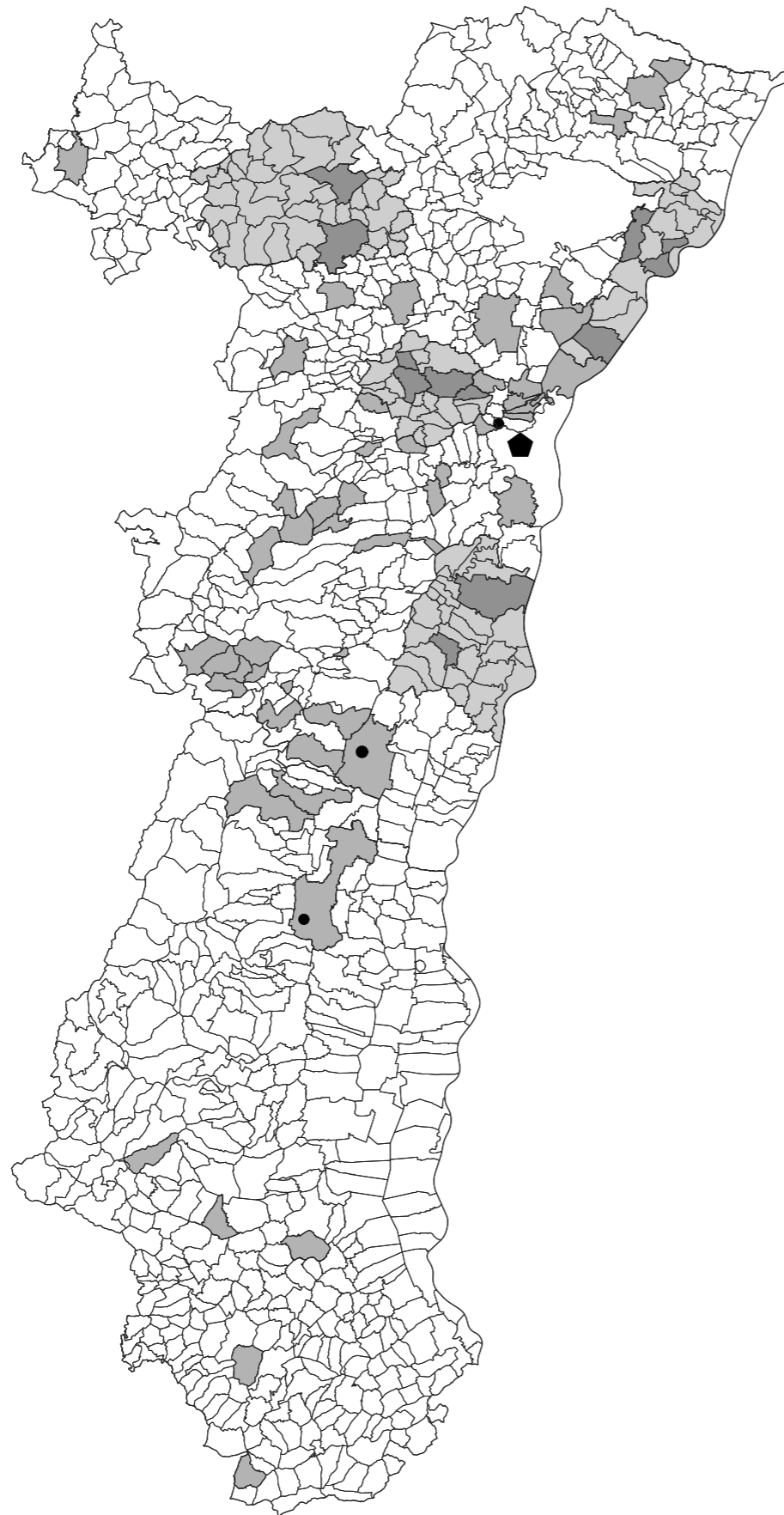
79 adhérents



42 en 2021



19 030 € de recettes adhésions



61 communes

Benfeld
Bergheim
Bischheim
Bischoffsheim
Bitschwiller-lès-Thann
Bouxwiller (67)
Breitenbach
Brumath
Brunstatt-Didenheim
Cosswiller
Courtavon
Dalhunden
Dettwiller
Duppigheim
Durningen
Erstein
Gambtsheim
Grendelbruch
Gresswiller
Gries
Hangenbieten
Harskirchen
Hirtzbach
Hochfelden
Hoenheim
Hoffen
Illkirch-Grattenstaden
Ingwiller
Itterswiller
Kintzheim
La Wantzenau
Lalaye
Lampertheim
Maisongoutte
Marmoutier

Mollkirch
Mutzig
Neubois
Niederhaslach
Nordheim
Oberhausbergen
Osthoffen
Pfulgriesheim
Ranrupt
Reichstett
Rosenwiller
Saint-Martin
Saint-Maurice
Scharrachbergheim-
Irmstett
Scherwiller
Schleithal
Schnersheim
Schweighouse-Thann
Seebach
Sélestat
Souffelweyersheim
Soufflenheim
Stattmatten
Steige
Truchtersheim
Weyersheim

6 EPCI

CC de Hanau - La Petite-Pierre
CC du Canton d'Erstein
CC du Kochersberg et de l'Ackerland
CC du Pays Rhénan
SM du SCOT Montagne, Vignoble et Ried
SM pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges

10 organismes

ADEUS (Strasbourg)
ADIL du Bas-Rhin (Strasbourg)
ADIL du Haut-Rhin (Colmar)
Apprentis d'Auteuil - Alsace (Strasbourg)
ATMO Grand Est (Schiltigheim)
Fondation du Patrimoine - Alsace (Strasbourg)
L'Évasion (Sélestat)
Le Vaisseau (Strasbourg)
SERS (Strasbourg)
Union des Architectes Alsace (Strasbourg)

2 particuliers (Strasbourg)

67155 Alsace
caue
conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

u r b a
n i s m e
e n v i r o n n e m e n t

Bulletin d'adhésion

Nom :

Particulier Association Commune

Adresse :

Téléphone : Mail :

Représenté par :

Versement au titre de l'année :

Montant d'adhésion : (cochez la case correspondante à votre situation)

Vous êtes un particulier : 20 €

Vous représentez une association : 80 €

Don : €

Vous représentez une commune :

de moins de 499 habitants : 80 €
 de 500 à 999 habitants : 150 €
 de 1 000 à 4 999 habitants : 250 €
 de 5 000 à 9 999 habitants : 350 €
 de 10 000 à 19 999 habitants : 450 €
 pour + de 20 000 habitants : 600 €

Règlement par :

Chèque libellé à l'ordre du CAUE d'Alsace

Dépôt sur Chorus :
N° SIRET :

Virement bancaire

Société Générale
Code banque 30003 - Code guichet 04389
N° de compte 00050119114 - Clé IBAN
IBAN : FR76 3000 3043 8900 0300 4894 404
SWIFT (BIC) : SOGEPFRP

Date :

Signature :

Cachet :

Newsletter :
Souhaitez-vous recevoir la newsletter du CAUE d'Alsace ?

Oui Non

Si oui, adresse mail :

Siège Social
5 rue Hannong
67000 Strasbourg
+33 (0)3 88 15 02 30

Antenne Colmar
16A avenue de la Liberté
68000 Colmar
+33 (0)3 89 23 33 01

www.caue67.com
www.caue68.com

Pour une commune adhérente, les concitoyens disposent gratuitement de l'intervention des services techniques et culturels de l'équipe en matière de :

- conseil et accompagnement à la maîtrise d'ouvrage,
- sensibilisation, information et formation sur l'architecture, l'urbanisme et l'environnement,
- diffusion des brochures et publications du CAUE.

Le bilan comptable

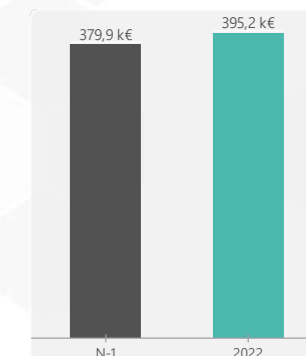
• Votre association en quelque

Pdts d'Exploit. 1 740 k€

• Charges de fonctionnement

2022	395 249 €
N-1	379 884 €

% Produits
25,67%
25,09%



+4%

+15 365 €

Produits d'exploitation : +1,7%

• Produits d'exploitation (Détail)

	2022	N-1	Évolution	
Concours publics et subv. d'exploitation	1 520 942 €	1 485 000 €	+35 942 €	+2,4%
Cotisations des adhérents	19 030 €	7 470 €	+11 560 €	+154,8%
Dons, Mécénats, Legs	0 €	0 €	0 €	
Contributions financières	0 €	0 €	0 €	
Utilisations des fonds dédiés	0 €	21 818 €	-21 818 €	
Ventes de marchandises	0 €	0 €	0 €	
Production vendue	0 €	0 €	0 €	
Prestations vendues	0 €	0 €	0 €	
Transferts de charges	20 026 €	8 255 €	+11 771 €	+142,6%
Reprises sur provisions	10 000 €	0 €	+10 000 €	
Autres produits d'exploitation	170 218 €	172 283 €	-2 065 €	-1,2%
Total	1 740 216 €	1 694 826 €	+45 390 €	+2,7%
Contributions volontaires	0 €	0 €	0 €	
Emplois contributions volontaires	0 €	0 €	0 €	

• Charges externes (Détail)

	2022	N-1	Évolution	
Fournitures consommables	58 289 €	20 707 €	+37 582 €	+181,5%
Sous-traitance	0 €	37 393 €	-37 393 €	
Loyers de crédits-bails	13 436 €	13 867 €	-431 €	-3,1%
Locations, Charges locatives	93 361 €	82 924 €	+10 437 €	+12,6%
Entretien, Réparations	54 393 €	28 497 €	+25 896 €	+90,9%
Primes d'assurance	15 298 €	22 659 €	-7 361 €	-32,5%
Personnel extérieur	8 394 €	0 €	+8 394 €	
Intermédiaires et honoraires	82 788 €	90 890 €	-8 102 €	-8,9%
Informations et communications	10 302 €	22 960 €	-12 658 €	-55,1%
Transports	806 €	0 €	+806 €	

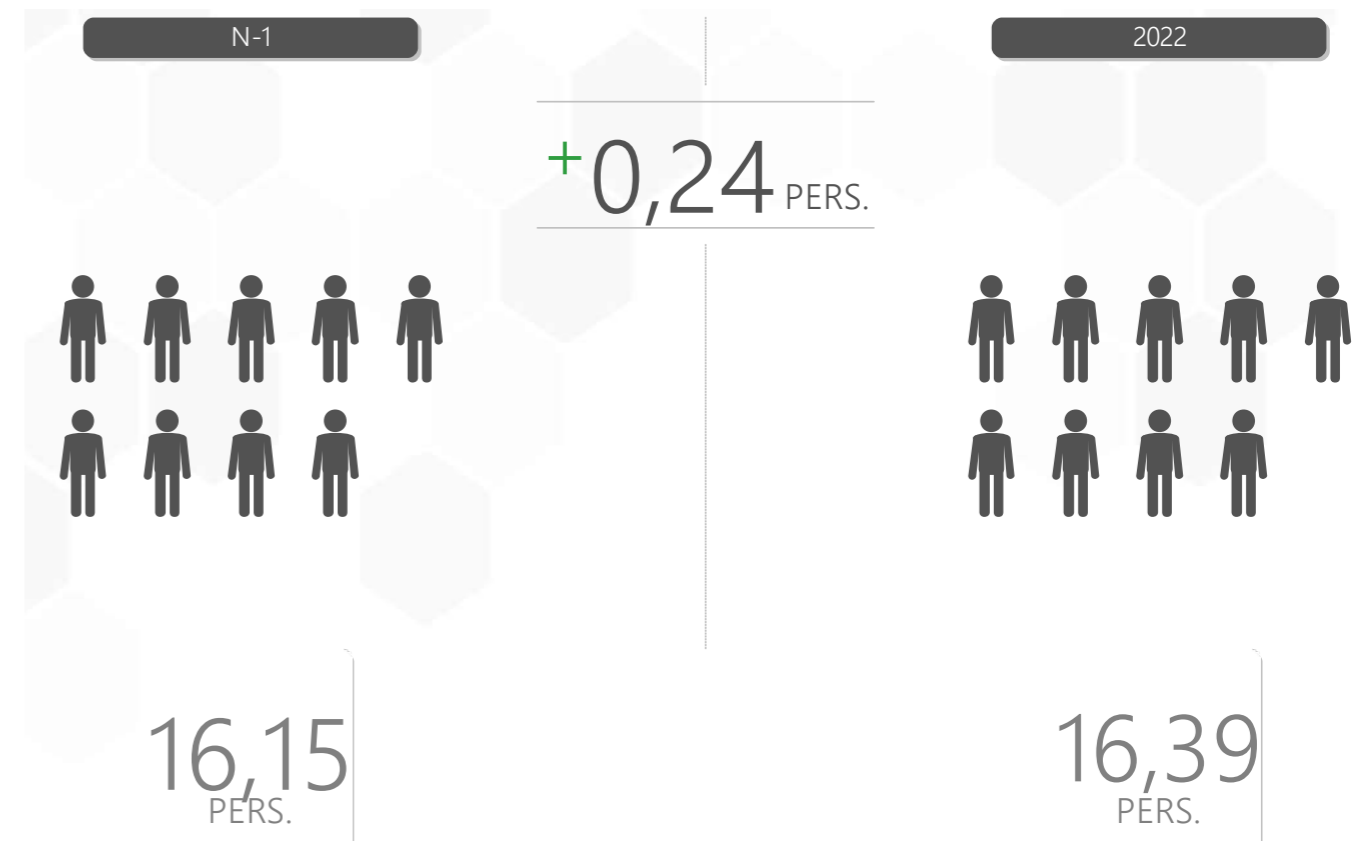
• Impôts et taxes



• Synthèse des charges de personnel

	2022	N-1	Évolution	
Salaires bruts	802 830 €	826 769 €	-23 939 €	-2,9%
Charges sociales	328 101 €	331 102 €	-3 001 €	-0,9%
Taux de charges sociales	40,87%	40,05%	+0,8	
Autres charges du personnel	22 075 €	13 178 €	+8 897 €	+67,5%
Intérimaires	8 394 €	0 €	+8 394 €	

• Évolution de l'effectif



• Compte de résultat

	2022	N-1	Évolution
Ressources associatives	1 539 972 €	1 514 288 €	+1,7% →
Chiffre d'affaires	0 €	0 €	→
Transferts de charges	20 026 €	8 255 €	+142,6%
Reprises sur provisions	10 000 €	0 €	
Autres produits d'exploitation	170 218 €	172 283 €	-1,2%
Total des produits d'exploitation	1 740 216 €	1 694 826 €	+2,7%
Achats consommés	0 €	0 €	→
Autres achats et charges externes	395 249 €	379 884 €	+4%
Aides financières	0 €	0 €	
Impôts et taxes	86 272 €	61 701 €	+39,8%
Charges de personnel	1 153 006 €	1 171 049 €	-1,5%
Reports en fonds dédiés	2 944 €	0 €	
Dotations aux amortissements	33 572 €	27 679 €	+21,3%
Dotations aux provisions	4 427 €	55 227 €	-92%
Autres charges d'exploitation	5 537 €	2 623 €	+111,1%
Total des charges d'exploitation	1 681 005 €	1 698 163 €	-1%
Résultat d'exploitation	59 211 €	-3 337 €	
Résultat financier	1 216 €	903 €	+34,7%
Résultat courant	60 428 €	-2 434 €	
Résultat exceptionnel	12 856 €	4 199 €	+206,2%
Résultat de l'exercice	73 283 €	1 765 €	

• Budget d'activité

	2022	Budget N+1	Évolution
Ressources associatives	1 539 972 €	1 549 000 €	+9 028 € +0,6%
Activité globale	0 €	0 €	0 € 0%
Marge globale	0 €	0 €	0 € 0%
Contributions volontaires	0 €	0 €	0 € 0%
Charges de fonctionnement	395 250 €	395 333 €	+83 € +0,0%
Impôts et taxes	86 272 €	91 000 €	+4 728 € +5,5%
Charges de personnel	1 153 002 €	1 240 612 €	+87 610 € +7,6%
Transferts de Charges	20 026 €	20 026 €	0 € 0%
Reprises de Provisions	10 000 €	10 000 €	0 € 0%
Autres produits d'exploitation	170 218 €	182 047 €	+11 829 € +7%
Dotations aux provisions	4 427 €	10 000 €	+5 573 € +125,9%
Autres charges d'exploitation	5 538 €	5 500 €	-38 € -0,7%
Engagements sur ressources	2 944 €	1 €	-2 943 € -100%
Résultat courant avant impôt	60 428 €	-12 857 €	-73 285 € -121,3%

Nos publics



33 Collectivités

- 35 Les chiffres clés
- 37 Les exemples d'accompagnement
- 47 Les conventions d'accompagnement et conseils
- 51 La formation des élus

55 Particuliers

- 57 Les chiffres clés
- 59 Forum de l'Habitat et de l'Environnement

61 Milieu scolaire

- 61 Sensibilisation en milieu scolaire
- 81 Formations des enseignants



Collectivités



Particuliers



Milieu scolaire

Collectivités



103
dossiers
de conseils
aux collectivités

En 2022, le CAUE a accompagné 103 collectivités.

85% de nos bénéficiaires sont des communes, et 60% des communes accompagnées par le CAUE sont des communes de moins de 2000 habitants. Très souvent, lorsque le CAUE intervient, la commune n'a pas exercé sa fonction de maître d'ouvrage public depuis de nombreuses années. Elle est démunie de compétence et de nombreuses questions périphériques à la première intention surgissent.

Le CAUE apporte une vision d'ensemble de la commune et surtout transversale.

Les questions de mobilité, sécurité, développement démographique et urbain, le logement vacant, les projets intercommunaux en cours, les dynamiques en cours et les difficultés rencontrées sont abordés.

Il est essentiel d'écouter les élus, les représentants de la population, les plus jeunes, les associations, pour saisir le contexte de la demande.

S'installe ensuite une phase de questionnements qui va permettre au CAUE de sensibiliser, former les élus sur les questions de sobriété, d'intégration architecturale et urbaine, sur les questions patrimoniales et paysagères. Des allers-retours entre l'équipe municipale et le CAUE se mettent en place pour préciser les besoins, les justifier, les vérifier, identifier les localisations les plus pertinentes, les mutualisations possibles, organiser la concertation avec les habitants.

Les missions du CAUE n'ont pas pour objet d'assister, de pousser les maîtres d'ouvrage à faire, mais de les former, de les rassurer, de leur montrer des expériences, des exemples permettant de les mettre en mouvement pour qu'ils deviennent acteurs de leur projet.

L'approche du CAUE vise à prendre en considération les facteurs économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels pour concevoir des environnements bâtis efficaces sur le plan énergétique, résilients, sains et inclusifs. Cet accompagnement génère de la valeur au niveau social, environnemental et financier quel que soit le projet et s'inscrit dans la concertation, associant tous les acteurs du territoire (habitants, élus, enfants, etc.).

Le CAUE met en place les conditions pour accueillir des propositions innovantes, sur mesure, adaptées aux territoires et aux moyens disponibles.

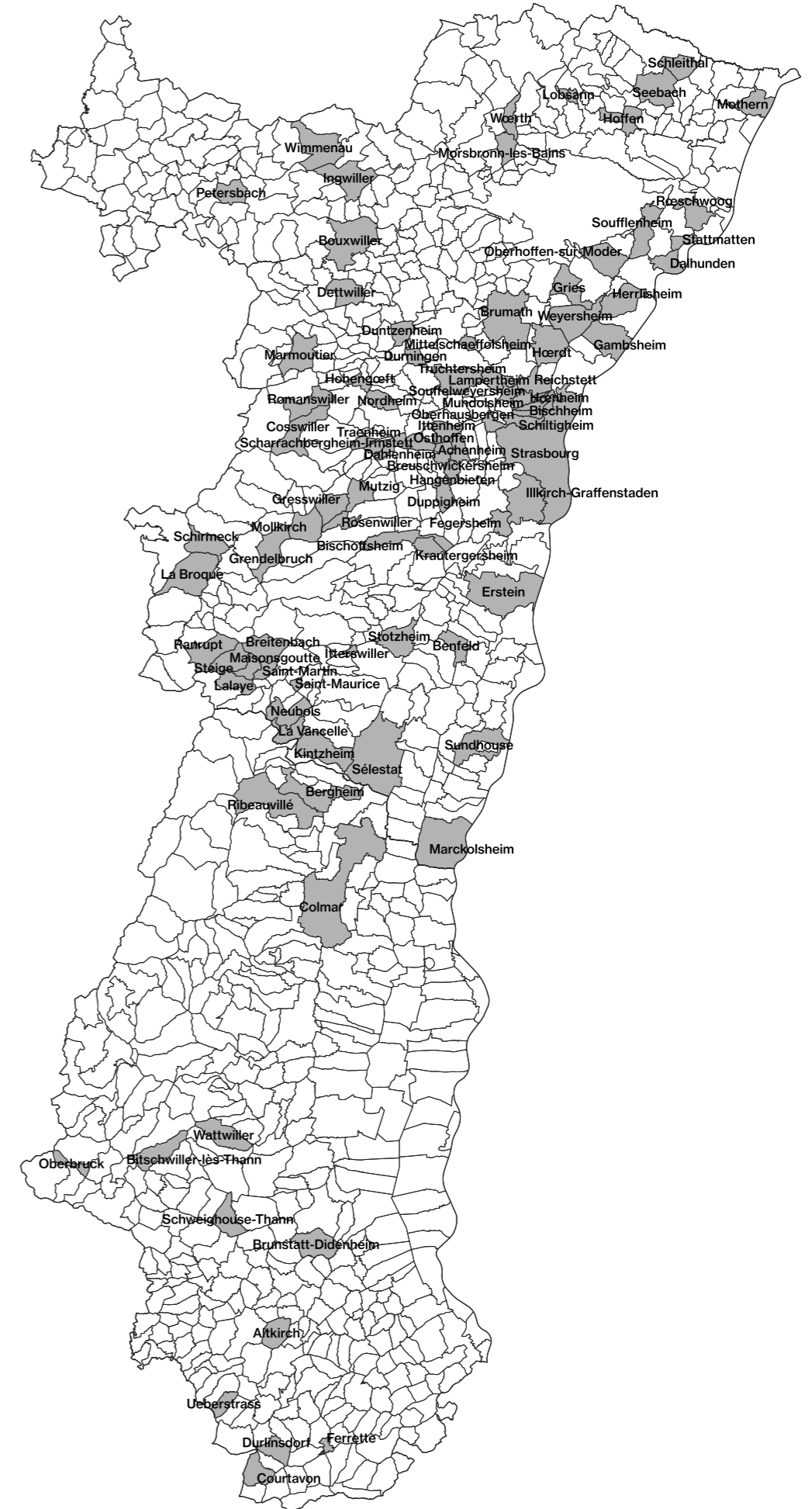
Très souvent, le sujet est exprimé par le demandeur (le maître d'ouvrage) sous l'angle d'un problème, d'une difficulté ou d'une contrainte. L'expérience du CAUE est de poser les bonnes questions, d'anticiper les besoins, de croiser les échelles de projets, d'introduire une démarche pluridisciplinaire pour trouver une ou des solutions, par le biais de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Enfin la réhabilitation des corps de ferme reste une priorité pour le CAUE, sujet qui est abordé sous l'angle du conseil aux collectivités, du soutien à la politique de sauvegarde de la maison alsacienne portée par la CeA, des documents d'urbanisme et du conseil aux particuliers.

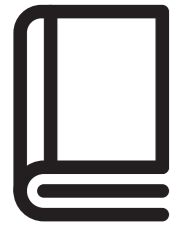
Le CAUE se mobilise pour accompagner des expérimentations individuelles, d'élus, d'associations, d'entreprises locales, de maîtrise d'ouvrage.

Les chargés de mission ont acquis une expertise et un savoir-faire qui permettent d'accompagner efficacement les porteurs de projet et d'avoir une connaissance précise des délais incompressibles d'un projet.

Carte de la répartition des conseils aux collectivités 2022



Les chiffres clés



69
conseils sous convention

41
accompagnements jusqu'à la sélection de la maîtrise d'œuvre

103
dossiers traités

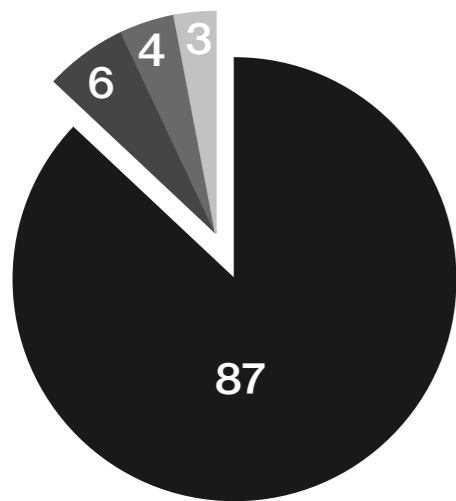
10
appuis et conseils au service urbanisme ou patrimoine d'une commune (sous convention)

24
conseils-commune non conventionnés (gratuits)



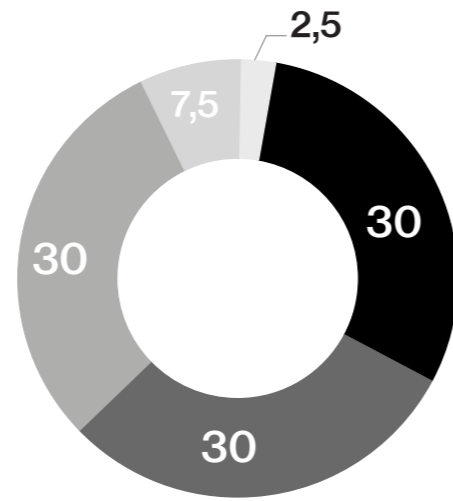
170 218 €
de recettes conventions

Type de bénéficiaires en % (sur 103 bénéficiaires)



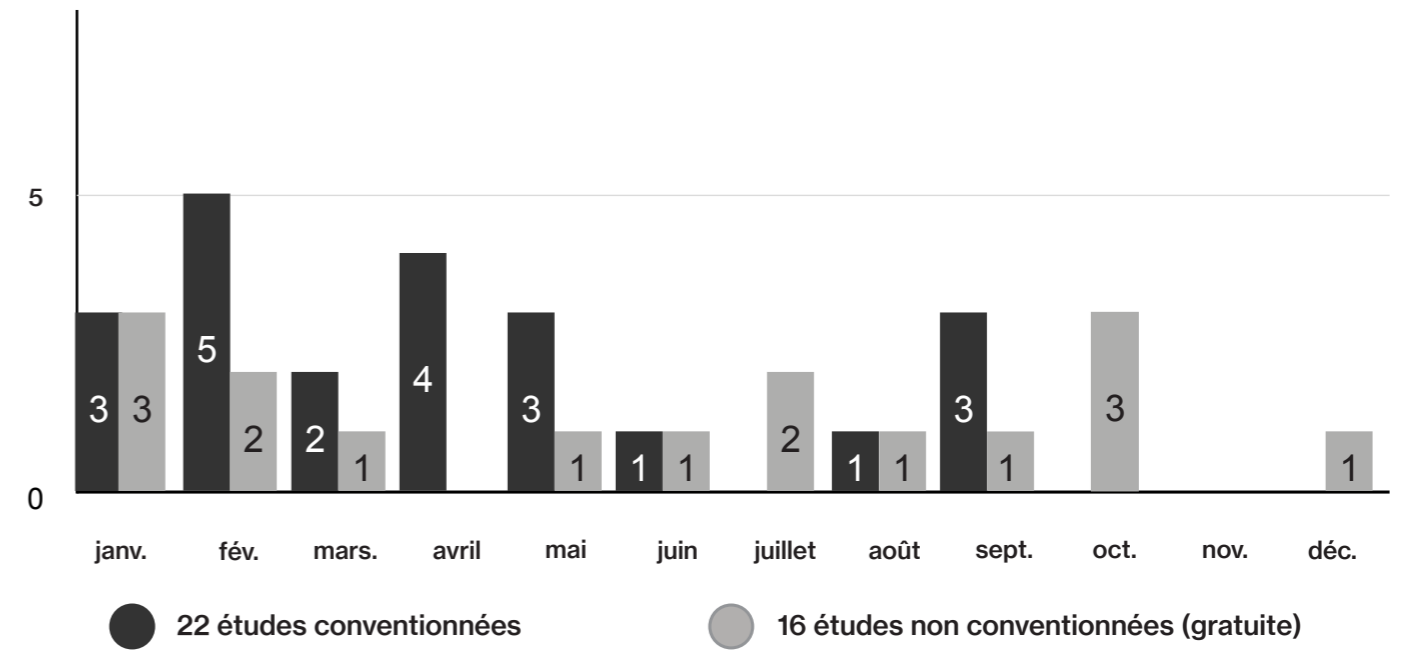
● Commune
● Communauté de communes
● Organisme
● Syndicat intercommunal

Typologie des communes bénéficiaires de l'appui jusqu'à la maîtrise d'ouvrage en %

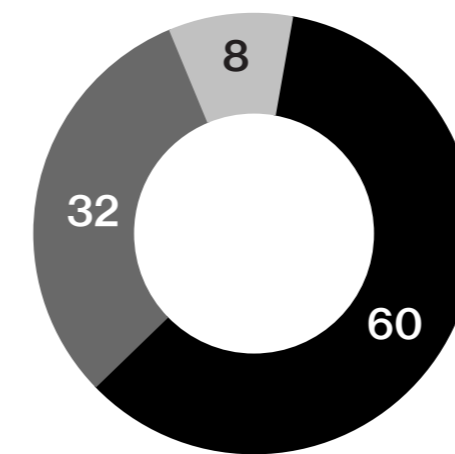


● moins de 1 000 habitants
● de 1 000 à 1 999 habitants
● de 2 000 à 4 999 habitants
● de 5 000 à 9 999 habitants
● 10 000 habitants et plus

Évolution de la demande sur l'année

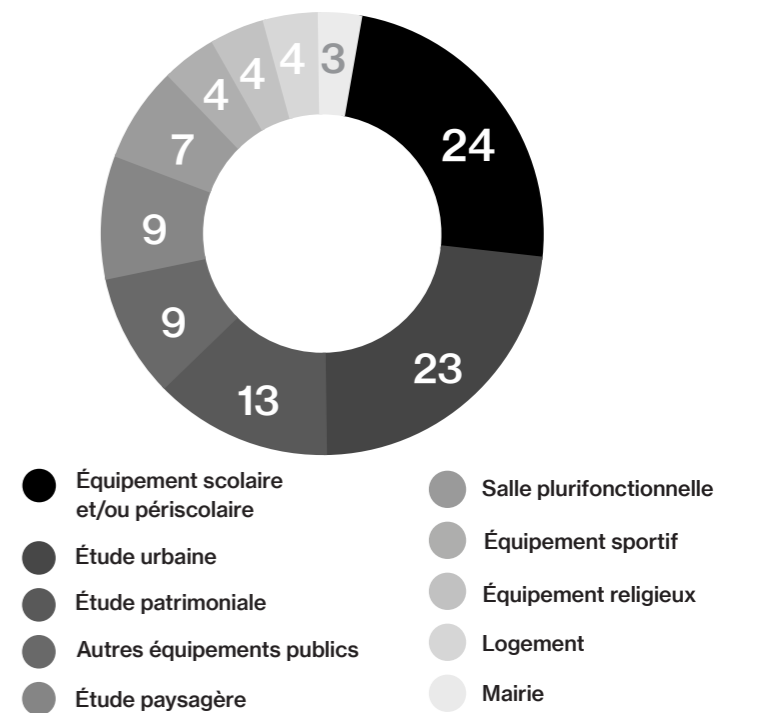


Les domaines concernés en %



● Architecture/Construction
● Urbanisme/Aménagement
● Environnement/Paysage

Thèmes prédominants des études en %



● Équipement scolaire et/ou périscolaire
● Étude urbaine
● Étude patrimoniale
● Étude paysagère
● Salle plurifonctionnelle
● Équipement sportif
● Équipement religieux
● Logement
● Mairie

Les exemples d'accompagnement

Appuis aux services d'urbanisme

Brunstatt-Didenheim (68)
Oberhausbergen (67)
Sélestat (67)

Arnaud BRONNER
Architecte - Conseiller

Fabrice WACK
Chargé de mission en architecture

Catherine WALTER
Architecte - Conseillère



Réconcilier les objectifs financiers avec ceux du cadre de vie

Attentives à la qualité architecturale, urbaine et paysagère des opérations de construction et d'aménagement pour lesquelles elles sont amenées à délivrer une autorisation d'urbanisme, les communes de Brunstatt-Didenheim, d'Oberhausbergen et la ville de Sélestat ont sollicité l'appui du CAUE pour 35 dossiers et 10 réunions tripartites en 2022.

Le service instructeur ainsi que les élus ont parfois du mal à apprécier la valeur et la recevabilité d'un projet, ou à motiver leur avis. Le CAUE est là pour cerner les enjeux des sites et analyser les projets par les prismes de l'AUE. Il émet des remarques et soulève les points de vigilance sur la qualité de l'inscription des projets dans leur environnement, en particulier au regard de l'article 11 du règlement des PLUi.

L'objectif premier est d'aider les commissions d'instruction à se forger un avis et à favoriser l'installation d'un dialogue constructif avec les demandeurs en évitant l'allongement des délais d'instruction et les blocages. Il arrive que le CAUE accompagne la collectivité dans ses relations avec le demandeur et le maître d'œuvre du projet lors de réunions de concertation tripartites. La neutralité et l'indépendance du conseil CAUE y sont primordiales afin d'assurer des échanges apaisés et une bonne prise en considération des remarques.



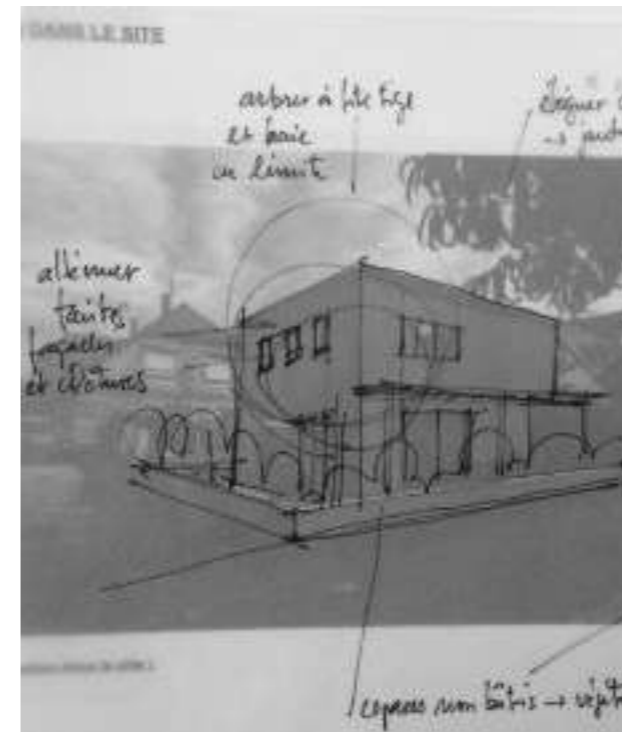
Mettre en perspective besoins particuliers et enjeux collectifs

Dans le cadre de sa mission de conseil, le CAUE aborde systématiquement des thématiques contribuant à faire « projet », en allant au-delà des simples formalités du permis. Sont questionnés l'implantation du projet, l'approche paysagère, environnementale ou énergétique, l'aspect fonctionnel, programmatique ou la capacité d'évolution.

Il est important de souligner que le CAUE n'instruit pas les dossiers, il n'émet pas d'avis, ne fait pas de maîtrise d'œuvre et reste détaché des services de la collectivité. Il a été remarqué que plus tôt le pétitionnaire bénéficiera d'un conseil du CAUE, plus sa démarche de projet et la procédure de permis en sera efficace.

L'année 2022 fut marquée par :

- des conceptions axées sur l'efficacité financière de l'opération,
- un fort intérêt pour la transformation de bâtiments déjà existants,
- des subdivisions parcellaires plus fréquentes avec une forte densification,
- des problématiques d'aménagement et d'usage des espaces extérieurs,
- une volonté générale d'agir de manière plus durable avec le recours à des matériaux biosourcés et une capacité à s'adapter.



Améliorer l'insertion paysagère et optimiser l'usage des sols

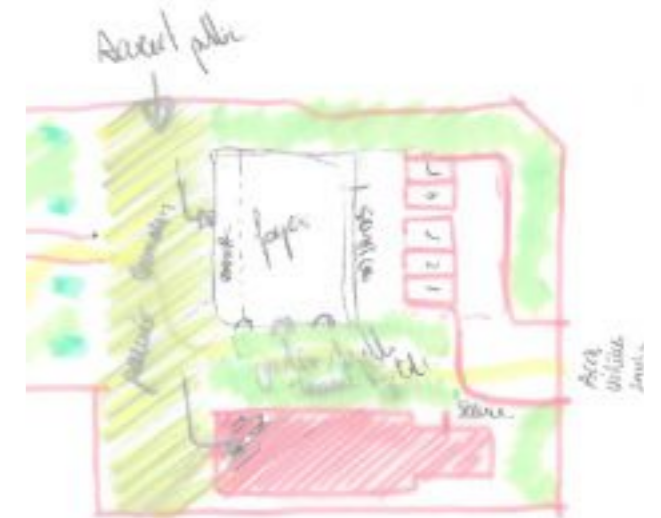
L'approche CAUE

La pratique d'un conseil neutre et indépendant.

L'écoute et le dialogue associé à une approche pédagogique.

Un regard transversal, alliant l'acte d'aménager, de construire ou de transformer aux enjeux de la loi climat et résilience.

Contribuer à la sensibilisation et à la formation des agents, élus et pétitionnaires.



Soulever des potentiels, aider à saisir des opportunités

Transformation d'un corps de ferme en bibliothèque, accueil périscolaire et création d'un nouvel espace public en centre village

Gries (67)

Arnaud BRONNER
Architecte - Conseiller

La commune de Gries a fait l'acquisition d'un vaste corps de ferme situé au cœur du village, en contact avec les espaces et équipements publics principaux du village : mairie, écoles, bureau de poste, rue principale...

Le corps de ferme est accompagné d'un terrain arboré non constructible, en second rang. La vaste cour de ferme comprend également un séchoir à tabac.

La collectivité envisage de transformer le corps de ferme en de nouveaux équipements et espaces publics.

Sont prévus : l'implantation de la bibliothèque municipale, un accueil périscolaire (ALSH), ainsi que le réaménagement de la cour en placette publique multi-usages pour accueillir de petites manifestations (marché hebdomadaire, concerts).

Le corps de ferme et sa maison à colombages sur rue, très visibles depuis les espaces publics majeurs de Gries, présentent un très fort intérêt patrimonial, architectural et urbain et nécessitent d'être restaurés et mis en valeur.

La transformation devra conjuguer cette indispensable restauration respectueuse de l'histoire du bourg avec la mise en place d'un programme d'équipements publics contemporains qui doivent affirmer leur identité et leur lisibilité.

Le projet devra prendre en compte la pente sensible du terrain, et si possible en tirer parti. Il donnera un statut, un usage et une identité claire aux espaces non bâtis et à la partie arborée et non constructible située en cœur d'îlot.

Le projet retenu au terme d'un concours de maîtrise d'œuvre propose d'étendre l'annexe du corps de ferme et de regrouper l'ensemble des équipements dans les bâtiments existants.

Cette solution permet :

- d'utiliser toutes les surfaces disponibles,
- de créer des synergies et des partages de locaux entre les établissements publics,
- de libérer un vaste espace libre autour de la grange, devenue halle multifonction, et de connecter directement les espaces publics du village au cœur d'îlot arboré.

Mandataire équipe lauréate : Nunc architectes

La reprise de la phase opérationnelle est prévue en 2024.

L'approche CAUE

Les intentions de projet de la collectivité étaient très claires dès le début des études préalables ; le programme des établissements publics à y implanter étaient bien définis, soit par la capacité des bâtiments existants, soit par les contraintes d'usages et les effectifs à accueillir (ALSH).

L'intervention du CAUE a surtout permis de mettre en évidence l'importance de la requalification des espaces non bâtis :

- la place accordée à la voiture,
- le statut de nouvel espace public structurant pour le centre du village,
- les possibilités d'usages multiples de ces espaces
- la préservation du cœur d'îlot comme lieu arboré et ouvert au public.

Ces orientations fortes ont beaucoup évolué lors de débats entre élus, sur la base des propositions et des références apportées par le CAUE.



Plan de toitures ©Nunc architectes



Vue de l'extension © Nunc architectes



Vue de la cour © Nunc architectes



Croquis : variations des usages des espaces libres et du séchoir pendant l'année ©Nunc architectes

Les nouveaux enjeux des bâtiments scolaires et d'accueil périscolaire

Communautés de communes Hanau - La Petite-Pierre, Kochersberg - Ackerland et commune de Gamsheim (67)

Gaëlle HILBERT
Architecte - Conseillère

En 2022, le CAUE d'Alsace a accompagné 3 projets importants ayant les mêmes thématiques ; la construction d'espaces scolaires et d'accueils périscolaires ALSH.

Ces sujets - pour lesquels le CAUE d'Alsace capitalise une grande expérience - sont aujourd'hui questionnés par des événements récents qui bouleversent les usages et nos approches : crise sanitaire, urgence écologique, crise économique, augmentation des coûts des matériaux, etc.

Le CAUE a donc promu à travers ces 3 projets, et grâce à sa proximité avec les collectivités, la prise en compte de ces nouveaux impératifs en proposant une vision prospective sur les nouveaux usages, en favorisant l'économie des projets et en imaginant des principes d'aménagement en adéquation avec les enjeux futurs.

Nous avons donc pu repenser les espaces scolaires et périscolaires en questionnant l'utilisation d'espaces non valorisés (circulations, vestiaires) et en les réaffectant à des usages pédagogiques tout en créant des espaces de respiration et de décloisonnement. Les notions de confort et en particulier de confort d'été deviennent primordiales. L'orientation des bâtiments, la gestion des occultations, la sobriété des matériaux, doivent déjà être anticipées dans les réflexions préalables.

Les espaces extérieurs doivent maintenant être envisagés comme le prolongement des espaces pédagogiques mais répondre également aux enjeux climatiques. Au-delà de la constitution d'îlots de fraîcheur, ils doivent à nouveau pouvoir accueillir la biodiversité, servir à la captation de CO₂, à l'infiltration des eaux de pluie... Tout ceci étant inclus dans un aménagement support de développement et d'actions pédagogiques à destination des enfants.

La sensibilisation à ces enjeux est systématiquement proposée aux maîtres d'ouvrage mais également aux futurs usagers par des temps d'échange et de concertation.

L'économie de matériaux et de moyens

Mutualisation des espaces, compacité des bâtiments, matériaux biosourcés et locaux, réflexion sur les déplacements dans et hors la structure : ce sont toutes ces thématiques qui sont introduites lors des études menées.



Accueil périscolaire à Ittenheim - CocoKo ©Weber&Keiling architectes

Toutes ces préoccupations ont pu être retranscrites et portées efficacement par les collectivités auprès des équipes de maîtrise d'œuvre.

Ceci a abouti à la sélection d'équipes engagées dans la prise en compte de ces enjeux, puis au choix de projets généreux et innovants proposant une très grande qualité des espaces projetés, un travail sur la préservation des ressources, le confort d'été, la végétalisation des espaces extérieurs, etc.

Ces projets ont été salués par les collectivités, les services de l'État et les futurs utilisateurs, et deviendront assurément des références dans les années futures.

Construction d'un accueil périscolaire ALSH à Ittenheim | Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland

Construction d'un groupe scolaire et accueil périscolaire à Petersbach | Communauté de communes de Hanau - La Petite-Pierre & SIVOS de la Porte des Vosges du Nord

Nouvelle école maternelle et accueil périscolaire ALSH | Commune de Gamsheim



Groupe scolaire et lieu d'accueil périscolaire à Petersbach - CCHLPP © Larché architectes



École maternelle et accueil périscolaire ALSH à Gamsheim ©Nunc architectes

L'approche CAUE

C'est une connaissance fine du fonctionnement de telles structures qui nous place comme partenaires privilégiés des collectivités. Ceci nous permet également d'anticiper - très en amont - les grands principes d'aménagement et d'orientation d'un projet.

Le CAUE accompagne les collectivités dans le jeu complexe des acteurs : financeurs, services de l'État, diagnostics, usagers (enseignants, gestionnaires, parents d'élèves). La mise en relation et l'écoute de tous ces intervenants permettent d'identifier les principaux besoins et enjeux des projets. Ceci permet également de développer des alternatives innovantes poussées et soutenues par toutes les parties.

L'organisation de visites et la constitution de références communes, l'exemplarité d'autres opérations guident les réflexions globales.

Le CAUE d'Alsace, par son réseau national entre autres, élargit sans cesse ses compétences sur les thématiques innovantes (cours Oasis, formation RE2020, réemploi des matériaux...). Elles sont réinvesties dans tous les nouveaux projets accompagnés.

Stratégie de gestion et de valorisation du patrimoine bâti communal

Romanswiller (67)

Sébastien KOCH
Architecte - Conseiller

Mairie, églises, presbytère, écoles, atelier communal, dépôt, salle culturelle, édifices légués ou préemptés sans moyens de rénovation, terrains naturels, agricoles ou forestiers plus ou moins référencés, chaque commune possède et doit gérer un important patrimoine foncier bâti ou non bâti, avec des moyens techniques ou financiers souvent réduits.

L'augmentation récente et massive du coût de l'énergie s'ajoute désormais à l'évolution des normes (thermiques ou d'accessibilité) et des usages, la fragilisation du bâti ancien, la charge symbolique d'un édifice public, le besoin de rationaliser l'entretien (types de combustibles, ventilation, contrôle d'accès), l'horizon de limitation de l'étalement urbain, la spécialisation et l'externalisation des savoirs et des compétences (entrepreneurs, architectes, thermiciens, économiste, paysagiste, ingénieurs, diagnostiqueurs, ABF...) pour faire de la gestion de ce patrimoine un sujet majeur, complexe et stratégique pour les collectivités.

Désormais largement sollicité, le CAUE accompagne différentes collectivités sur ce sujet.

En termes de méthode, il s'agira en premier lieu de construire un diagnostic transversal de l'état initial (usages / usagers, fonctionnement, conformité incendie, accessibilité, charges et frais d'entretien, devis en cours, diagnostics charpente / plomb / amiante / thermique, type de bail, règlement d'urbanisme, servitudes...) pour le confronter aux besoins, entre souhaits et obligations, ou en révéler des opportunités (usage des combles, du sous-sol, d'une annexe, d'un réseau de chaleur).

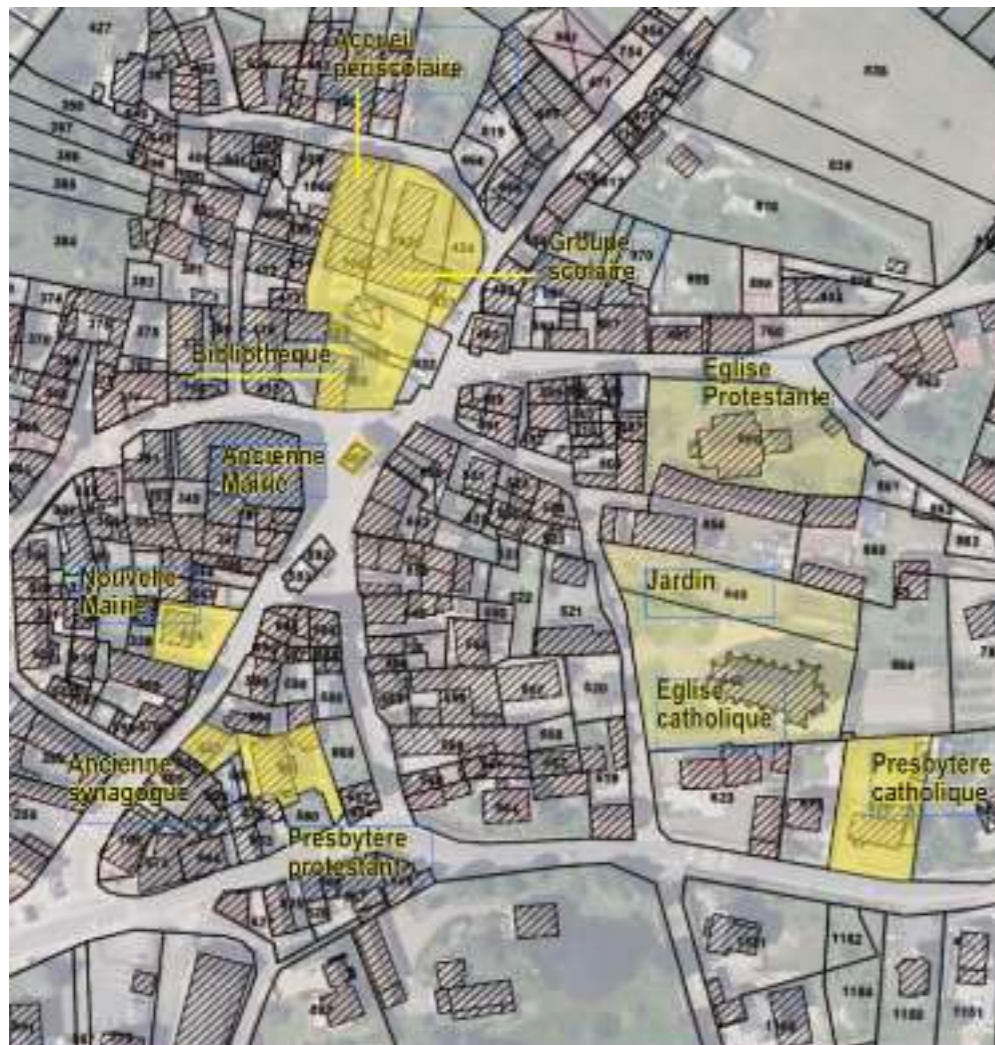
Au regard des moyens de financement et de soutien, il s'agira de mener des études complémentaires (relevé architectural, diagnostics techniques) afin de vérifier des hypothèses (dimensionnement des besoins, étude de capacité / faisabilité) et proposer au maître d'ouvrage des outils de décision : valeurs économique, sociale, symbolique, environnementale, temps de retour...

Idéalement, il s'agit de construire un plan d'action priorisé et réaliste, entre urgence et moyen ou long terme, dans lequel chaque bâtiment ou emprise est un projet singulier (découpage, vente, rénovation thermique, restructuration, extension, location, démolition...) qui doit permettre de transformer les besoins et les contraintes en opportunités de renouvellement ou de dynamisation de l'espace public et social.

L'approche CAUE

L'accompagnement dédié du CAUE comporte notamment :

- l'inventaire des bâtiments et emprises publiques,
- la lecture réglementaire (protection, constructibilité, servitudes),
- la lecture historique / patrimoniale,
- analyse des usages / usagers (type, nombre d'heure, fréquence),
- l'analyse coûts / charges,
- l'intégration des acteurs / financeurs et leurs logiques (usagers, CeA, ADEME, ABF),
- la production d'outils de décision / d'évaluation (hypothèses, coûts, financement, opportunité, priorité),
- l'élaboration d'une stratégie sur la durée.



Les emprises et bâtiments publics du cœur de village

Page de droite
Les bâtiments communaux de Romanswiller, de gauche à droite et de haut en bas :

- bibliothèque,
- presbytère protestant,
- presbytère catholique,
- ancienne mairie,
- nouvelle mairie,
- ancienne synagogue,
- école,
- ancienne école,
- églises catholique et protestante.

©CAUE d'Alsace



Tisser Muter

Études expérimentales sur le devenir du tissu pavillonnaire et des corps de fermes

Réalisation de vidéos

Michel BAYER
Architecte - Conseiller

Valérie LAFORGUE
Architecte - Conseillère

En 2018, nous avons proposé une exposition sur les thématiques de la mutation des tissus anciens « la Renaissance du corps de ferme » et des tissus pavillonnaires « la Grandeur du pavillon ».

Cinq paravents illustrés permettent d'éclairer à la fois le rôle et la place de chacun dans le processus inéluctable de la mutation urbaine mais aussi de questionner les politiques à mettre en place pour la sauvegarde d'éléments typiques de notre architecture locale...

Ce travail s'est poursuivi en 2022 avec la réalisation de maquettes en 3D à partir desquelles nous avons conçu des vidéos, petits films animés destinés à tous les publics. L'un des objectifs de ce support est d'imaginer des projets qualitatifs permettant d'optimiser le foncier des zones urbaines existantes et de limiter l'étalement. L'idée est de permettre à nos interlocuteurs - aux élus en particulier - de visualiser des possibles, de mettre en avant la notion de projet en amont de la règle. Les vidéos sont en quelque sorte des outils d'aide à la décision comme des outils de communication avec le grand public.

L'exposition comme les vidéos ouvrent la voie à des réflexions sur le partage de l'espace urbain et pose la nécessité d'une démarche commune à déployer entre le public et le privé, entre les différents acteurs de l'urbanisme, pour impliquer chacun dans le processus d'amélioration de notre cadre de vie.

En moyenne, 70% du bâti des corps de ferme alsaciens sont des granges et des dépendances ; la sauvegarde de ces précieux éléments qui structurent les noyaux villageois est un enjeu majeur pour nos communes. Aujourd'hui, les pavillons s'immiscent dans le tissu villageois et effacent les traces de l'histoire... Nous avons voulu suggérer des mutations, appropriations, réutilisations possibles et aussi donner envie, « éco-quartier-iser » les centres historiques, créer des îlots de fraîcheur, amener de la terre végétale, cureter certains îlots bâtis pour y apporter de l'air et de la lumière.

60 à 70% du territoire urbanisé de nos communes périurbaines alsaciennes sont occupés par des zones pavillonnaires. Il y a là un véritable potentiel d'évolution des communes à l'étroit dans leurs limites d'urbanisation. Les particuliers qui ont construit les premiers lotissements ont aujourd'hui largement dépassé l'âge de la retraite, leurs maisons sont devenues trop grandes et inadaptées à leurs besoins.

L'approche CAUE

Notre position a été de prendre du recul face à la demande des collectivités, et de fabriquer un outil commun, à la fois appropriable par tous, qui permette une prise de conscience de la situation, de la nécessité de construire un projet de ville, un projet de vie, où chacun puisse être acteur.

Nous avons voulu fabriquer des images qui véhiculent des idées montrant que l'uniformité pavillonnaire n'est pas une fatalité, qu'en changeant quelques règles, quelques réflexes conditionnés on peut aspirer à passer de la zone au quartier.

























Nous avons exploré une nouvelle piste, celle de « l'entre 2 » du redécoupage parcellaire, pour générer entre les pavillons existants par l'association des bandes de 3 mètres non constructibles et pourtant payées au prix fort, un nouveau terrain à bâtir. Une approche qui nous permet d'offrir une diversité typologique d'habitat comme d'espaces libres.

Au-delà de la réponse à une question posée par une collectivité, l'idée est de se servir des exemples de chacune pour alimenter notre recherche et proposer des rencontres et groupes de réflexion impliquant chacun dans le processus de développement qualitatif de notre territoire.

Les vidéos sont visibles sur la chaîne Youtube du CAUE d'Alsace.



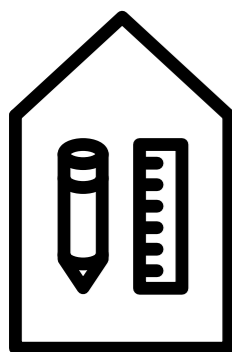
Les conventions d'accompagnement et conseils

Collectivité	Nature de la mission et évolution
 Commune de Hangenbieten	Réflexion préalable à la réorganisation des équipements publics du centre village - restructuration de la mairie Projets de réorganisation multi-sites des ERP communaux. En 2022, éléments de diagnostic, pré-programme, tests de capacités, hypothèses de projets par site.
 Commune de Gries	Réhabilitation d'une ancienne maison à pans de bois en bibliothèque communale Projet de transformation d'un corps de ferme en bibliothèque, création d'un ALSH, d'un nouvel espace public et d'un lieu arboré en centre village. En 2022, études préalables, processus de désignation de la maîtrise d'œuvre par concours. <i>Opération reportée à 2024</i>
 Commune de Sélestat	Appuis et conseils au service urbanisme Conseils pour l'appréciation de la qualité des projets présentés au service urbanisme, proposition de pistes d'évolution des projets, conseils aux demandeurs.
 Commune de Souffelweyersheim	Extension et restructuration de la mairie Projet de réorganisation des services de la mairie. Restructuration et extension des locaux. En 2022, diagnostics, pré-programme, tests de capacité et pistes de projets.
 Commune de Soufflenheim	Création d'un ALSH de 220 places en construction neuve. En 2022, éléments de programme, tests de capacité, pistes de projet et début du processus de sélection de la maîtrise d'œuvre par concours. <i>Projet abandonné</i>
 Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges	Parcours de formation à destination des élus du SCOT Sensibilisation des élus du SCOT aux enjeux urbains et paysagers actuels. En 2022, première intervention sur le thème du développement urbain par l'extérieur.
 Commune de Dalhunden	Réflexions au sujet du centre village et périscolaire Dans le cadre de l'acquisition de foncier dans le centre du village, projet de construction d'un ALSH neuf, de transformation d'une construction existante et de requalification des espaces publics attenants. En 2022, éléments de diagnostic et enjeux de l'opération, pré-programme, hypothèses d'implantation, vers une définition d'un périmètre d'études et opérationnel.
 Commune de Hohengoett	Transformation d'un corps de ferme, densification d'une parcelle en centre-bourg Dans le cadre d'une acquisition de foncier en centre village, conseil préalable à l'urbanisation de la parcelle. En 2022, diagnostic et enjeux de l'opération, étude de capacité, propositions de principes d'aménagement.
 Commune de Benfeld	Nouvel espace polyvalent : salle de spectacle et salle polyvalente Étude menée pour déterminer la capacité de transformation et d'extension de la salle existante avec ajout d'un nouveau programme. Puis aide à la décision pour construire un nouvel équipement intégré au site naturel et aux équipements préexistants. La sélection de la maîtrise d'œuvre a eu lieu en juillet 2022.
 Communauté de communes de Hanau - La Petite-Pierre SIVOS de la Porte des Vosges du Nord	Groupe scolaire et lieu d'accueil périscolaire à Petersbach Projet porté par la CC et 7 communes associées, il comprend 8 classes et un accueil périscolaire 80 places. Étude de faisabilité pour vérifier son implantation sur un site urbain et contraint : gestion des accès, fonctionnalité avec entités distinctes, rapport au site, nouvelles réglementations RE2020, cour végétalisée. La sélection de la maîtrise d'œuvre a eu lieu en septembre 2022.
 Communauté de communes du Kochersberg et de l'Ackerland	Accueil périscolaire ALSH à Ittenheim Projet de structure à forte capacité d'accueil (178 places). Réflexions sur une organisation innovante des espaces pour une meilleure gestion des groupes - 3/6 ans et 6/11 ans. Attention forte portée au site d'implantation avec une renaturation des espaces extérieurs en prolongement des espaces pédagogiques intérieurs. La sélection de la maîtrise d'œuvre a eu lieu en septembre 2022.
 Commune de Gamsheim	Nouvelle école maternelle et accueil périscolaire sur le site du Bitzig Étude à l'échelle de la commune pour tester les possibilités d'implantation d'une telle structure. Aide à la décision des élus et définition des enjeux de fonctionnement du projet sur le site pressenti. La sélection de la maîtrise d'œuvre a eu lieu en octobre 2022.
 Le Vaisseau - Collectivité européenne d'Alsace	Restructuration du jardin du Vaisseau Aide à la réflexion et à l'organisation pour la mise en œuvre d'un projet de restructuration et de réaménagement des espaces paysagers, pédagogiques et de médiation du Vaisseau à Strasbourg.
 Communauté de communes du Pays Rhénan	Création d'une halle sportive à Roeschwoog Réflexion menée avec 7 communes associées pour la construction d'un espace sportif commun. Détermination des besoins et du type de construction de l'équipement.
 Commune de Gresswiller	Accueil périscolaire ALSH et locaux communaux Aide à la détermination des besoins et des possibilités d'implantation de la structure sur un site central de la commune. Mise en relation avec les équipements du site et attention portée à l'intégration au tissu environnant.
 Commune de Marmoutier	Réflexions sur le devenir du centre ancien de Marmoutier, aménagement du parvis de l'église et des rues constitutives de l'ancienne abbaye.
 Commune de Still	Réhabilitation-restructuration d'un bâtiment en accueil périscolaire ALSH Diagnostic et étude de capacité sur un bâtiment en voie d'acquisition par la commune et pressenti pour accueillir l'accueil périscolaire.
 Communes de Breitenbach, Maisonsgoutte, Ranrupt, Saint-Martin et Steige	Projet local / global de collaboration entre 5 communes sur la trajectoire d'un écoterritoire. Début d'une démarche exploratoire ayant identifié 6 axes de travail : la forêt, l'urbanisme, l'alimentation, l'écotourisme, les mobilités, la culture. 
 Commune de Hoffen	Le nouveau groupe scolaire viendra concentrer 5 bâtiments scolaires avec un pôle périscolaire. Le choix du site est particulièrement sensible en termes de mutualisation des équipements sportifs, des accès et de l'insertion urbaine.
 Commune de Mutzig	Approche urbaine et paysagère, déclinée sur différents sites dont l'emblématique friche brassicole Mutzig, ou le secteur du Schlossmatten entre la Bruche et son canal, afin d'envisager la valorisation de ces sites dans la dynamique Petites Villes de Demain.
 SIVU d'Achenheim	La réflexion préalable à la restructuration-extension du gymnase doit orienter les possibilités de rénovation thermique et de reconfiguration, afin d'optimiser l'ajout de nouvelles surfaces pour desservir les activités, ouvrir les usages et améliorer le confort.
 Commune de Kintzheim	La restructuration-extension de l'ancien club-house est l'occasion de questionner les accès et stationnements de l'ensemble de la zone sportive. Le projet permettra d'embellir, sécuriser et intégrer de nouveaux usages sur le site afin d'en faire un vrai lieu de vie.
 Commune de Bouxwiller (67)	La demande porte sur le réaménagement de la monumentale place du château. Exploration de leviers de dynamisation : accessibilité des voitures et piétons, valorisation du patrimoine architectural et végétal, évolution des bâtiments et espaces limitrophes...

	Commune de Saint-Maurice	Il s'agit d'intégrer la création d'un espace associatif à destination des seniors à une réflexion sur l'optimisation des besoins énergétiques de l'église, ainsi que la valorisation de petits espaces publics et paysagers au cœur du village.
	Commune d'Ingwiller	La plateforme sportive d'Ingwiller comprend différents bâtiments (deux gymnases, dojo, vestiaires) et aménagements (terrains de foot et de tennis) dont il faut repenser les usages et l'organisation afin d'établir un projet global de valorisation du secteur.
	Commune de Romanswiller	Réflexion globale sur différents bâtiments publics au regard de leur occupation, leur état général, leurs performances et consommations énergétiques. Il s'agit de repenser les usages et la gestion de ce patrimoine, pour aménager un espace dédié à la petite enfance.
	Commune de Scherwiller	Approche globale d'un ensemble de bâtiments publics : ancienne poste, ancien corps de garde, mairie, salle polyvalente. Réflexion stratégique visant à prioriser les aspects fonctionnels, énergétiques et patrimoniaux, et l'évolution des espaces publics centraux.
	Association AtMO Grand Est	Accompagnement de l'association pour la restructuration de son siège social à Schiltigheim, comprenant 2 halls construits en 1994 et 1997. Il s'agit d'envisager un projet exemplaire en termes de fonctionnalités, d'image, de bilan carbone et de qualité de l'air.
	Commune de Reichstett	Restructuration-extension de l'accueil périscolaire Dans un souci pratique et dans l'intention de limiter l'étalement urbain, la commune a fait le choix de maintenir la structure d'accueil sur le site des écoles. Le projet devra composer avec l'existant, veiller à maintenir un maximum d'espaces verts, libres pour les enfants, faciliter les échanges, les circulations, identifier clairement les différentes structures.
	Commune de Durningen	Réaménagement d'un ancien corps de ferme en lieu de centralité et de services pour la commune Réhabiliter le hangar à tabac à un nouvel usage, celui d'un restaurant / bar à l'échelle de la commune qui devra aussi permettre l'accueil d'associations. Ouvert à la location, sa propriété et sa gestion resteront communales afin d'en assurer la meilleure exploitation, l'intérêt public.
	Commune de Schleithal	Réaménagement de la rue principale / rédaction d'un questionnaire Concertation (retour 150/600 ménages) visant à éclairer la municipalité sur les envies et besoins de la population. Schleithal est un village-rue qui s'étend sur plus de 3 km et 8 m de large (trottoirs compris). De nombreux problèmes de circulation et d'insécurité attendent une réponse urbaine. Il s'agira d'amener les élus comme les habitants à étendre la zone de réflexions, d'intervention pour espérer proposer des aménagements pertinents et qualitatifs au-delà de l'axe.
	Commune de Oberhausbergen	Réflexion sur la mutation des zones pavillonnaires et des zones d'extension futures Une première étape vise à rédiger un cahier des charges pour le site Caddie désaffecté, ancien lieu de fabrication de chariots de supermarché. Au milieu d'une zone pavillonnaire, après sa dépollution, proposer une variété d'habitats et des activités attrayantes pour le quartier, la commune.
	Commune de Seebach	Réflexion urbaine (études et conseils) dans le cadre de la politique de préservation du tissu des corps de ferme engagée par la commune de Seebach Participation à la réalisation d'une vidéo de sensibilisation sur la thématique de la renaissance des corps de ferme. Étudier la réhabilitation et la création d'équipements communaux, inscrire le patrimoine de demain dans la modernité et le respect du patrimoine ancien, sans le plagier, comme une nouvelle étape de l'histoire de la commune, ouverte à la mutation.
	Commune de Lampertheim	Réalisation de fiches-conseils à l'attention des particuliers désireux de restaurer leur patrimoine ancien Outil de sensibilisation d'accompagnement en pré-instruction auprès des particuliers.
	Commune de Grendelbruch	Création d'une salle des fêtes Le projet doit permettre de trouver un site approprié pour y implanter le nouvel équipement. Trois premières variantes ont permis de remettre en cause le choix initial du site. La poursuite de l'étude vise à tester la faisabilité d'un second site.
	Commune de Krautergersheim	Restructuration-extension du groupe scolaire Le projet est en suspens après quatre variantes de faisabilité dont l'évolution a porté sur la réduction du coût. Évolution du programme, simplification de la partie restructuration.

	Syndicat Mixte du SCOT Montagne, Vignoble et Ried	Parcours de formation à destination des élus du SCOT (Ribeauvillé) Trois conférences sur les thématiques de la densité / ZAN / mise en valeur du potentiel du bâti ancien.
	Commune de Dettwiller	Réflexion sur les équipements et espaces communaux La commune a de prime abord l'aspect d'un village-rue avec tous les inconvénients que cela comporte. Elle a commencé son développement autour d'un noyau initial avec lequel il s'agira de renouer. Donner une place à un espace public appropriable par la population. Réhabiliter une ancienne usine de fabrication de chaussures en école.
	Commune de Bischheim	Réflexion sur la mutation urbaine d'une portion de l'îlot-centre, angle de la route de Bischwiller et de la rue du Général Leclerc Continuité d'un travail initié en 2012, après la rédaction d'un cahier des charges établi sur la base d'études/esquisses urbaines réalisées par des étudiants en architecture.
	Commune de Cosswiller	Projet d'aménagement d'un lotissement en lien avec Procviss Forts enjeux environnementaux. Partenariat avec l'ADEUS.
	Commune de Erstein	Création d'un marché couvert par la réhabilitation des anciens abattoirs et création d'un grand préau en extension de l'espace de la salle L'aménagement des berges par des gradins permettra de profiter de la présence du cours d'eau. Au-delà de la réhabilitation de corps de ferme en tant qu'éléments patrimoniaux dignes de sauvegarde, réfléchir à la « ré »-habilitation de ceux-ci dans la vie de la commune, trouver de nouveaux usages au service des habitants, offrir une variété d'habitat en restaurant granges et dépendances, « éco-quartier-iser » le centre-bourg (curetage/apport de terre végétale).
	Commune de Brumath	Une première phase a été d'étudier la faisabilité de la réhabilitation d'une parcelle et sa maison d'habitation en centre-bourg. Cette dernière a mis en évidence la difficulté de gérer et rentabiliser la création d'un parking enterré pour la gestion des voitures. La collectivité a pu faire l'acquisition de la parcelle contiguë rendant le projet plus viable. Celui-ci propose la réhabilitation de la maison à pans de bois de la première parcelle, la démolition des bâtis sur la parcelle voisine sans grand intérêt patrimonial, la création d'un petit immeuble en harmonie avec la rue ainsi que la création de 6 maisons accolées sur l'arrière avec jardins en pleine terre, implantées sur la trace des anciennes granges.
	Commune de Lampertheim	Forum de l'Habitat et de l'Environnement La commune a organisé un forum utile et pratique, lors d'un week-end de septembre sur les questions d'habitat, d'environnement, mais aussi de patrimoine bâti. Invité à y produire du conseil, le CAUE a répondu à plus d'une vingtaine de consultants sur des questions d'habitat durable, d'intégration dans l'écosystème rural, d'isolation, etc.
	Commune de Brunstatt-Didenheim	Appuis et conseils au service urbanisme Le CAUE, sur sollicitation de la commune, émet des remarques sur l'architecture, l'insertion du projet visé, afin de compléter les analyses des dossiers par les services techniques, juridiques, etc. et aidant aux décisions du maire.
	Commune de Schweighouse-Thann	Dans le cadre d'une convention avec la commune, le CAUE est amené à réfléchir sur le devenir de la place principale, des rues attenantes et des espaces publics centraux.
	Commune de Bischofsheim	Aménagement du centre ancien et revitalisation Le projet s'articule autour d'une restructuration des deux fermes contiguës. Il vise à délester la place centrale de la commune d'un certain nombre de stationnements afin de favoriser les activités y prenant place.
	Commune de Duppigheim	Restructuration de l'école primaire Les Colverts Le projet porte sur une réorganisation du hall mais se concentre essentiellement sur une amélioration du traitement des ambiances et de l'aspect thermique. Réflexion sur la mise en place d'un dispositif en façade pour éviter l'éblouissement et la surchauffe.
	Commune de Rosenwiller	Suivi des projets de construction sur la zone d'extension du village La situation économique actuelle est à l'origine de plusieurs défections dans l'acquisition de terrain à bâtir. De nouveaux conseils ont été donnés sur des parcelles remises en vente.

Formation des élus



90
élus formés dans
le cadre
d'interventions
auprès de SCOT

La formation est inscrite dans les missions des CAUE par la loi sur l'architecture de 1977. La formation professionnelle a été réformée par la loi du 5 septembre 2018.

L'action de formation ou action de développement des compétences se définit comme « un parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel » (article L. 6313-1 du Code du travail).

La réalisation du parcours de formation nécessite des moyens pédagogiques, techniques et humains adaptés.

Les programmes de formation CAUE sont construits à partir des connaissances, des compétences et des expériences de terrain du CAUE d'Alsace, des contacts multi-acteurs du réseau et avec son expérience d'ingénierie de formation. Ils s'adressent aux acteurs du cadre de vie : professionnels des secteurs privés et publics, élus, agents des services de l'État, des administrations publiques, et des collectivités mobilisées dans le domaine associatif, de l'enseignement...

L'offre de formation du CAUE s'adapte aux besoins des territoires et aux publics auxquels elle s'adresse en termes d'objectifs, contenus, formats, modalités pédagogiques, outils, suivis... L'activité Formation confiée au CAUE se nourrit des apports des activités de conseil, de sensibilisation, d'information, en identifiant des besoins, en même temps qu'elle impacte celles-ci puisqu'elle participe à la montée en compétences des bénéficiaires et donc à la qualité de leurs demandes.

Les programmes proposés prennent en compte :

- les observations du CAUE concernant les problématiques locales, acteurs et enjeux,
- les besoins des territoires et les politiques publiques locales et nationales,
- les ressources existantes sur place et au-delà, relatives aux sujets concernés,
- l'intérêt public,
- la possibilité de mutualisation de contenus nationaux, de partage d'expériences, ainsi que l'opportunité d'adaptation et de déclinaison suivant les spécificités locales,
- les évolutions de la société.

Le CAUE œuvre dans le sens :

- du respect de l'environnement (économie de diffusion et d'impression de papier, des déplacements, etc.),
- de la mutualisation et de la capitalisation des actions entreprises et menées par les CAUE au niveau national,
- de la recherche d'innovation dans les méthodes, les programmes, les partenariats, la diffusion...

À ce jour, le CAUE d'Alsace a développé des programmes de sensibilisation des élus sur la reconversion des corps de ferme, sur le devenir des friches industrielles, sur les possibilités de réinvestissement des zones pavillonnaires, ainsi que dans le cadre des schémas de cohérences territoriales. Les architectes et paysagistes-conseillers accompagnent quotidiennement les élus locaux dans leur projet par un conseil et une pédagogie sur-mesure.

La fusion des deux CAUE en CAUE d'Alsace a mis en évidence la nécessité de se professionnaliser sur la formation pour :

- répondre aux objectifs de la loi,
- accompagner les élus locaux,
- former les salariés pour devenir formateurs
- viser l'objectif Qualiopi,
- consolider le CAUE sur le territoire, comme véritable organisme de formation.

En 2022, le CAUE d'Alsace a déposé un dossier auprès de la préfecture du Bas-Rhin pour conserver l'agrément CNEFEL (Conseil National de la Formation des Elus Locaux).



Interventions au sein de SCOT

SCOT Colmar-Rhin-Vosges SCOT Montagne, Vignoble et Ried

Michel BAYER
Architecte - Conseiller

Arnaud BRONNER
Architecte - Conseiller

Valérie LAFORGUE
Architecte - Conseillère

Le CAUE d'Alsace a été sollicité par le Syndicat Mixte pour le SCOT Colmar-Rhin-Vosges pour la création d'une série de conférences de formation à l'adresse des élus de ce territoire, composé de 3 Communautés de communes et 65 communes, soit 167 000 habitants.

En collaboration avec l'équipe de pilotage du SCOT, nous avons déterminé les thématiques à aborder et les modalités de présentation.

Le thème principal porte sur l'application de la démarche ZAN (Zéro Artificialisation Nette).

Pour le CAUE, l'enjeu de cette formation porte sur une approche pédagogique de cette question en l'abordant par le biais de diverses expériences menées sur le territoire.

Il s'agit de montrer les liens et incidences entre la démarche de ZAN et d'autres aspects de l'urbanisme, tels que la qualité de vie sociale, la pression foncière, la valorisation du patrimoine.

Le CAUE a également été sollicité par le Syndicat Mixte du SCOT Montagne, Vignoble et Ried pour la création d'une série de conférences de formation à l'adresse des élus de ce territoire, composé de 2 Communautés de communes et 24 communes, soit 24 000 habitants.

En collaboration avec l'équipe de pilotage du SCOT, nous avons déterminé les thématiques à aborder et les modalités de présentation.

Le thème principal porte sur l'habitat, les formes urbaines et la notion de densité.

Pour le CAUE, l'enjeu de cette formation porte sur une approche pédagogique de cette question en l'abordant par le biais de diverses expériences menées sur le territoire.

Il s'agit de montrer les possibilités des faire évoluer les typologies de bâtis existants et des tissus urbains correspondants, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes actuels des citoyens, et cela en valorisant le patrimoine. La reconversion des corps de ferme et la mutation des zones pavillonnaires sont les lieux de cette évolution.

L'idée est de tisser des liens à l'échelle urbaine et de faire muter le bâti pour un meilleur confort de l'habitat.

L'approche CAUE

Ce cycle de conférences est constitué à partir des études d'urbanisme suivies par le CAUE (projets urbains restés en phases d'étude ou réalisés).

Le propos n'est pas de présenter ces études, mais de les utiliser pour illustrer une démarche de réflexion, de projet propre au CAUE, principe récurrent d'un élargissement systématique du regard au-delà de la demande initiale exprimée par les collectivités.

Développement par l'extérieur Les travers des développements extérieurs



Est-ce un village ? Lequel ?

Augmentation des distances à parcourir : des villages tout voiture,
Des quartiers et leurs habitants déconnectés du village et de la collectivité,
Paysage, espaces publics, architecture : des développements peu valorisants pour la commune,
Programme et usages : des quartiers mono-fonctionnels, rendant difficiles les parcours résidentiels.



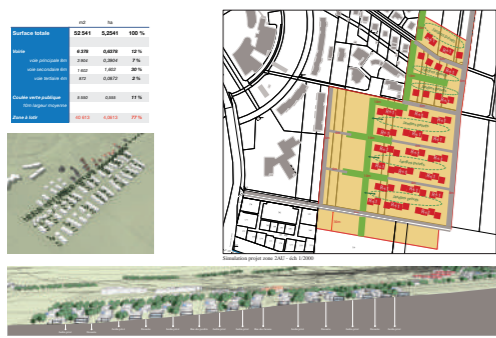
- Un site patrimonial.
- Anciens jardins conventuels de l'abbaye de Marmoutier.

Les élus sont sous la pression d'une demande des propriétaires fonciers qui souhaitent bâtir des logements individuels dans cette zone IAU qui est un verger.

CAUE Alsace «Un développement urbain par l'extérieur»

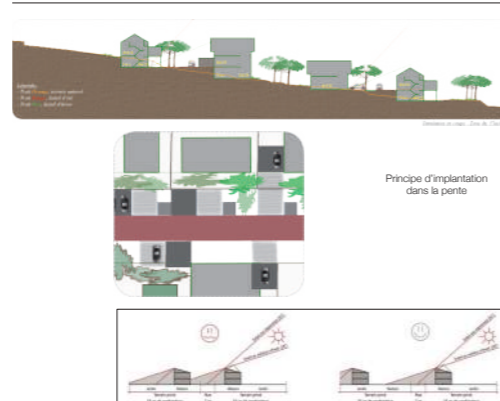


Document final CAUE intégré au PLUi



Cette disposition retenue s'intègre au PLUi sous forme d'une OAP

- Malgré la présence de la coulée verte, les chiffres montrent un pourcentage de surface à bâtir important.
- Les futures opérations bâties gagneront en confort et valorisation.



Interactions architecture / urbanisme

- Un site orienté plein sud avec une vue dégagée.
- Pourquoi pas des rues asymétriques ?

Le PLU de la commune nous y incite déjà !

«Un développement urbain par l'extérieur»



Extraits ©Michel Bayer - Arnaud Bronner



La conférence ©M.Bayer



Thème n°1 ©M.Bayer - V.Laforge

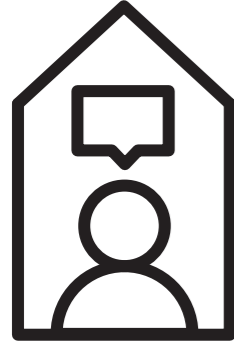


Thème n°2 ©M.Bayer - V.Laforge



Thème n°3 ©M.Bayer - V.Laforge

Particuliers



1956
conseils aux
particuliers

2022 a été une année de réorganisation du conseil aux particuliers. Les architectes libéraux -exerçant des missions de conseils aux particuliers pour le CAUE - ont intégré des permanences sur les sites de Colmar et Strasbourg.

Des permanences ont également été installées à Bennwhir, Bergheim, Breitenbach, Masevaux, Sarre-Union et Schirmeck. D'autres sont à venir dans l'Eurométropole de Strasbourg, à Sélestat et Mulhouse. L'objectif est d'être accessible pour le plus grand nombre et de servir le public sur les questions d'architecture, de paysage, d'énergie, d'environnement et de patrimoine.

Le champ des conseils s'amplifie avec les questions énergétiques, de sobriété, de reconversion du patrimoine et la loi climat et résilience.

Les 5 architectes - conseillers ont été formés sur la RE2020 cette année.

De nombreuses aides financières fleurissent mais la définition du projet et des économies possibles en amont de l'octroi de ces subventions est un précieux soutien technique pour les particuliers.

Les professionnels permettent de reformuler le projet, d'avoir une vision globale sur le sujet pour un bouquet de travaux, de renvoyer vers d'autres partenaires (l'ADIL, l'ADEME, des conseillers FAIRE), de vérifier la compatibilité entre le programme et l'enveloppe financière, d'examiner la mise en œuvre des produits, de s'assurer du respect avec le document d'urbanisme en vigueur, de soutenir l'intégration architecturale et paysagère des projets, de faire valoir l'intérêt de la qualité architecturale au service d'un territoire.

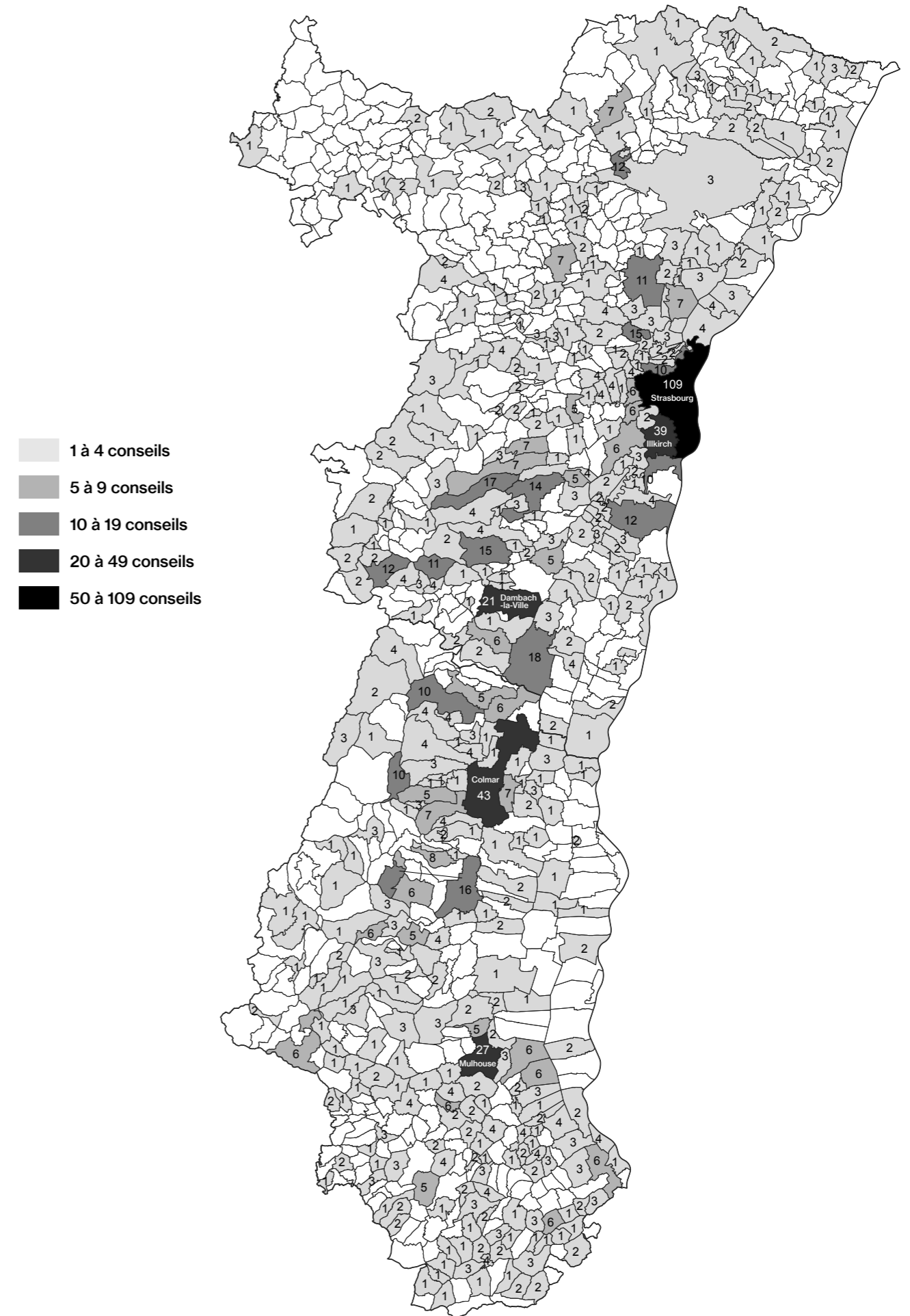
La rareté des terrains disponibles, la pression immobilière, le décrochage entre les revenus moyens des ménages et le prix du foncier invitent à porter le regard sur l'existant. Les modèles économiques et les partenaires immobiliers habituels sont en évolution.

Les particuliers font - eux aussi - face à la pénurie de matériaux, à la hausse des prix, à l'indisponibilité des entreprises. L'autoconstruction reste une solution pour un public non averti dans des projets de réhabilitation. Les particuliers sont en recherche d'information et de conseil.

Le conseil dispensé est neutre et gratuit.



Carte de la répartition des conseils aux particuliers par commune en 2022



Les chiffres clés

1311
conseils dispensés

➔
1956 en 2021

3
architectes-conseillers

en interne

448
conseils sur le bâti ancien en vue d'une subvention

863
conseils pour tout type de projet

5
architectes-conseillers

intervenants extérieurs

210
conseils dans le cadre du dispositif de Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial (SVHP) dans le Bas-Rhin

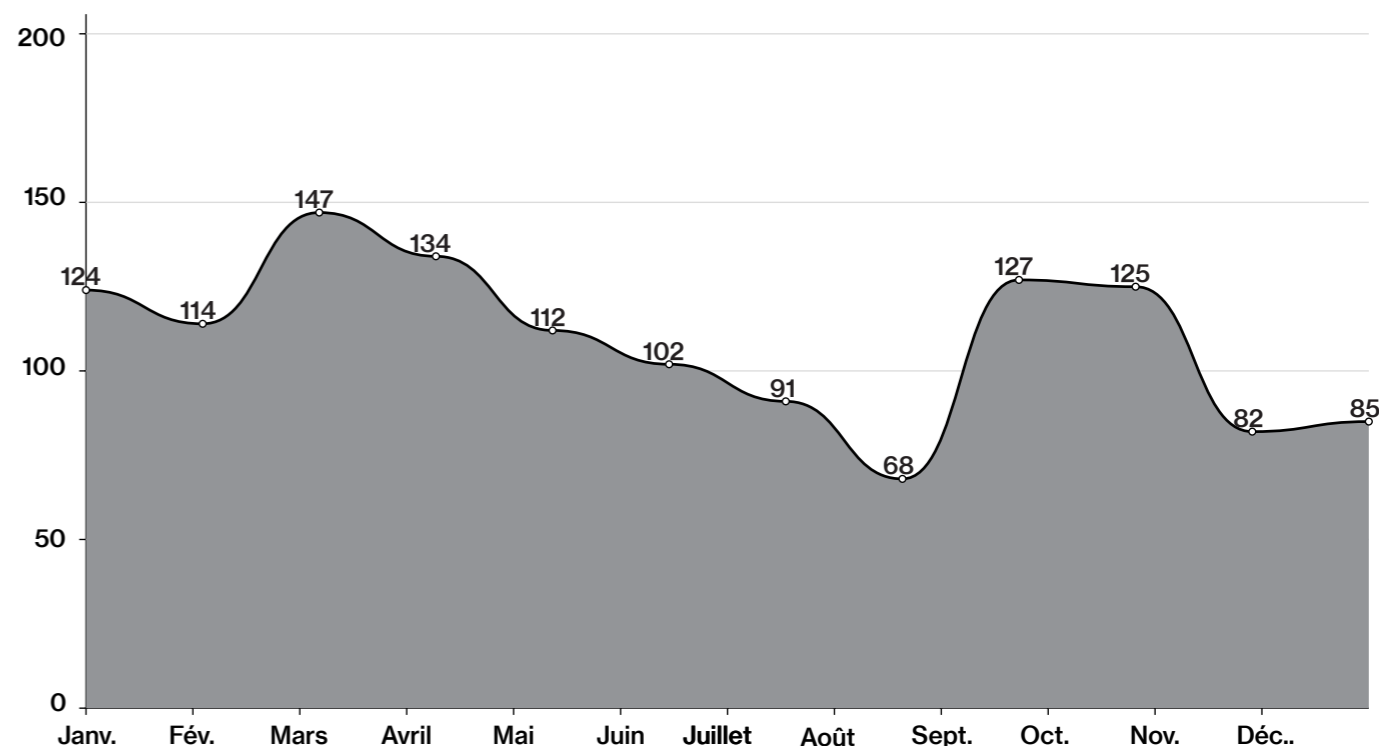
238
conseils dans le cadre du dispositif Plan Patrimoine dans le Haut-Rhin

2
architectes-conseillers

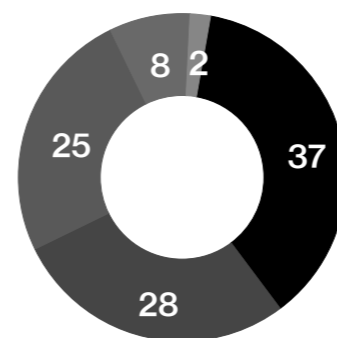
plans d'aide pour le bâti ancien

160
dossiers en attente
14
validés avant travaux
18
dossiers complets
13
validation de la CeA
5
travaux terminés

Évolution de la demande sur l'année

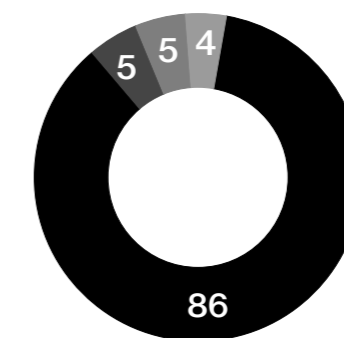


Type de conseil (en %)



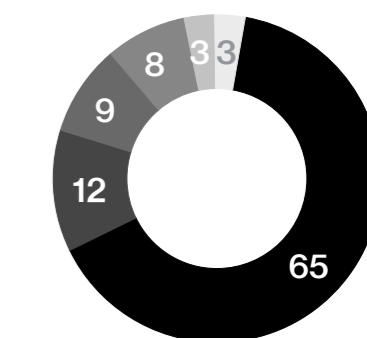
- Conseil sur le terrain
- Conseil au CAUE
- Conseil par téléphone
- Conseil par mail
- Conseil en commune ou salon

Type de projet (en %)



- Logement individuel
- Logement collectif
- Autre (garage, grange, etc.)
- Immeuble (copropriété)

Type de travaux (en %)



- Réhabilitation
- Neuf
- Extension
- Ravalement
- Énergie
- Jardins et abords

N.B. : Un conseil peut être concerné par plusieurs types de travaux.

Forum de l'Habitat et de l'Environnement

Lampertheim (67)

Carole PEZZOLI
Directrice

Gautier RIEGEL
Architecte DPLG
Mission de conseil

Catherine WALTER
Architecte - Conseillère

Selon le ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires, le secteur du bâtiment représente 44% de l'énergie consommée en France, loin devant le secteur des transports (31,3%).

Chaque année, le secteur du bâtiment émet plus de 123 millions de tonnes de CO₂, ce qui en fait l'un des domaines clés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la transition énergétique. Il faut rendre massivement le bâtiment plus économe en énergie. Il faut rénover l'existant intelligemment et dans le respect des matériaux anciens.

La crise sanitaire, les divers rapports sur les changements climatiques (GIEC) et les instabilités internationales ont d'autant mieux mis en lumière les risques environnementaux et sanitaires qui nous menacent.

Penser son habitat et son intégration dans le bourg dans une logique de durabilité, surtout s'il s'agit d'une maison ancienne, sont des nécessités qui préoccupent de plus en plus de citoyens.

Devant cette urgence, comment créer de l'habitat ou rénover les logements (immeubles, petits immeubles, pavillons ou maisons de ville) afin qu'ils deviennent peu consommateurs en énergie, voire à énergie positive, avec un impact faible sur l'environnement, tout en restant agréable à vivre ? Comment rénover une maison alsacienne afin qu'elle retrouve un usage acceptable suite à un héritage tout en respectant ses spécificités voire dans certains cas ses éléments bâtis classés ou remarquables ?

La commune de Lampertheim a souhaité proposer un forum utile et pratique, le samedi 3 septembre 2022. Forum organisé par stand où chacun a pu trouver l'information dont il a besoin pour un habitat durable. Les exposants, essentiellement hors du monde marchand, ont pu parler santé, juridique, étaient impliqués dans le conseil et l'accompagnement, pouvaient s'exprimer sur des problématiques d'acquisition ou très concrètement de choix de matériaux, étaient acteur de la construction ou de la transformation d'un bien immobilier, ou intéressés au recyclage dans le quotidien des familles ou encore à la permaculture.

Le CAUE a proposé des consultations individuelles, assurées par quatre conseillers alternant sur la journée.

L'approche CAUE

La participation du CAUE d'Alsace à ce forum a permis aux particuliers d'aborder de sujets comme :

- la transition du logement vers l'habitat durable,
- la définition de son intégration dans l'écosystème urbain ou rural qui l'entoure,
- des orientations à prendre suite à l'acquisition d'une maison ancienne,
- la découverte d'un élément immobilier remarquable dans le logement d'un aïeul,
- les choix d'isolation en limitant les ponts thermiques, les diverses possibilités pour une meilleure performance thermique, etc.



Un conseil auprès de particuliers ©CAUE d'Alsace



Accueil du Forum ©CAUE d'Alsace



Accueil du Forum ©CAUE d'Alsace



Un conseil auprès de particuliers ©CAUE d'Alsace

Milieu scolaire

Sensibilisation du jeune public



3172
jeunes sensibilisés

235
enfants d'école maternelle

1453
enfants d'école élémentaire

784
collégiens

618
lycéens

47
jeunes en enseignement sup.

35
extra scolaire

Le cadre législatif a initié l'introduction d'une sensibilisation à l'architecture pour tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au secondaire. Pour accompagner ou conduire ces actions, le CAUE travaille en partenariat avec les acteurs locaux compétents dans les domaines de la pédagogie et de l'architecture.

Les architectes - conseillers du CAUE interviennent sur demande dans toutes les structures d'enseignement et de formation : écoles, collèges, lycées, associations, etc.

Tout au long de l'année, nos interventions peuvent prendre différentes formes : interventions ponctuelles, accompagnement d'un projet de classe, dispositifs spécifiques / Action Culturelle en Milieu Scolaire d'Alsace (ACMISA) - architecture / Classe d'Initiation à l'Architecture.

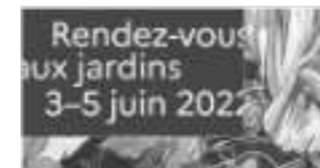
Initiée en 2018 dans le Bas-Rhin, l'opération nationale « Les Enfants du Patrimoine » est portée par le CAUE d'Alsace avec le soutien de la Fédération Nationale des CAUE, du Ministère de la Culture et du Ministère de l'Éducation nationale. Cet événement devient un dispositif phare qui prend toujours plus d'ampleur.

Évènements nationaux (tous niveaux confondus)

2257 jeunes sensibilisés à travers les opérations menées par le CAUE avec le soutien de la DRAC du Grand Est



1881
Les Enfants du Patrimoine

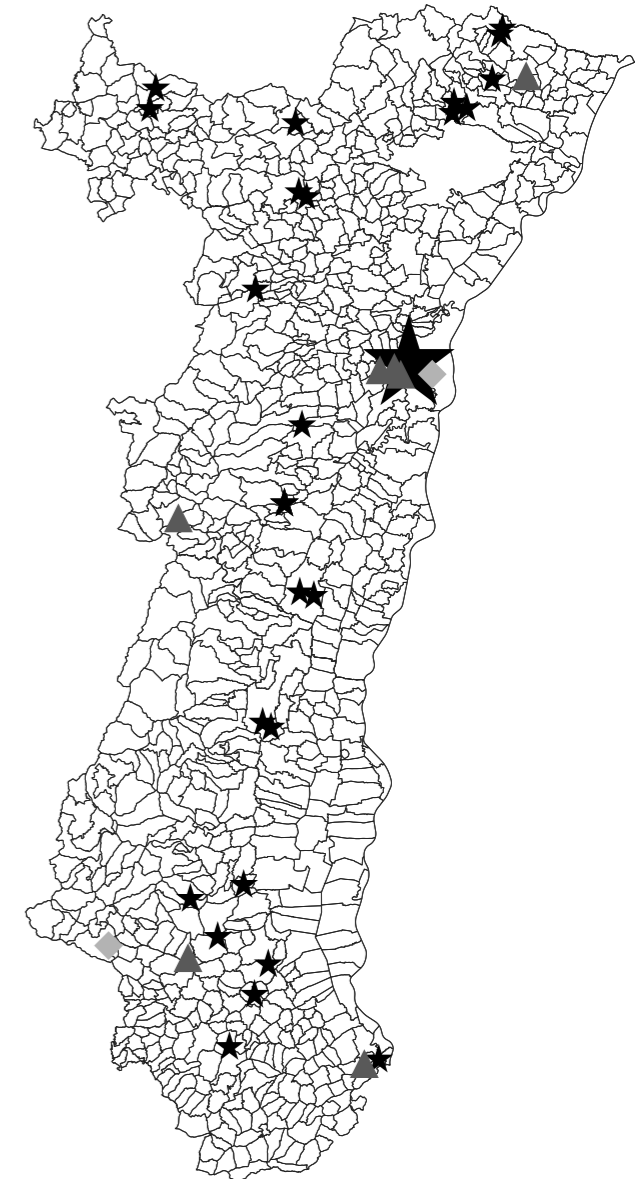


285
Les Rendez-vous aux jardins



91
Journées Nationales de l'Architecture

- ◆ 2 activités JNA
- ▲ 7 activités Rendez-vous aux jardins
- ★ 41 activités Enfants du Patrimoine



Répartition des activités de sensibilisation dans le cadre des événements nationaux 2022

Challenge Ville Durable

Collège Pfeffel
Colmar (68)

Catherine WALTER
Architecte - Conseillère

Comment parler aux élèves de collège du métier d'architecte tout en faisant de la sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et aux paysages, lors d'un moment de discussion sur des choix d'orientation ?

Le challenge proposé aux élèves de troisième du collège Pfeffel a différents objectifs :

- informer les jeunes sur les métiers de la conception architecturale,
- les plonger dans la conception des villes.

L'enseignante d'arts plastiques Anita Riess - rencontrée lors de la formation 2022 des enseignants du 2nd degré « Sensibilisation à l'architecture » - a demandé l'intervention du CAUE d'Alsace auprès de ses classes de 3ème.

Ensemble, ils ont réinventé, étoffé et réorganisé un format préexistant court, en cinq séances. L'idée est de déboucher sur une maquette d'intention plus ou moins fragile (puisque c'est un challenge) et une restitution orale pour une évaluation des élèves.

La première séance est l'occasion pour les jeunes de se poser la question de ce qu'est l'architecture et à quoi elle sert.

On définit ensuite ensemble ce qu'est une ville, puis ce qu'est le paysage. Les métiers afférents à la conception sont évoqués et décrits avec quelques exemples et au-delà de la définition de l'INSEE, qu'est-ce qui constitue une ville ?

Une séance est consacrée aux enjeux climatiques et démographiques des villes et comment les quartiers durables y répondent.

Lors d'une séance, les élèves ont l'occasion de (re)découvrir un ensemble bâti proche du collège. Ils déambulent dans une cité-jardin liée à une ancienne manufacture textile. Le but est de montrer aux jeunes une conception de logements à la fois représentative des cités-jardins de Colmar au tournant du XXème siècle et évocatrice des écoquartiers qu'on plébiscite aujourd'hui.

C'est l'occasion pour eux de regarder ce qu'ils ont sous les yeux au quotidien de manière plus précise et critique. Ils reviennent au collège avec des croquis de détails.

Les dernières séances sont consacrées à la manipulation, au découpage et au collage du papier sous toute sorte de formes afin de créer des petits édifices. Ils produisent par groupe de trois ou quatre une maquette de « quartier durable » en faisant des choix justifiés de centralité, de typologies de logements et de déplacement des personnes. Le tout en papier sur un socle d'environ 50cm par 60cm.

L'approche CAUE

Ouvrir le regard des jeunes scolaires sur les espaces bâtis et non bâtis qu'ils traversent et traverseront tout au long de leur existence est l'une des missions des CAUE.

Le CAUE est l'organisme en capacité de transformer une rencontre entre un professionnel et des élèves, en un moment de réflexions et de projet. L'architecte - conseillère est à la fois dans le partage d'informations sur son métier, la mise en œuvre des disciplines dans un projet, l'accompagnement au regard sur la ville et l'écoute des jeunes quant à leurs questions d'orientation.

Cette intervention est le développement d'un format court de 2h en trois parties : présentation des métiers / Qu'est-ce qu'une ville ? / challenge maquette.



Présentation par Anita Riess, enseignante d'arts plastiques ©Catherine Walter



Quartier sur dalle, cours d'eau, bâtiments en hauteur ©C.Walter



Recherche d'un monument ©C.Walter



Habitat suspendu dans les arbres, végétation au sol ©C.Walter



Recherches, pliage ©C.Walter

Comment le milieu scolaire s'empare des visites durant les Enfants du Patrimoine ?

- 1 classe de 2nde PARl au CRAC d'Altkirch (68)
- 1 classe de CE2 dans le quartier Fonderie de Mulhouse avec le CIAP Boeglin (68)

Catherine WALTER
Architecte - Conseillère

Lors de la journée des Enfants du Patrimoine 2022, le CRAC (Centre régional d'Art Contemporain) d'Altkirch nous a proposé une médiation pour une classe de lycée autour de l'exposition personnelle de l'artiste sud-américain Jonathas de Andrade.

Jonathas de Andrade vit et travaille en Amérique Latine et notamment au nord-est du Brésil. Il explore divers médiums afin de réfléchir aux « lacunes » des utopies, des idéaux et des visions du monde de la modernité tardive. L'artiste propose des œuvres mêlant nostalgie, érotisme, critique historique et politique, et réflexions sur l'identité du corps (masculin).

L'enseignante d'arts plastiques Hélène Riehl a fait profiter la classe de 2nde Pousses d'Architectes et d'Ingénieurs (PARl) du Lycée Blaise Pascal de Colmar de cette visite. Elle l'a placée sous l'angle du dialogue entre art contemporain et architecture, à travers le bâtiment remarquable du CRAC.

Suite à la visite, les élèves ont été amenés à réaliser des dessins de l'espace intérieur et extérieur. Ceux-ci reflétaient ainsi l'exposition dans le contexte architectural.

Les lycéens ont été intéressés par le fait que l'exposition interrogeait l'architecture dans son travail d'installation, de photographies et de films.



Présentation par Anita Riess enseignante d'arts plastiques ©Catherine Walter

Depuis plusieurs années maintenant, la Maison du Patrimoine Edouard Boeglin (Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) de la Ville de Mulhouse propose des déambulations dans un quartier de la ville, guidée conjointement entre une médiatrice du CIAP et un.e représentant.e du CAUE. Ces promenades permettent à deux classes de primaire de (re)découvrir un quartier sous l'angle historique et urbain.

Cette année, les élèves ont pu observer le quartier en pleine reconversion autour de la Fonderie sur le thème de la transformation de la ville sur elle-même. Emblématique du passé industriel de Mulhouse, ce quartier est encore en travaux. Les classes ont relevé notamment les détails architecturaux traversant le temps malgré les changements d'usage.

La classe de CE2 de l'école primaire Besenval de Brunstatt-Didenheim de Madame Gueneguess s'est prise au jeu des utilisations et réutilisations des bâtiments. Les élèves ont travaillé plus tard en classe, sur un visuel du « paquebot » qu'est la Fonderie. Ancienne usine de la SACM puis Alstöm, elle abrite aujourd'hui le centre d'art contemporain de la Kunsthalle, l'université de Haute-Alsace ainsi que les archives municipales de la ville.

Elle devient sous les traits colorés des crayons des enfants : ferme urbaine, hôtel, parc des sports, ou encore centre commercial spécialisé, parking, cumulant parfois plusieurs activités...



Cité-jardin rue du Wineck à Colmar ©C.Walter



Test de « centralité » ©C.Walter

L'approche CAUE

Le CAUE permet et coordonne les visites gratuites dans les lieux culturels sur toute l'Alsace, à destination des scolaires lors de la journée des Enfants du Patrimoine. Il s'assure de la pertinence des médiations proposées et leur adéquation avec les enjeux patrimoniaux actuels.

Le CAUE veille à ce que les enseignants préparent les visites choisies en amont avec leurs élèves, et les pousse également à s'emparer des sujets proposés pour les développer en classe. Cela se fait souvent sur des actions plus longues en lien avec les programmes.

Le CAUE est également en capacité d'accompagner les enseignants en revenant dans les classes par la suite afin de développer un thème.



Recherche d'un monument ©C.Walter



Recherches, plagues ©C.Walter

Architecture néphologique

Le nuage comme toit

Collège International Vauban de Strasbourg (67)

Michel BAYER
Architecte - Conseiller

Le projet a été élaboré dans le cadre des Cordées de la Réussite en classes de 4ème et 3ème architecture au Collège International Vauban de Strasbourg dans le cours d'Anne Decorde (enseignante d'arts plastiques), avec la collaboration du CAUE d'Alsace.

L'atelier a été conduit sur l'année scolaire 2021/2022.

Les étudiants de l'ENSAS Burak Karaaslan, Clarisse Lhopital, Souhaïla M'Hanni, Clara Piredda et en 2022 Emma Percier, sont intervenus ponctuellement dans le cadre de leur PPE (Projet personnel de l'étudiant).

Le projet est conçu sur un trimestre comme une sculpture recouvrant une partie ou la totalité du plafond d'une salle du collège : expérimentation, conception, installation.

Suite à la présentation de références en lien avec l'architecture et la néphologie (science des nuages), les élèves ont réalisé diverses maquettes conceptuelles, sans contrainte de matériaux, formes, assemblages, couleurs ou réalisme.

Il s'agissait en particulier de prendre en compte l'échelle de la maquette "de lieu", et de créer des prototypes cohérents avec les proportions de celle-ci. Par la suite, des essais ont été réalisés à partir de feuilles de calques multicolores par la technique du "pliage".

Finalement, la proposition commune a été conçue à partir de cercles en calques épais blancs et calques plus fins de couleur. Les élèves ont créé une composition au sol, une disposition particulière des cercles entre couleur et transparence, variations de hauteur et de diamètre ; avant de l'accrocher au plafond de la salle C01 du Collège International Vauban où l'installation est toujours présente.

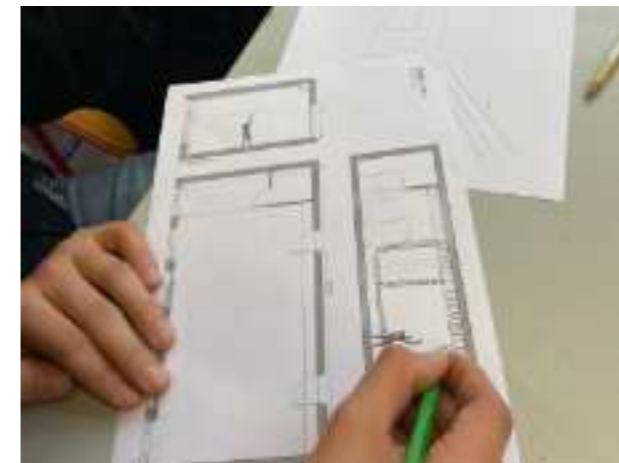
L'approche CAUE

Le CAUE collabore depuis une quinzaine d'années avec le Collège International Vauban dans le cours d'Anne Decorde, enseignante en arts plastiques.

L'approche pédagogique qui a été mise en place, année après année, pose sur le principe d'une progression dans l'élaboration et la représentation d'un projet. Produire des documents en deux dimensions (dessins), puis en trois dimensions (maquette), avant de passer à une expérimentation in-situ à l'échelle 1.



Installation finale ©Michel Bayer



Recherches en 2D ©M.Bayer



Test en maquette ©M.Bayer



Composition au sol ©M.Bayer



Exposition ENSAS ©M.Bayer

Les Enfants du Patrimoine

Journée nationale
Vendredi 16 septembre 2022

Gaëlle HILBERT
Architecte - Conseillère

Catherine WALTER
Architecte - Conseillère

Maxime SCHALLER
Documentaliste

Isabelle BONAMY
Webmaster

LES ENFANTS DU PATRIMOINE - LEVEZ LES YEUX CAUE D'ALSACE

Opération menée par les CAUE en partenariat avec la DAAC - Levez les Yeux ! et avec le soutien de la Fédération Nationale des CAUE, les CAUE d'Île-de-France et la DRAC Grand Est.

Comme chaque année maintenant, la veille des Journées Européennes du Patrimoine, les CAUE organisent une journée entièrement dédiée aux scolaires, parrainée par Stéphane Bern : **Les Enfants du Patrimoine**. Ils offrent à la jeune génération l'occasion de prendre part à l'élan national qui se manifeste chaque année lors du grand rendez-vous de septembre.

En partenariat avec la Délégation Académique à l'Éducation et à l'Action Culturelle et avec le soutien du ministère de la Culture et du ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports, les CAUE invitent les acteurs du patrimoine et de la culture à ouvrir gracieusement leurs portes aux enfants et aux jeunes pour leur proposer, le temps d'une journée, une parenthèse pédagogique et ludique avec leurs enseignants.

Visites commentées, jeux de piste, ateliers... ces sorties culturelles et conviviales sont autant de manières pour le public scolaire de découvrir le patrimoine de proximité. Elles illustrent les projets pédagogiques menés en classe. Elles permettent de s'immerger dans l'histoire d'un quartier, d'une ville, d'une région au contact des édifices, des œuvres et des paysages.

Cette année encore, le CAUE s'est mobilisé avec ses partenaires pour proposer nombre d'activités originales et variées sur l'ensemble du territoire et à destination de tous les établissements scolaires, urbains et ruraux.



Musée Westercamp_EDP 2022



Archéologie Alsace_EDP 2022

Jardin Botanique_EDP 2022

LA MOBILISATION DES PARTENAIRES CULTURELS



31
Partenaires culturels
mobilisés

41
activités

81
créneaux proposés



6ème LIEU_EDP 2022



Écomusée d'Alsace_EDP 2022

Cette année encore, nous avons pu compter sur nos partenaires et leur mobilisation lors de cette journée et ce, malgré leurs contraintes liées à l'organisation des Journées Européennes du Patrimoine le week-end suivant.

Ce contexte explique le nombre de créneaux disponibles en baisse par rapport à l'année précédente.

En effet, nous avons demandé à nos partenaires de favoriser une offre, avec parfois un créneau unique, qui resterait facile à gérer et qui assurerait leur participation à l'opération. Cette proposition permet aux partenaires d'apparaître au programme des EDP, de pouvoir gérer, avec leurs équipes, la préparation des JEP et d'assurer également une réservation maximale de l'ensemble des créneaux disponibles.

Nous remarquons également une diminution du nombre de partenaires présents cette année. Ceci est souvent lié à des difficultés structurelles et au manque de médiateurs-trices disponibles pour l'occasion.

Nous constatons que nous n'arrivons pas à boucler la programmation de la journée de septembre à l'ouverture de la plateforme en mai. Nous prévoyons de lancer la programmation plus tôt dès janvier/février afin de laisser le temps à nos partenaires de gérer leurs propositions et autorisations pour assurer la gratuité de leurs activités. La finalisation du programme à l'échéance prévue reste un enjeu pour l'équipe du CAUE dans la gestion de son organisation et de sa charge de travail. C'est également l'assurance d'avoir des réservations dès le lancement de la communication EDP et de l'ouverture de la plateforme.

Nous avons poursuivi l'organisation d'activités spécifiques à destination des Lycées professionnels. Elles se basent sur des opérations récentes liant architecture contemporaine et patrimoine. Des élèves découvrent un lieu, des travaux réalisés ainsi que des professionnels et des débouchés futurs (stage et emploi).

Merci à tous nos partenaires culturels qui s'investissent chaque année avec beaucoup d'enthousiasme et sans qui cette opération ne pourrait exister.

Les Centres d'interprétation du Patrimoine (CIP)

CIP Point d'Orgue - Marmoutier
CIP Maison rurale de l'Outre-Forêt - Kutzenhausen
CIP La Ville - Dehlingen
CIP Les ateliers de la Seigneurs - Arctau
CIP Château du Lichtenberg - Lichtenberg



Les Centres d'interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP)
CIAP Le 5e Lieu - Strasbourg
CIAP Maison du Patrimoine Edouard Boeglin - Mulhouse

Les Centres d'interprétation de la Nature (CINE)
Association La Grange aux Paysages - Lorentzen



Villes d'Art et d'Histoire

Sélestat - Ville d'Art et d'Histoire
Strasbourg - Ville d'Art et d'Histoire



Les musées

Musée de l'Image Populaire de Pfaffenhofen - Val-de-Moder
Musée Français du Pétrole - Merckwiller Pechelbronn
Musée Westercamp - Wassembourg
Musée du Pays de Hanau - Bouxwiller
Musée de la Mine et de la Potasse - Wittelsheim
Musée du Jouet - Colmar
CRAC Alsace Centre Rhénan d'Art Contemporain - Alsbach
La Kunsthaus - Centre d'Art Contemporain - Mulhouse



Les collectivités

Communauté de communes de Hanau - La Petite Pierre
Cité Danzas, ville de Saint-Louis
La Maison Romaine, ville de Rosheim



La Comédie de Colmar / Centre dramatique national Grand Est Alsace
Le Mailon, théâtre de Strasbourg



Archéologie Alsace - Sélestat

Université / établissements scolaires

Bibliothèque Nationale et Universitaire de Strasbourg
Jardin des sciences de l'Université de Strasbourg
Jardin Botanique de Strasbourg
Lycée International des Pontonniers - Strasbourg



Les associations

Fort de Schoenenbourg - Ligne Maginot - Hunsbach
CAUE d'Alsace - Strasbourg - Colmar
Écomusée d'Alsace - Ungersheim



Structures privées

SPL Deux-Rives - Les Bains Municipaux de Strasbourg
Fondation François Schneider - Weiskirch



Musée du Jouet_EDP 2022

Le Mailon_EDP 2022



Le Musée de la Potasse_EDP 2022

Les Ateliers de la Seigneurs_EDP 2022



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE UNE PROPOSITION RENFORCÉE



Deux scènes dans la ville

Organisé par La Comédie de Colmar / Centre dramatique national Grand Est Alsace
Classe de bac pro Gestion Administration du Lycée Martin Schongauer (AGORA)

« Les élèves travaillent depuis l'année passée sur un projet de "chef d'œuvre" concernant les débouchés professionnels dans les structures culturelles à destination des élèves et étudiants de la gestion et de l'administration.

Le point de vue historique et architectural de la visite a su compléter les connaissances déjà acquises par les élèves sur le monde du théâtre dont ils avaient déjà découvert quelques facettes l'an passé en proposant, accompagnés par le travail d'un comédien, des sketches sur des situations professionnelles mais également à l'occasion d'une visite du théâtre de Colmar avec M. Sala.

L'histoire architecturale et urbaine des bâtiments proposés par M. Spitz, adjoint à la culture à la ville de Colmar et par M. Engler, responsable des relations scolaires à la CDC, complète parfaitement le projet de cette classe dont la quasi-totalité des élèves est née à Colmar mais qui parfois ignore les enjeux sociétaux de la construction urbaine qui façonne notre environnement immédiat. » Mme Aubert enseignante



D'un planétarium à l'autre

Organisé par UNISTRA/ Jardin des Sciences/ Le Planétarium de Strasbourg
Classe de Terminale avec la spécialité Architecture et Construction Lycée Marc Bloch

Activité spécialement créée par nos partenaires du Jardin des Sciences à l'occasion de cette journée des EDP. Profitant de la livraison prochaine du nouveau bâtiment du Planétarium de Strasbourg qui accueillera également le nouvel espace d'accueil du Jardin des Sciences, une visite « en miroir » de l'ancien et du futur bâtiment Planétarium a été imaginée. Guidés par le responsable du Planétarium, Mme Mylène Wendling et par M. Florent Prost, conducteur d'opération à la DPI de l'Université de Strasbourg, les jeunes ont pu découvrir les coulisses d'un nouveau projet, de sa programmation à son chantier. Ils ont aussi abordé l'importance du dialogue entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre dans un projet aussi complexe et technique que celui d'un planétarium. Là aussi, les élèves se sont vu proposer des opportunités de stages dans une structure (l'Université de Strasbourg) peu identifiée jusque-là comme pouvant accueillir des élèves de lycées professionnels.



Escape Game dans les collections du Musée du Jouet

Organisé par le Musée du Jouet de Colmar avec le Lycée Camille Sée de Colmar (Terminale)
Classes d'élémentaire d'Eguisheim et de Walbach

Préparation - Lors de l'inscription du Musée aux EDP cette année, il a de suite été convenu que la visite se ferait avec un tiers. Une enseignante du lycée Camille Sée de Colmar, Mme Nadine Rech qui connaît très bien le lieu, s'est très vite positionnée pour proposer une animation conçue et dirigée par ses élèves et le principe de l'escape game s'est imposé.

EDP 22 - Le jeu d'énigmes proposé par des lycéens, s'est appuyé sur l'histoire du lieu et sa fonction. Ouvert à deux classes de primaire, celles-ci devaient par petits groupes résoudre des énigmes dans un temps imparti afin d'accomplir une mission : retrouver le Jouet Perdu et jamais inventorié ! Les élèves ont pu découvrir au passage une collection de plus de 1500 pièces provenant du monde entier et ayant appartenu à plusieurs générations d'enfant et le passé cinématographique de ce bâtiment onirique.

FRÉQUENTATION ET MOBILISATION DES ENSEIGNANTS



1880
Enfants participants

75
Classes sorties

45
Établissements mobilisés

1 classe de niveau
Maternelle

17 classes de niveau
Collège

36 classes de niveau
Élémentaire

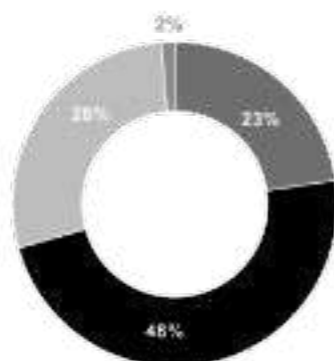
21 classes de niveau
Lycée et Lycée pro.

Cette année 2022 a vu une diminution des inscriptions mais surtout un nombre record d'annulations en raison de problématiques de transports pour les classes. Nous avons dû gérer, en septembre, de nombreux créneaux laissés libres à quelques jours de la manifestation.

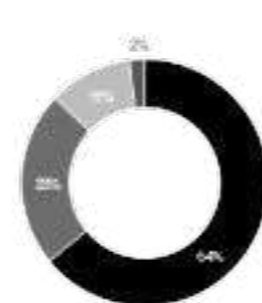
Nous remarquons avec beaucoup de satisfaction la nette augmentation en 2022 de la participation des lycéens et la stabilisation des collégiens, publics pourtant plus difficile à déplacer en raison de la proximité avec la rentrée et de la gestion des emplois du temps.

Nous avons toujours du mal à mobiliser les classes de maternelle.

Répartition des Niveaux en 2022



Répartition des Niveaux en 2021



● Maternelle
● Élémentaire
● Collège
● Lycée

Comme chaque année, la communication auprès des établissements et des relances ont été assurées par notre partenaire de la DAAC. Les enseignants fidèles de l'opération s'inscrivent, pour la plupart, lors de la première semaine d'ouverture de la plateforme. Cette année, ce sont les enseignants de Moselle qui ont largement profité des actions situées au nord de l'Alsace. Ceci montre la qualité de la communication du CAUE de Moselle et l'intérêt de la plateforme qui permet une recherche d'activités au-delà des frontières administratives.

LOCALISATION DES PARTENAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS

Des partenaires présents sur l'ensemble du territoire

La programmation de la journée des Enfants du Patrimoine vise à couvrir l'ensemble de notre territoire pour rendre accessibles les lieux de culture, d'architecture et de paysage à tous les établissements scolaires.

Une opération qui s'adresse à toutes les classes

Nous constatons sur la cartographie ci-contre que cette opération s'adresse bien à l'ensemble des établissements qu'ils soient citadins ou ruraux. Nous constatons également la porosité des limites administratives de notre territoire et la présence remarquable des enseignants de l'académie Nancy/Metz qui bénéficient d'une très bonne communication du CAUE de la Moselle et de ses partenaires.

Les transports

Le manque de bus et les coûts annoncés par les transporteurs ont empêché le déplacement de nombreuses classes inscrites. Nous n'avons pas les moyens d'anticiper ces annulations qui impliquent, dès lors, pour le CAUE, une forte mobilisation pour retrouver des classes pour les créneaux laissés vacants.



RETOURS ET RÉACTIONS

« Lors de la journée du patrimoine, j'ai eu le plaisir d'emmener ma classe de GS/CP à Andlau aux Alséens de la Seigneurie. Les ateliers proposés furent très intéressants, bien construits et vraiment adaptés à l'âge de mes élèves qui ont adoré apprendre tout en manipulant (chantier de construction d'une maison à pans de bois, construction de voûtes, maquette de châteaux...). Cet atelier magnifique, les jeux de construction en bois de qualité, la prestation de l'animatrice, tout était topique et pédagogique. Nous reviendrons! »
Cécile Messina - Visite des Ateliers de la Seigneurie

« Très belle visite. Les élèves ont été ravis. Les intervenants ont su les captiver et les activités proposées étaient à la fois enrichissantes et ludiques. »
Aline Guennegues - Visite de la Fonderie

« L'animatrice de cette activité était enthousiaste et très compétente. Son travail était parfaitement adapté à l'âge et au niveau des enfants. »
Maria Gillan - Visite du 5ème Lieu

« Mes élèves ont découvert le centre de leur village (dans lequel ils passent tous les jours) en observant les habitations anciennes avec un regard neuf conduit par M. Fuchs qui a su nous faire vivre ce patrimoine alsacien avec des anecdotes et une vision historique à la portée des enfants. Super! »
Martine Reinert - Visite de Zillisheim

« Visite très intéressante pour les enfants qui ont compris que l'architecture des lieux évolue avec le temps. Gaëlle a su captiver les enfants et leur apporter ses connaissances pour expliquer les différentes époques et l'architecture qui y est liée. »
Catherine Lutz - Visite du Château du Lichtenberg

« Visite de l'Écomusée d'Alsace avec la classe de CAP carreaux de deuxième année. Les élèves "vobains" ont été impressionnés par le mode de vie de l'époque de nos ancêtres et impressionnés des stratégies de vie de l'époque.

Certaines pratiques ont survécu et ont été améliorées, grâce aux évolutions techniques et sanitaires dans le bâti. »
Claude Dumas - Visite de l'Écomusée d'Alsace

« Un grand merci aux deux jeunes femmes très aimables et compétentes qui ont mené la visite guidée de vendredi 16/9. Merci de remonter chaleureusement l'animatrice qui a présenté l'architecture de la maison, le cours d'histoire à l'école et le grenier aux souvenirs.

C'était une belle découverte pour les élèves. Les élèves ont particulièrement apprécié la superbe présentation de l'architecture des maisons à colombages avec un animateur très pédagogue et intéressant qui sollicitait les élèves. Il nous a proposé une histoire de l'Alsace à l'école et nous a présenté le grenier aux souvenirs, superbe! »
Nadine Brossat - Visite de l'Écomusée d'Alsace



Rendez-vous aux jardins

Journée nationale
Vendredi 3 juin 2022

Opération menée par le CAUE avec le soutien de la DRAC du Grand Est.

La dernière édition des Rendez-vous aux jardins a eu lieu du vendredi 3 juin (journée dédiée plus particulièrement aux publics scolaires) au dimanche 5 juin 2022, sur le thème « Les jardins face au changement climatique ».

Le vendredi 3 juin 2022 est une journée privilégiée pour accueillir les enfants et leurs enseignants dans les jardins. Ateliers pédagogiques, jeux de piste, visites thématiques guidées, attendent les jeunes élèves. Le thème du changement climatique est l'occasion unique pour ces jeunes enfants de rencontrer des jardiniers et de nombreux autres professionnels du monde des jardins.

Pour compléter le programme de cet événement dans la région Grand Est, le CAUE a proposé deux types d'actions :

- des ateliers-paysages : « c'est ma cour d'école »,
- une promenade découverte sur le thème des Jardins, Arts et découvertes.

Lors de cette journée exceptionnelle, le CAUE a proposé d'animer des ateliers pour permettre aux élèves de découvrir leur cour d'école différemment.

Ces ateliers se sont déroulés en collaboration avec les enseignants et les différents acteurs qui sont intervenus sur leur cour ou qui ont l'habitude de réaliser des cours d'établissements scolaires afin d'engager la transmission des savoirs.

Les écoles participantes

- « Comment utiliser la Cour de l'Ecole face aux Changements Climatiques ? » à Schweighouse Thann (68)
- La Cour principale et le "Pâturage" du Collège Schickelé, face aux changements climatiques à Saint-Louis (68)
- Voir et revoir ma cour d'école, à Ramrupt (67)
- La rue Hannong - "Au-tour des enfants" à Strasbourg (67)
- « Arbres » à Lingolsheim (67)
- « Créer un parc pour réintroduire de la biodiversité » à Seebach (67)



Cour d'école à Schweighouse-Thann (68) ©CAUE d'Alsace



Cour d'école à Saint-Louis (68) ©CAUE d'Alsace



Le parc à Seebach (67) ©CAUE d'Alsace



Cour d'école à Ramrupt (67) ©CAUE d'Alsace



La rue Hannong (67) ©CAUE d'Alsace



« Arbres » à Lingolsheim (67) ©CAUE d'Alsace

Les Journées Nationales de l'Architecture

Journée nationale
Vendredi 14 octobre 2022

Opération menée par le CAUE avec le soutien de la DRAC du Grand Est

Le vendredi 14 octobre 2022 est une journée privilégiée pour organiser des animations avec les scolaires. Ateliers pédagogiques, jeux de piste et visites thématiques guidées attendent les jeunes élèves.

Le thème « Architecture à habiter » est l'occasion unique pour ces jeunes de rencontrer des architectes et des autres professionnels du bâtiment afin de partager avec eux leur manière d'appréhender les espaces qu'ils pratiquent au quotidien.

Lors de cette journée exceptionnelle, l'équipe du CAUE propose d'animer des ateliers pour permettre aux élèves de découvrir leurs cours d'école différemment.

Les activités sont gratuites et sont uniquement réservées aux élèves des établissements concernés par un suivi CAUE.

Ces animations seront ponctuées par trois temps forts :

- un temps de découverte/visite,
- une rencontre avec un professionnel (architecte, architecte d'intérieur, scénographe, professionnel du bâtiment, etc.),
- une production et/ou restitution.

Pour compléter le programme des JNA dans la région Grand Est, le CAUE a proposé deux activités :

- « Accueillons à l'École des Abeilles » à Masevaux-Niederbruck (68),
- Visite commentée de l'exposition Tisser-Muter.

Au programme

- « Accueillons à l'École des Abeilles » à Masevaux-Niederbruck (68)
Cette journée dédiée aux scolaires est l'occasion pour les jeunes de découvrir et d'aborder différemment l'architecture. Il s'agit pour cet activité pédagogique de créer un élément d'accueil intégrant d'autres usages tels qu'un abri vélos ou une cabane à livres.
- Visite de l'exposition Tisser-Muter réalisée par le CAUE
Une classe de BTS Immobilier est venue découvrir l'exposition Tisser-Muter réalisée par le CAUE d'Alsace. Cinq paravents - illustrés de cartographies, d'états des lieux et d'exemples expérimentaux sur de nouvelles façons d'habiter - permettent d'éclairer à la fois le rôle et la place de chacun dans le processus inéluctable de la mutation urbaine. La visite guidée est complétée par la projection de deux films d'animation.



École des Abeilles à Masevaux-Niederbruck ©CAUE d'Alsace



École des Abeilles à Masevaux-Niederbruck ©CAUE d'Alsace



Projection de deux films d'animation ©CAUE d'Alsace

JEU Tiss' Mut

Michel BAYER
Architecte - Conseiller

Valérie LAFORGUE
Architecte - Conseillère

Soutenu par le
Ministère de la Culture



JEU Tiss' Mut est un jeu de société créé par le CAUE en collaboration avec DistoStudio dans le cadre d'un travail de réflexion plus large qui porte sur la mutation des zones pavillonnaires et des corps de ferme sur notre territoire.

Il complète les outils pédagogiques (les cinq paravents thématiques permettant des scénographies variées ainsi que les films d'animations illustrants les enjeux urbains et architecturaux) et les formations déjà produits par le CAUE.

Ce jeu a pour vocation d'être utilisé en milieu scolaire et périscolaire ou dans les médiathèques intercommunales. Un seul exemplaire a été produit.

L'intérêt que porteront les joueurs à ce jeu lors des sessions de présentation nous permettra d'évaluer sa production en nombre et sa diffusion auprès des établissements et équipements culturels concernés.



Jeu en action ©M.Bayer

L'approche CAUE

JEU Tiss' Mut a été conçu comme un jeu collaboratif.

Au même titre que dans l'élaboration de projets d'architecture ou d'urbanisme, il nécessite des échanges, des collaborations entre les joueurs. Une analogie avec les relations des divers acteurs de terrain que sont les professionnels, élus, usagers, citoyens...

Cette approche pédagogique nous a semblé fondamentale dans la création de ce jeu de société. Il oblige les participants à élaborer une stratégie commune leur permettant de réussir ensemble la partie.

Le carnet pédagogique - en cours d'élaboration - sera présenté en trois langues, français, alsacien et allemand. Ce choix a été fait au regard de la particularité du contexte culturel local. Sa présentation sera faite de façon à permettre une lecture simultanée afin de pouvoir comparer visuellement les termes spécifiques aux domaines de l'architecture et de l'urbanisme.



Jeu complet ©Michel Bayer



Boîte : face avant ©M.Bayer



Boîte : face arrière ©M.Bayer






Jeu en action ©M.Bayer

Intervention dans les écoles

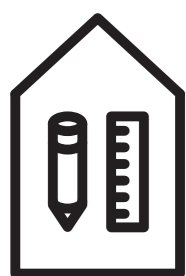
Établissement scolaire
Collectivité

Nature de la mission et évolution

	École maternelle de Weikerswiller	Projet de classe dans le cadre d'un ACMISA « Abri et cabanes » : classe de petite et moyenne section de l'école maternelle de Weikerswiller Le projet « Abri et cabanes » est une initiation des plus petits à l'architecture par le biais de l'habitat qui est universel. La construction de cabanes et les sorties organisées sur leur territoire ont permis aux enfants de comprendre le sens de ces lieux, de s'approprier les espaces et de vivre une expérience forte par une construction individuelle et collective.
	École maternelle Oberlin de Strasbourg	« Promenade urbaine - Je découvre mon quartier » Le projet de la classe (3-5 ans) portait sur la découverte de l'école, du quartier et de son environnement. L'intervention a consisté dans une promenade urbaine d'observation et de jeu de piste permettant de mobiliser les notions d'espace et de vocabulaire.
	École élémentaire Robert Schuman de Strasbourg	« La rue Hannong, au-tour des enfants » dans la cadre des Rendez-vous aux jardins : classe de CM1 L'atelier dédié aux élémentaires de l'école R. SCHUMAN a proposé aux élèves de découvrir des actions artistiques menée en ville pour les prolonger dans la rue Hannong avec un projet de ré-appropriation de l'espace public par et pour les enfants.
	Organisation des Enfants du Patrimoine	Organisation de la cinquième édition de l'opération des Enfants du Patrimoine Encore une fois, ce temps fort de la rentrée a su mobiliser partenaires culturels et enseignants qui sont sortis nombreux pour aller à la rencontre du territoire alsacien (1881 élèves).
	Commune de Brunstatt-Didenheim	Ma Cour Vivante Certains enseignants de l'école primaire Château Besenval ont demandé l'intervention du CAUE afin de co-construire le projet de végétalisation de la cour, en classe. Les classes volontaires ont bénéficié chacune de neuf interventions. Les maquettes résultant de ce travail ont été présentées au conseil municipal. En fin d'année, le maire a validé un projet résumant les diverses propositions.
	Commune de Walheim	Ma Cour Vivante Une enseignante ayant pu apprécier le travail de co-construction de cour vivante faite à l'école primaire de Zillisheim a souhaité l'intervention du CAUE pour la végétalisation de la cour. Les trois classes du RPI bénéficient de huit interventions chacune. Le conseil municipal, prévenu, est dans l'attente des maquettes et documents d'intentions.
	Commune de Steinbach	Ma Cour Vivante Une enseignante connaissant le travail de co-construction de cour vivante proposé par le CAUE a souhaité l'intervention d'une architecte - conseillère pour la végétalisation de la cour de l'école primaire. Les trois classes bénéficient de huit interventions chacune. Le conseil municipal, prévenu, est dans l'attente des maquettes et documents d'intentions.
	Commune de Colmar	Ma Cour Vivante Le directeur de l'école élémentaire Wickram a sollicité le CAUE pour la végétalisation de la cour de récréation. Deux classes ont bénéficié de huit interventions chacune. Le projet ne verra pas le jour car le bâtiment des Catherinettes doit être restructuré sous peu.

	Commune de Masevaux-Niederbruck	Ma Cour Vivante Le CAUE a proposé ses services pour la co-construction des cours d'école de la commune. L'école primaire « Les Abeilles » était la seule où le projet n'avait pas été finalisé. Les trois classes volontaires bénéficient de huit interventions chacune. Le conseil municipal s'est montré impressionné et intéressé par les maquettes et les intentions des élèves.
	Commune de Ingersheim	Ma Cour Vivante Mme Stoecklé - Maire de la commune - a souhaité l'intervention du CAUE pour la végétalisation de la cour de l'école maternelle. Les deux groupes de grande et moyenne sections ont bénéficié de huit interventions chacun. Le conseil municipal s'est montré intéressé par la maquette et les intentions des élèves.
	Commune de Moosch	Ma Cour Vivante La directrice de l'école maternelle - dont la cour nécessitait une rénovation - a eu connaissance du travail de co-construction de cour vivante proposé par le CAUE. Elle a souhaité une intervention d'une architecte - conseillère pour la végétalisation de cette espace. Un groupe de grande et moyenne sections a bénéficié de huit interventions. Le conseil municipal s'est montré intéressé par la maquette et les intentions des élèves.
	Commune de Sausheim	Ma Maison Cube L'une des enseignantes de l'école primaire du Centre a souhaité un projet architecture pour sa classe de CE1 bilingue. L'architecte - conseillère du CAUE a proposé un travail sur trois thèmes : le cube comme forme géométrique, le logement et comment « habiter » un paysage.
	Commune de Colmar	Challenge Ville durable L'enseignante d'arts plastiques du collège Pfeffel a souhaité une intervention sur l'architecture et les métiers liés, pour trois classes de 3ème. Débouchant sur un travail de maquette en papier rapide, les élèves ont déambulé dans une cité-jardin voisine et profité d'une présentation des métiers de l'architecture, de la ville et enfin des enjeux climatiques.
	Commune de Colmar	Challenge Ville durable et eau L'une des professeurs de Lettres du lycée Camille See a souhaité une intervention du CAUE sur la ville durable et l'eau. Une présentation des métiers de l'architecture, de la ville et des enjeux climatiques a pu être faite à une classe. Les élèves ont réalisé par petits groupes des maquettes d'écoquartier sur l'eau, en papier.
	Commune de Saint-Louis	Ma Cour Vivante Dans le cadre de l'intégration du CAUE dans le programme de végétalisation des cours d'école de la ville, une architecte - conseillère a participé avec trois classes (ULIS, CE2 et CP/CE1) à la co-construction du projet de l'école primaire Bourgfelden.
	Commune de Saint-Louis	Ma Cour Vivante Dans le cadre de l'intégration du CAUE dans le programme de végétalisation des cours d'école de la ville, une architecte - conseillère a participé avec une classe de grande section à la co-construction du projet de l'école maternelle Wallart.
	Commune de Brunstatt-Didenheim	Challenge Ville durable L'une des professeurs d'Histoire-géographie du collège Pflimlin a souhaité une intervention du CAUE sur la ville durable et les métiers de l'architecture, pour quatre classes de 3ème. Une présentation des métiers de l'architecture, de la ville et des enjeux climatiques a pu être faite. Puis les élèves ont réalisé par petits groupes des maquettes de quartier en papier afin de s'immerger dans la conception.
	Commune de Housen	Ma Cour Vivante Mme Stoffel - Maire de la commune - a souhaité l'intervention du CAUE pour la végétalisation de la cour de l'école maternelle La Clairière. Les deux groupes de grande et moyenne sections ont bénéficié de huit interventions chacun. Le périscolaire présent sur site a été invité à participer à cette co-construction. Le conseil municipal s'est montré intéressé par la maquette et les intentions des élèves.

La formation des enseignants



23
enseignants
du 2nd degré
formés

30
enseignants
du 1^{er} degré
formés

Le CAUE d'Alsace participe à la formation des enseignants sur les thématiques de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Le cadre législatif a initié l'introduction d'une sensibilisation à l'architecture à tous les niveaux de l'enseignement, du primaire au secondaire.

Pour accompagner ou conduire ces actions, le CAUE travaille en partenariat avec les acteurs locaux compétents dans les domaines de la pédagogie et de l'architecture.

Plan Académique de Formation (PAF)

Michel BAYER
Architecte - Conseiller

Arnaud BRONNER
Architecte - Conseiller

Catherine WALTER
Architecte - Conseillère

Le stage de sensibilisation à l'architecture est proposé en ouverture culturelle aux enseignants de toutes les disciplines du 2nd degré qui peuvent candidater dans le cadre de la formation continue (Plan Académique de Formation ou PAF).

En partenariat avec le CAUE d'Alsace, l'INSA et l'ENSAS, il s'agit d'une formation conjointe dispensée par la DAAC (Délégation à l'Action Artistique et Culturelle). Elle est organisée et animée par une équipe d'étudiants en architecture et des professionnels de l'enseignement et de l'architecture.

En l'espace d'une journée, les participants doivent concevoir un projet à partir d'un site choisi selon un tirage au sort sur :

- Des définitions de l'imbrication (recouvrement multiple ; interdépendance d'éléments ; éléments disposés les uns sur les autres ; entremêlement / enchevêtrement d'éléments divers ; télésocopie / gigogne / rétractation ; négatif ; le module),
- Deux programmes, soit l'usage du bâtiment (ateliers ; bureau ; salle polyvalente / foyer ; résidence / logement / studio ; restauration ; marché couvert ; salle d'exposition).



©CAUE d'Alsace



©CAUE d'Alsace



©CAUE d'Alsace

Aborder l'architecture en cycles 2 et 3

Michel BAYER
Architecte - Conseiller

Le CAUE a développé à partir de 2019 et en collaboration avec Anne Matthaey - conseillère pédagogique départementale arts visuels à la DSDEN du Bas-Rhin - une formation sur l'architecture à destination des enseignants du premier degré en cycles 2 et 3.

Les premières sessions de formations en présentiel se sont déroulées début 2020 et n'ont pu reprendre suite aux événements liés à la crise sanitaire.

Afin de pouvoir relancer cette expérience qui avait été appréciée par le corps enseignant, la formation a évolué dans sa forme en réponse aux nouvelles modalités imposées par l'Éducation nationale ; 3h en distanciel et 3h en présentiel.

Les modules précédemment présentés en présence des enseignants ont été transformés en vidéos pédagogiques consultables sur la plateforme M@gistère.

Les objectifs de la formation sont :

- définir, dans une partie théorique, ce qui fait architecture, autrement dit les fondamentaux de l'architecture,
- initier les participants à l'analyse d'un bâtiment grâce à un questionnement simple,
- proposer, dans une partie pratique, quelques pistes pédagogiques concrètes pour aborder les notions abordées dans la partie théorique avec des élèves,
- se rencontrer pour analyser les expériences de chacun et aller plus loin en découvrant d'autres pistes.

Avant sa mise en ligne, la formation a été testée dans deux établissements scolaires, dont l'école Avenir à Lingolsheim en classe de CM2.

Cette expérimentation a permis de faire évoluer l'approche pédagogique en classe et de clarifier son lien avec la partie théorique.

Suite à la diffusion de la formation sur la plateforme M@gistère, deux sessions en présentiel ont eu lieu au Musée d'Art moderne et contemporain de Strasbourg en collaboration avec le service éducatif du musée. Les enseignants ont pu faire part de leur expérience en classe et expérimenter quelques séquences pédagogiques de mise en situation.

L'approche CAUE

Le CAUE a proposé de construire cette formation sur la question des fondamentaux en architecture. Une approche qui fait référence à une conférence donnée sur ce thème par l'architecte argentin Arnaldo Rivkin, à l'ENSAG en 2016.

Ce choix permet aux enseignants - souvent novices dans ce domaine - d'éviter l'écueil d'une vision superficielle de l'architecture et sa réduction à des aspects uniquement esthétiques.

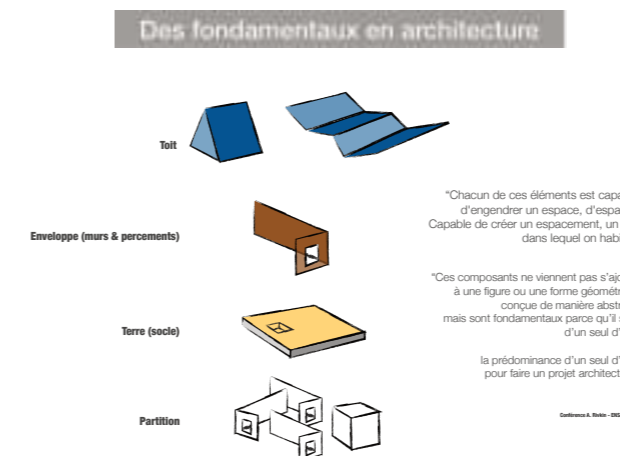
« Qu'est-ce qui fait espace ? Quelles sensations en découlent ? »

L'approche sensible amène les élèves et les enseignants à découvrir un univers de liberté.

Formes de toits, d'enveloppes, de sols peuvent se combiner à l'infini et proposer toujours d'autres solutions, d'autres sensations des espaces architecturaux produits.



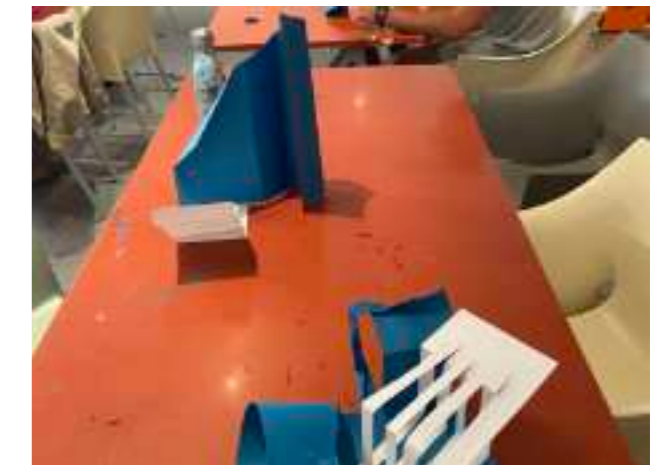
Formation en présentiel au MAMCS - Installation finale sans l'atrium ©Michel Bayer



Extrait document de formation ©M.Bayer



Test formation à l'école Avenir de Lingolsheim ©M.Bayer



Formation en présentiel au MAMCS ©M.Bayer



Exposition des travaux d'élèves de l'école Avenir ©M.Bayer

Le patrimoine

conseiller

sensibiliser

informer

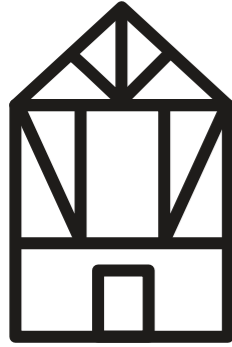
former

-
- 87 Les chiffres clés des missions Patrimoine
 - 89 La Fondation du Patrimoine
 - 91 Plan Patrimoine
 - 93 Plan SVHP
(bâti avant 1948)



Patrimoine

Les chiffres clés des missions Patrimoine



448

conseils aux particuliers sur le bâti ancien en vue d'une subvention

7

conseils aux collectivités sur le devenir du bâti ancien

301

communes adhérentes SVHP (67)

dont 260 via l'adhésion de l'EPCI

41

communes adhérentes SVHP individuellement

11

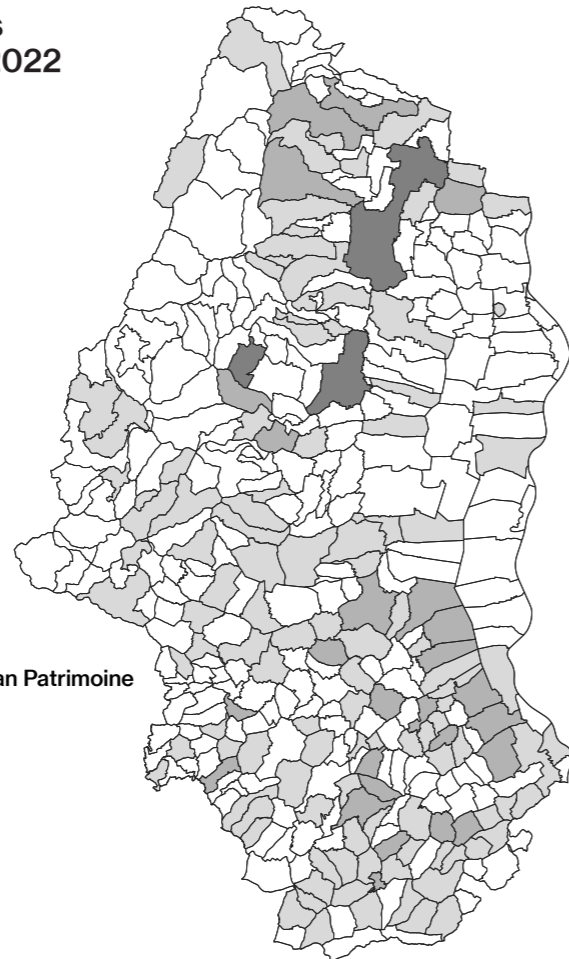
EPCI adhérents SVHP



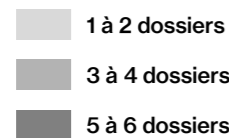
105 000 €

Budget alloué par le CAUE pour la politique de valorisation de la CeA

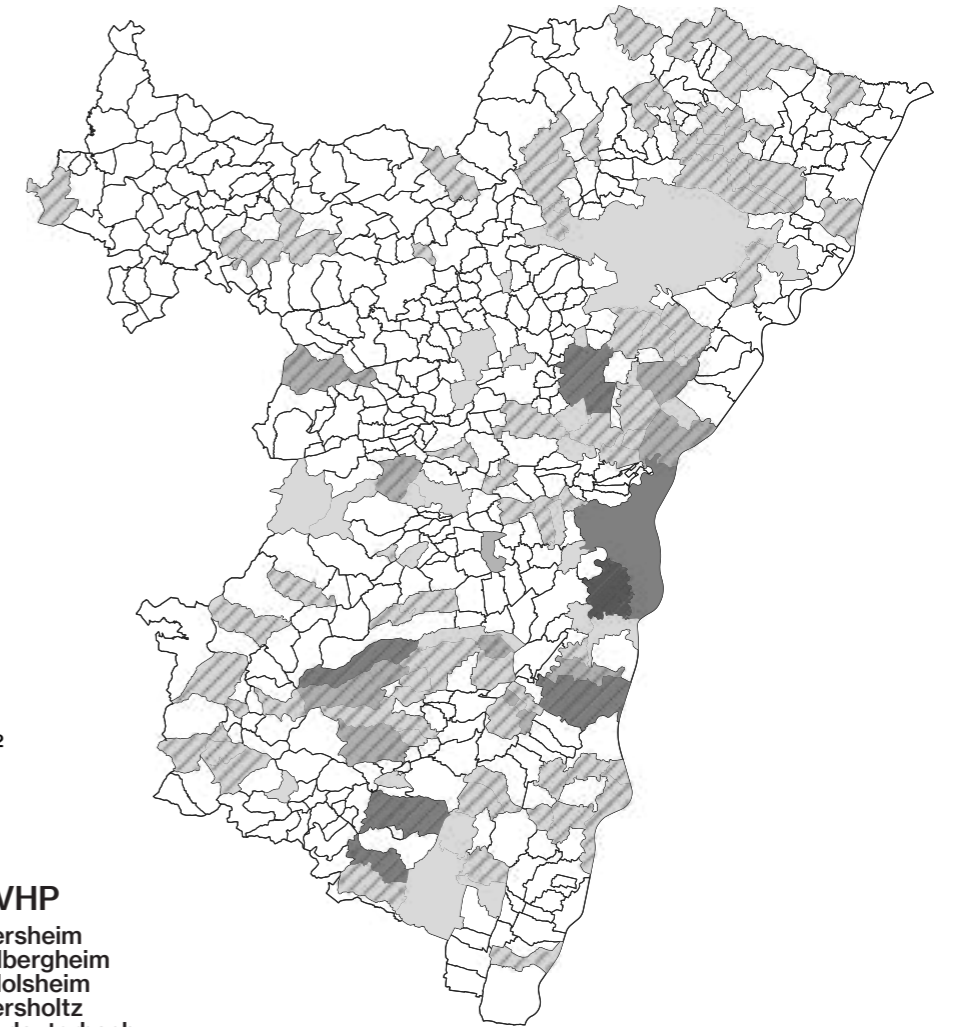
Carte de la répartition des dossiers de subvention Plan Patrimoine en 2022



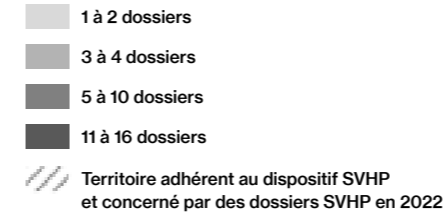
Nombre de dossiers Plan Patrimoine



Carte de la répartition des dossiers de demande de subvention du dispositif de Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial (SVHP) en 2022



Nombre de nouveaux dossiers SVHP



41 communes adhérentes SVHP

Andlau	Minversheim
Barr	Mittelbergheim
Beinheim	Mundolsheim
Bischwiller	Muttersholtz
Boersch	Niederlauterbach
Brumath	Oberhausbergen
Chatenois	Oberschaeffolsheim
Dambach-La-Ville	Oermingen
Dorlisheim	Ottrott
Ebersmunster	Reichstett
Engwiller	Rosenwiller
Entzheim	Scharrachbergheim-Irmstett
Flexbourg	Schwobsheim
Gries	Soufflenheim
Hoerd	Traenheim
Illkirch-Graffenstaden	Vendenheim
Ittenheim	Wasselonne
Kintzheim	Weitbruch
Kolbsheim	Weyersheim
La Wantzenau	Wintzenheim-Kochersberg
Mackenheim	

11 EPCI adhérents SVHP

CC Sauer-Pechelbronn	CC du Kochersberg et de l'Ackerland
CC de Hanau-Petite Pierre	CC du Pays de Niederbronn-les-Bains
CC de l'Alsace Bossue	CC du Pays de Sainte-Odile
CC de l'Outre-Forêt	CC du Pays de Saverne
CC de la Vallée de la Bruche	CC du Pays de Wissembourg
CC du Canton d'Erstein	

La Fondation du Patrimoine

Carole PEZZOLI
Directrice



Le CAUE d'Alsace a consolidé un partenariat avec la Fondation du Patrimoine en Alsace et émet les observations au titre de la qualité des projets de restauration patrimoniale, hors espace protégé.

Lors d'un récent rapport d'information du Sénat du 6 juillet 2022 sur la préservation du patrimoine, le CAUE a été confirmé dans son rôle d'expert patrimonial :

- ils sont des organes indépendants investis par la loi d'une mission d'intérêt public. Ils sont ainsi chargés d'accompagner les collectivités en leur fournissant des repères pour les aider dans leur prise de décision, en évaluant la pertinence d'une initiative, en renforçant leurs compétences pour exercer correctement la maîtrise d'ouvrage, en les aidant à choisir la maîtrise d'œuvre privée ;
- ils disposent d'équipes techniques pluridisciplinaires qui leur permettent d'apporter des conseils transversaux ;
- leur composition en fait des organes de concertation. Ils peuvent être des pôles d'échanges entre citoyens, experts, élus et services de l'État. Leur conseil d'administration, systématiquement présidé par un élu local, est composé de représentants de l'État, de représentants des collectivités territoriales, de professionnels de l'acte de bâtir et d'aménager et de représentants de la société civile. Ils sont en capacité de faciliter le dialogue entre les élus et les habitants en animant la concertation et le débat public.

La cinquième recommandation de ce rapport précise : « Recourir aux Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour évaluer l'état du patrimoine et identifier les solutions possibles pour chaque édifice : les CAUE sont en capacité d'établir ou de gérer un état des lieux du patrimoine, c'est-à-dire d'évaluer son état au regard de différents critères (qualité urbaine et paysagère, valeur historique et patrimoniale, état technique et sanitaire, fréquentation et usages) et de préconiser des pistes pour le devenir de chaque édifice. »



Lavoir de Morsbronn-les-Bains ©CAUE d'Alsace

Le partenariat mis en place en Alsace permet d'accompagner la Fondation du Patrimoine sur une analyse technique, un état sanitaire, une priorisation des travaux, des alertes éventuelles afin d'accompagner la fondation dans le portage financier de ces travaux.

En 2022, le CAUE a remis des observations sur les projets suivants :

- calvaire de Dahlenheim,
- chapelle d'Uberstrass,
- atelier d'expérimentation Gilardoni à Altkirch,
- lavoir de Morsbronn-les-Bains,
- statue de la Vierge à l'enfant de Ferrette,
- église de Zehnacker,
- ferme Boecklé à Oberbruck,
- maison de Jean-Jacques Henner à Bernwiller.



Atelier d'expérimentation Gilardoni à Altkirch ©CAUE d'Alsace



Chapelle d'Uberstrass ©CAUE d'Alsace

L'approche CAUE

L'expertise du CAUE permet de :

- croiser intérêt patrimonial, état sanitaire et capacité de reconversion ou restauration,
- estimer un phasage puis calendrier des travaux,
- orienter vers les bons interlocuteurs au bon moment,
- informer vers les financeurs possibles,
- présenter d'autres exemples pour convaincre et rassurer,
- allier patrimoine et capacité d'usage.

La gestion du patrimoine se pense comme un projet de transformation dans le temps liant reconquête et préservation.

Ce patrimoine est en perpétuelle évolution par ses usages, sa valeur, les aléas climatiques auquel il est soumis.

Ce qui fait patrimoine n'est pas tant sa structure que son évolution, son devenir.



Église de Zehnacker ©CAUE d'Alsace



Ferme Boecklé à Oberbruck ©CAUE d'Alsace

Plan Patrimoine

Mission Patrimoine d'avant 1948

Dispositif mis en place dans le Haut-Rhin

Christian FUCHS
Consultant

La CeA a repris et maintenu les dispositions du Plan Patrimoine initié par le Conseil Départemental du Haut-Rhin en 2016, et ajusté en 2019. À travers une politique volontariste, il s'agit de soutenir financièrement les travaux de restauration portant - pour les particuliers - sur les bâtiments qui constituent l'Histoire commune des habitants.

238 conseils sur site ont été dispensés. Les demandes proviennent de deux sources :

- l'appel direct au CAUE,
- par le biais de la CeA qui relaye les sollicitations parvenues aux élus.

La plupart des demandes sollicite un diagnostic d'ensemble sur l'état du bien, des conseils en vue de travaux de restauration et des informations sur les possibilités d'aides financières accordées par la CeA.

On remarque une augmentation significative de demandes avant achat sollicitées soit par les acheteurs potentiels, soit par l'agence immobilière elle-même.

Un rappel des protocoles administratifs est fait lorsque le dossier doit y répondre.

Le conseil débute toujours par une lecture patrimoniale du bâti, une appréciation de sa date de construction, sa typologie, son inscription urbaine et parcellaire avec également une mise en exergue des particularités s'il y a lieu tant structurelles que d'implantation. Une attention est portée tout particulièrement sur les intentions d'isolation lorsque le sujet se pose. Sur ce point, il s'agit le plus souvent de freiner les volontés qui s'orientent trop souvent vers des solutions d'isolation incompatibles avec les caractéristiques du bâti existant. Autant que faire se peut, les conseils relatifs aux travaux soulignent l'intérêt du réemploi des matériaux et le respect des mises en œuvre historiques.

Les conseils dispensés après qu'ils aient été sollicités par le biais d'élus locaux entraînent parfois une volonté locale de faire établir un repérage de bâtiments anciens sur la commune. Longtemps oublié ou perçu comme contraignant, le bâti ancien local, par ses qualités structurelles et urbaines ainsi expliquées en présence des élus, bénéficie d'un regain d'intérêt. Dès lors, la question de l'établissement de ces repérages et de son protocole se pose.



L'approche CAUE

Approche transversale : historique et AUE.

Adaptabilité du protocole en fonction du contexte.

Neutralité et indépendance.

Aide à la décision par le dialogue.

Actions :

- état des lieux,
- appréciation des potentiels,
- cadrage des enjeux,
- orientation programmatique,
- conseils sur les travaux à entreprendre dans le respect de la valeur patrimoniale du bien.



Remplacement de sablière à Helfrantzkirch ©CAUE d'Alsace



Travaux de restauration d'un pignon - Kappelen ©CAUE d'Alsace



Pignon après restauration - Kappelen ©CAUE d'Alsace

Sauvegarde et Valorisation de l'Habitat Patrimonial construit avant 1948 (SVHP)



Mission Patrimoine d'avant 1948

Dispositif mis en place dans le Bas-Rhin

Evelyne GAUTHIER

Architecte - Conseillère



Mittelbergheim ©Evelyne Gauthier



Matzenheim - architecte Alexandra Friess ©E.Gauthier



Erstein ©O. Deutsch - Association Le Vieil Erstein

En 2022, la politique mutualisée et volontariste d'accompagnement et d'aides financières à la Sauvegarde et à la Valorisation de l'Habitat Patrimonial d'avant 1948 (SVHP) est prolongée telle qu'elle a été mise en place pour 2019-2021.

La démarche consiste à agir de concert avec tous les acteurs pour la conception d'un habitat à la fois préservé et innovant selon des thématiques d'avenir : cohérence territoriale, économie de foncier, attractivité des communes, préservation des anciennes typologies caractéristiques de leur époque de construction, rapport privé-public, nouvelles mobilités, démolitions évitées en proposant des stratégies d'occupation alternative et mutualisées, usage intergénérationnel, habitat inclusif, évolutivité des espaces, mixité fonctionnelle, bioclimatisme, matériaux à faible impact énergétique et environnemental, préservation de la biodiversité et limitation des déchets et pollutions, réemploi, jardin écologique, économie de la construction et sobriété énergétique qui favorisent la décarbonation des filières du bâtiment, renouvellement typologique maîtrisé, lutte contre la vacance des logements et la précarité énergétique, etc.

Après 4 ans de mise en place progressive, les demandes peuvent être caractérisées selon :

- les échelles d'intervention et objectifs affichés par les acteurs locaux partenaires (élus et administration, aménagement et urbanisme, associations et organismes, architectes et ingénieurs, entreprises et fabricants),
- les acteurs du projet spécifique (instructeurs administratifs, MOA, MOE, maîtrise d'usage, entreprises et leurs fournisseurs),



Issenhausen ©E.Gauthier



Ebersmunster ©E.Gauthier

- le statut du maître d'ouvrage ; personne privée (particulier en nom propre ou indivision) ou personne morale (collectivité, association, bailleur public, copropriété, SCI, autre),
- les interventions alternatives sur le bâti et les extérieurs (restauration-préservation, rénovation, restructuration-extension longitudinales ou en hauteur, démolition-reconstruction, entretien-maintenance,
- les coûts (coût du foncier, coût des honoraires d'acquisition, coûts des honoraires d'architecte, coûts de construction, taxes diverses).

Question de l'évolution des critères

1. Données maître d'ouvrage : statut des demandeurs et implication dans la mise en œuvre
2. Démarche du CAUE et partenaires en deux temps (phase amont et phase travaux) : Protection patrimoniale, Monuments Historiques et leurs abords, autorisations administratives
3. Critères d'usage : usage initial et évolution des lieux
4. Critères techniques et esthétiques : fenêtres bois et isolants bio-sourcés
5. Critères financiers : calcul et montant de l'aide (pourcentage et plafonds), versement sur avis final de la commission et sur facture Cumulabilité de critères techniques et financiers entre différentes aides publiques (problème des audits énergétiques et DPE).



Bischwiller ©E.Gauthier



Châtenois ©architecte JF Boehler



L'approche CAUE

L'expertise du CAUE permet d'apporter des pistes sur des questions comme :

- quel potentiel, capacité, faisabilité technique et administrative, question du diagnostic patrimonial,
- comment inscrire de nouveaux besoins, extensions, restructuration,
- comment envisager la restauration, l'entretien, l'isolation d'un bien (y compris soi-même),
- quelles démarches administratives, de recours à un architecte, de demande de subvention,
- quelles règles d'urbanisme (droit public) et/ou Code civil (droit privé).



Westhouse ©E.Gauthier



Illkirch-Graffenstaden ©E.Gauthier



Châtenois ©architecte JF Boehler

Communication

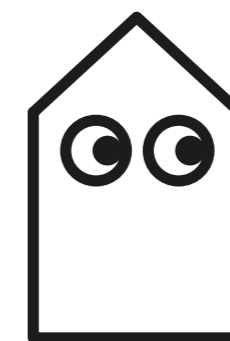
conseiller

sensibiliser

informer

former

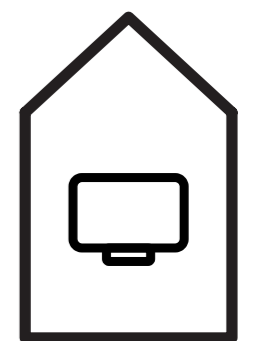
97 Évènements & expositions
99 Centre de documentation
101 Site web & médias sociaux



Évènements



Documentation



Médias

Évènements & expositions



Semaine intensive d'Art

Atelier + exposition

Du 25 au 29 avril 2022

Le CAUE d'Alsace a été partenaire et a accueilli un atelier durant la semaine intensive d'Art initiée par l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Strasbourg (ENSAS).

Les étudiants de première année de Master - encadrés par Gauthier Riegel et Pierre Laurent - ont mené une réflexion sur le l'immeuble du 5 rue Hannong afin d'améliorer sa visibilité dans l'espace public.

Les travaux des étudiants sont encore visibles à ce jour.



Tisser - Muter du CAUE d'Alsace

Exposition - Atelier

Du 26 juin au 15 septembre 2022

Le CAUE d'Alsace présente son exposition sur les capacités de reconversion des tissus anciens des villages alsaciens ; « La renaissance du corps de ferme » et des zones pavillonnaires « La grandeur du pavillon ».

Parce que le CAUE est aussi un lieu d'expérimentation qui se fonde sur les demandes et besoins des territoires, il porte l'héritage de pratiques d'accompagnement des collectivités et des conseils aux particuliers depuis plus de 45 ans.



Transformer le bâti - CAUE des Yvelines

Exposition

Du 30 juin au 15 septembre 2022

En parallèle de l'exposition « Habiter sans s'étaler » du CAUE de l'Hérault, le CAUE d'Alsace accueille une exposition réalisée par le CAUE des Yvelines s'intitulant « Transformer le bâti - Regarder le présent, préparer l'avenir ».

En effet, il nous a semblé opportun de juxtaposer ces deux expositions aux thématiques complémentaires. Elles abordent toutes deux, à différentes échelles, les approches possibles pour traiter les problématiques qu'engendre la loi Climat et résilience.

Que vivent les sols ! Une solution à la crise climatique

Soirée ciné-débat à l'UGC - Ciné Cité de Strasbourg

Le 1er décembre 2022

Dans un contexte plus local, où en est-on et comment utiliser cette clé essentielle de la régénération des sols ? Au travers de quelles initiatives publiques ou privées, peut-elle concrètement prendre forme et pour quels résultats ?

Une soirée organisée par l'EMS, la ZAEU (Zone Atelier Environnementale et Urbaine) à travers le programme de sciences participatives Solenville et le CAUE d'Alsace.



Habiter sans s'étaler - CAUE de l'Hérault

Exposition

Du 3 juin au 15 septembre 2022

L'actualité interroge sur le poids des déplacements dans le budget des ménages, mais aussi sur les effets de l'étalement urbain. L'exposition « Habiter sans s'étaler » - élaborée par le CAUE de l'Hérault - nous éclaire sur la nécessité de politiques urbaines volontaristes et éclairés et d'un débat avec les habitants.



Mission régénération

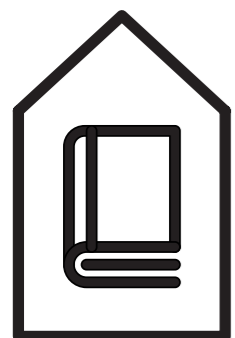
Soirée ciné-débat au GCR de Colmar

Le 7 décembre 2022

Projection du film Mission Régénération de Josh et Rebecca TICKELL (Kiss the Ground, documentaire, États-Unis, 2020, 1h25) - commentaires lus par Woody HARRELSON. Soirée animée par le CAUE d'Alsace et des spécialistes de l'environnement.

Centre de Doc'

Maxime SCHALLER
Documentaliste



6000
ouvrages

10
abonnements

Le CAUE dispose d'un fonds documentaire riche de plus de 6000 ouvrages et d'une dizaine d'abonnements à des revues spécialisées, reparti sur l'antenne de Colmar et de Strasbourg.

Il s'adresse à l'équipe pluridisciplinaire du CAUE mais aussi à tous les publics extérieurs (particulier, étudiant, enseignant, élu local, personnel communal, etc.). Les documents sont consultables sur place et la plupart sont disponibles à l'emprunt.

Le documentaliste est à la disposition de chacun pour aider dans la recherche documentaire. Il effectue également une veille régulière en scrutant l'actualité locale et nationale liée à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement, au paysage.

Scoop.it!

Cette revue de presse est relayée numériquement à travers la plateforme Scoop'it (<https://www.scoop.it/topic/caue-du-bas-rhin>).

En 2022, ce sont 1451 articles (scoops) qui ont été relayés. 60% de ces scoops sont issus de la presse locale (DNA, Rue89 Strasbourg) ; le reste relaye l'actualité nationale.

2657 vues sont comptabilisées (soit environ 220 vues par mois).

	2019	2020	2021	2022
Vues	1444	2119	1925	2657

Les chiffres de 2022 montrent une poursuite de la dynamique instaurée en 2020 avec la volonté d'accentuer la présence du CAUE sur Internet. L'objectif est d'accroître le nombre de visiteurs réguliers qui sont notamment des membres du personnel des CAUE et d'organismes travaillant sur des thématiques similaires aux nôtres.

Observatoire DES CAUE

L'Observatoire des CAUE (<https://www.caue-observatoire.fr>) est également un outil numérique accessible à tous ; il propose près de 6000 réalisations en matière de bâtiments publics, d'habitat collectif ou individuel, d'aménagement urbain, d'espace public ou de jardins, avec un accès géographique et thématique. Le site web a d'ailleurs été refondu fin 2022 et propose désormais une meilleure navigation.

79 références sont identifiées dans le Bas-Rhin en 2022 ; elles peuvent aisément être présentées aux élus locaux pour qu'ils s'en inspirent. 2023 permettra d'ouvrir les références au territoire alsacien.

Quelques ouvrages et revues reçus en 2022



Le site internet



15 694
sessions

65 507
pages vus

14734
visiteurs

3,5
pages par session



14406
en 2021

2:25 min
temps passé par session

24,19 %
taux de rebonds

8
newsletters

409
inscrits à la newsletter

Les pages les plus consultées par ordre décroissant sont :

- Accueil
- Particuliers
- Maison ancienne
- L'équipe
- Contact
- Prendre rendez-vous



2022 a été marquée par la refonte des deux anciens sites web des CAUE 67 et 68 pour un site unique du CAUE d'Alsace.

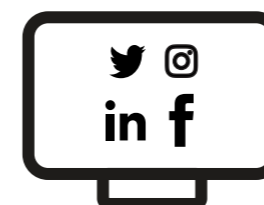
Le projet de refonte a été réalisé en collaboration avec l'agence mulhousienne Première Place.

Les grandes étapes du projet :

- 08/2021 > 12/2021 - Cahier des charges / sélection prestataire
- 01/2022 > 02/2022 - Présentation, modifications et validation des wireframes (trames du site)
- 03/2022 > 04/2022 - Présentation, modifications, et validation des maquettes / inventaire des contenus des deux sites existants / production du site / créations des nouveaux contenus textuels
- 05/2022 > 08/2022 - Recherche et création des contenus visuels / intégration des contenus
- 06/09/2022 - Mise en ligne du nouveau site !



Les réseaux sociaux



Facebook
1800 pers. aiment la page

LinkedIn
2204 pers. sont abonnées

Instagram
1057 pers. sont abonnées

Twitter
311 pers. sont abonnées

En ce qui concerne les réseaux sociaux, la fusion des différents comptes a été faite lorsque cela a été possible.

En tout, le CAUE compte 5372 abonnés répartis sur 4 principaux réseaux. Cela représente une diminution d'environ 700 abonnés en raison de l'impossibilité de fusion des anciens comptes 67 et 68 pour Instagram et Facebook. Cependant, on note une augmentation régulière d'une moyenne de 17 abonnements par mois pour Instagram et 52 pour Facebook.

Le CAUE d'Alsace possède également une chaîne YouTube @cauedalsace où sont hébergées une cinquantaine de vidéos de conférences, de reportages et animations réalisés en interne, de restitution d'atelier, etc.

Perspectives

conseiller

sensibiliser

informer

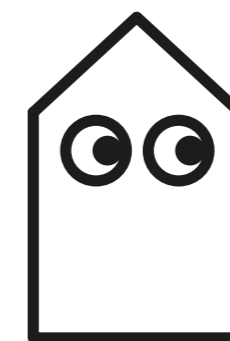
former

105

Universités d'été des
CAUE 2023 en Alsace

107

Programme d'actions



Évènements



Programme
d'actions

Universités d'été des CAUE 2023 en Alsace

Toute l'équipe
du CAUE d'Alsace

Avec les CAUE 05, 17, 55,
61, 62, 64, 78, 80

« Partager pour innover »

Les Universités d'été des CAUE se développeront sur 3 jours à Strasbourg en juillet 2023.

L'organisation de ces journées représente un travail conséquent pour les équipes mais c'est également un moment pour partager nos pratiques, les questionner, avancer, promouvoir la formation continue, exporter les bons exemples. Ce sera aussi l'occasion de promouvoir l'Alsace, ses spécificités, la Collectivité européenne d'Alsace, les projets et acteurs innovants du territoire.

L'équipe est entièrement dédiée à la promotion de ses missions et à la valorisation du territoire et de sa gastronomie.

Les CAUE organisateurs sont : 05, 17, 55, 61, 62, 64, 78, 80 et le CAUE d'Alsace.

Mi-décembre 2022

- Lancement des pré-inscriptions (165 inscrits à ce jour)
- Transmission d'un premier plan avec points de repérage des lieux principaux de rencontre et quelques hôtels

Janvier 2023

Création de 14 groupes de travail :

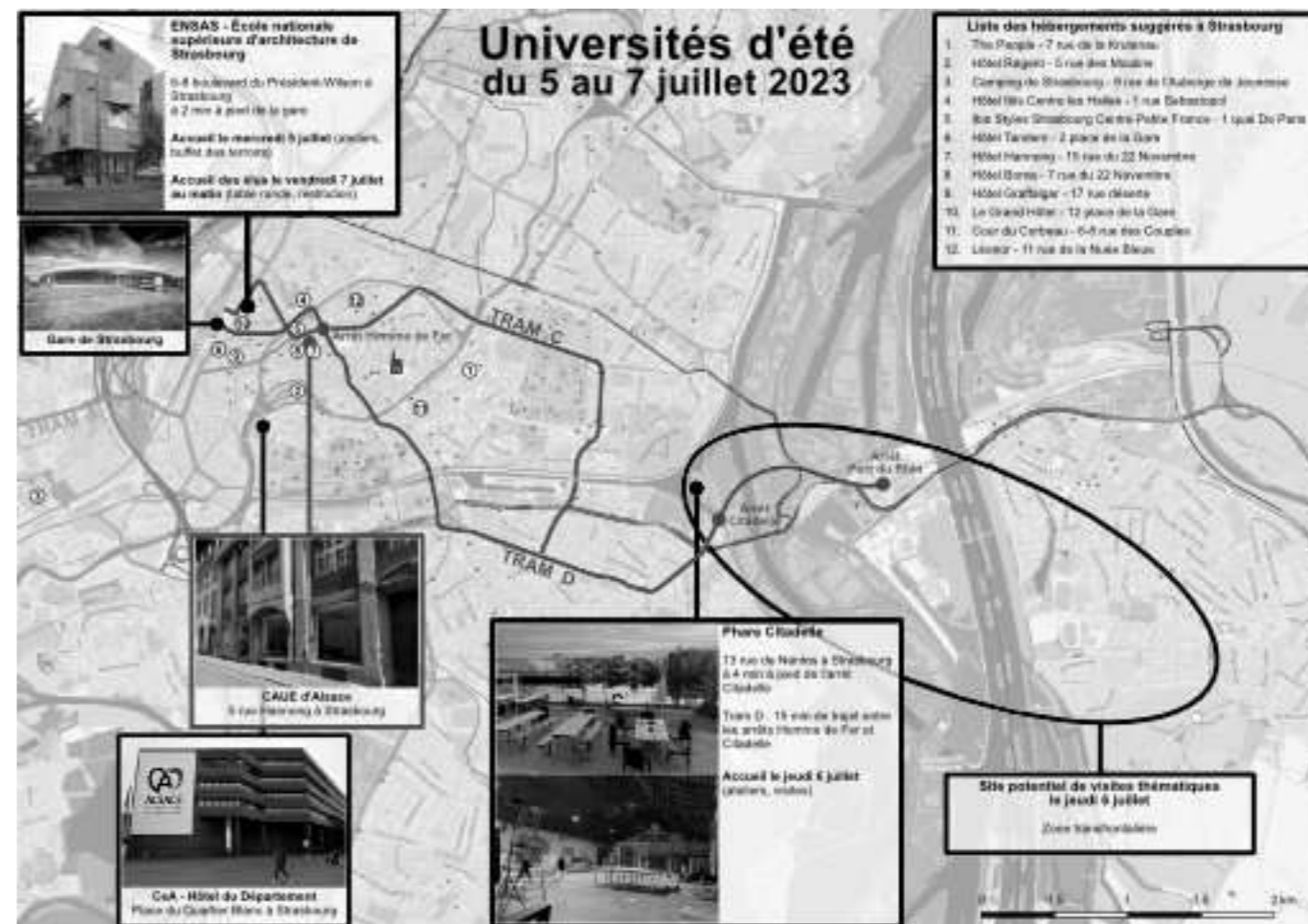
- 01 Budget global et recherche de financements
- 02 Logistique (hébergement, salles, transports)
- 03 Gestion des inscriptions
- 04 Buffet des Terroirs
- 05 Autres repas
- 06 Contenu des travaux
- 07 Visites de sites
- 08 Agrément (spectacle, film, orchestre...)
- 09 Production des supports (invitation, programme, plan d'accès)
- 10 Contenu du dossier des participants (détails des pièces)
- 11 Sécurité, sûreté, accueil du public
- 12 Accueil des intervenants le jour J
- 13 Invitations protocole (élus, préfète, hôtes)
- 14 Restitution

Février 2023

- Mise en place d'un rétroplanning d'organisation générale
- Création d'un espace numérique partagé pour chaque groupe
- Mise en place de séances de travail hebdomadaire en alternance entre groupes et plénière

Calendrier de suivi - UE 2023

INDICATEURS	GROUPE	T1							T2							T3													
		1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7							
1	Budget global et recherche de financements																												
2	Logistique (hébergement, salles, transports)																												
3	Gestion des inscriptions																												
4	Buffet des Terroirs																												
5	Autres repas																												
6	Contenu des travaux																												
7	Visites de sites																												
8	Agrément (spectacle, film, orchestre...)																												
9	Production des supports (invitation, programme, plan d'accès)																												
10	Contenu du dossier des participants (détails des pièces)																												
11	Sécurité, sûreté, accueil du public																												
12	Accueil des intervenants le jour J																												
13	Invitations protocole (élus, préfète, hôtes)																												
14	Restitution																												



Programme d'actions

Les perspectives d'évolution



L'année 2022 a mis en évidence une évolution des pratiques et des demandes. Les sollicitations des communes sont croissantes et aspirent à des accompagnements hors des sentiers battus.

L'ensemble des concitoyens ont saisi l'enjeu de réfléchir différemment à l'aménagement du territoire pour répondre aux objectifs de demain comme la préservation des ressources, des aménagements écologiques, la qualité de l'habitat, répondre aux demandes de logement pour le plus grand nombre, offrir des espaces communs et publics permettant de régénérer la vie citoyenne.

La ville est à reconstruire sur elle-même.

Pendant ces 55 dernières années, la ville s'est organisée selon une accumulation de contraintes techniques et/ou réglementaires. Elle est passée par des plans qui organisaient l'occupation des sols (POS), à des plans locaux d'urbanisme (PLU) où la notion de projet a été introduite, pour rechercher une échelle plus large avec des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUi) et aboutir aujourd'hui à un arrêt brutal avec Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Le CAUE d'Alsace - par son format sur mesure, adapté et multi-partenarial - est au cœur de ces réflexions.

L'année 2023 devra permettre de voir aboutir certaines études urbaines menées dans le cadre de Petites villes de demain, l'accompagnement d'écoterritoires, la revitalisation de villes peu attractives et qui aujourd'hui deviennent dans l'air du temps avec leurs friches, l'évolution des transports et des modes de vie.

Le bilan rend bien compte de cette tendance pour laquelle les équipements publics sont progressivement temporisés pour des sujets beaucoup plus transverses. Ces études sont plus longues, plus complexes et nécessitent de mettre autour de la table de nombreux partenaires.

La deuxième forte tendance de ce bilan est l'intérêt porté sur le patrimoine vernaculaire.

Pour pouvoir intervenir, il faut le connaître, le décrire, discerner ses capacités techniques, structurelles et de réemploi. Tout l'écosystème professionnel doit se former, se réorganiser, que ce soit les AMO, les maîtres d'ouvrage publics, les maîtres d'œuvre ou les entreprises encore trop peu nombreuses sur le territoire.

Le CAUE doit investir dans ces compétences pour le long terme, doit être un lieu de sensibilisation reconnu sur le sujet du bâti existant, un lieu de conseil pour tous, ce qui impliquera une réorganisation des pratiques pour répondre au plus grand nombre.

Enfin, pour pouvoir être identifié sur le territoire et auprès de l'ensemble de nos partenaires, l'identité visuelle du CAUE sera à consolider, la communication, les locaux, les réseaux sociaux, etc. pour servir le grand public, les particuliers.

Le CAUE d'Alsace a amorcé un renouveau, perceptible, induit par les enjeux de notre société qui imposent une réflexion globale à l'échelle locale et pour un avenir durable.

Les objectifs prioritaires 2021-2023



01

Valorisation de la production architecturale en Alsace

L'image collective de l'Alsace s'appuie sur le patrimoine connu et reconnu. Pourtant, c'est également une terre d'innovation. Aujourd'hui, de nombreuses architectures publiques de qualité existent sur l'ensemble du territoire, mais ne sont pas valorisées.

L'Alsace bénéficie de constructions récentes de grande qualité mais qui ne sont pas suffisamment connues de nos concitoyens. Le CAUE propose - en relation avec la CeA et l'ADT - de mettre en mouvement toute cette production par une identification de ce qui existe, une analyse de ce qui fait qualité, des visites sur l'application mobile Archistoire, une sensibilisation des habitants et des publics scolaires à ces architectures.

Ce projet permet de créer des synergies, de proposer des voyages d'architecture à proximité des habitants mais aussi pour de nouveaux touristes.

Objectifs

- présenter l'Alsace comme une terre d'innovation sur la production architecturale,
- renouveler l'intérêt du patrimoine pour les futures années et mettre à jour son potentiel de réemploi,
- encourager les maîtres d'ouvrage à plus de qualité pour consolider l'activité du territoire,
- mettre en réseau l'économie touristique qui a souffert avec la crise sanitaire en proposant des découvertes de proximité et un nouveau tourisme.

Le CAUE - en tant que service public - a capitalisé une mémoire de la production architecturale locale et est formé pour mettre en réseau les partenaires, sensibiliser le public, transmettre.



02

L'aménagement du territoire ou le territoire à ménager

Comment réinvestir les villes, les centres anciens ? Sur ces zones sensibles, la densité urbaine est souvent prônée mais la densité seule n'est pas une solution.

Comment concilier la densité avec l'apport en lumière des logements, les espaces extérieurs, le stationnement, la préservation du patrimoine et la gestion des proximités ? Les expérimentations sociales, environnementales et culturelles foisonnent dans les territoires. Cela se traduit par la prise en compte des usages, du paysage, du coût global, des écosystèmes, du patrimoine et de la culture. Le CAUE est un lieu de prospective et d'expérimentations qui passe par l'intelligence collective.

Pour changer les modes de développement, le CAUE appelle à tirer les premiers enseignements de la crise sanitaire :

- une curiosité des citoyens sur les grands enjeux et l'apparition de nouveaux désirs,
- le cadre de vie devient moteur,
- le bâti doit être pensé comme des lieux de vie avec un regard culturel et humain.

Le programme de relance est l'occasion de réfléchir à plusieurs échelles et pour de nouvelles solutions.

Le CAUE peut accompagner ces réflexions pour une relance citoyenne, territoriale et écologique.

Nous sommes un acteur de proximité depuis 40 ans, une plateforme d'échanges autour du cadre de vie et un lieu de prospective et d'expérimentation.

Ce qui fait la reconnaissance de l'accompagnement du CAUE sur l'ensemble des domaines d'intervention est cette capacité à donner une issue possible, une vision prospective, un projet vers lequel tendre.

Les objectifs gouvernementaux invitent à faire évoluer nos pratiques, notre façon d'aménager, l'économie des projets.

Objectifs

- expérimenter,
- promouvoir,
- innover,
- préserver les ressources,
- mettre en place une méthodologie et un phasage dans le réseau d'ingénierie territoriale pour aborder des thématiques communes et se rendre efficace collectivement.



03

Le conseil aux particuliers, et après ?

Les deux anciens CAUE dispensent chaque année environ 1350 conseils auprès des habitants. Comment exploiter ce qui ressort de ces conseils, comment les développer davantage ?

Il ressort de plusieurs auditions auprès d'architectes - conseillers que de nombreuses informations pourraient servir les élus, aussi bien sur une consultation citoyenne que sur les évolutions possibles d'un document d'urbanisme. Un document d'urbanisme est constitué dès le début comme une somme de contraintes, de règles.

Le pétitionnaire est souvent éloigné du projet d'aménagement et de développement durable qui prévaut au PLU/PLUi. Le CAUE se propose de restituer le sens de ces documents, de faire du conseil en commune auprès des services instructeurs, pour rendre compte de l'intérêt du cadre de vie. Sorte de médiateur de l'architecture, il permettrait de faire le lien entre un document administratif et un véritable projet de territoire.

Objectifs

- mieux faire comprendre la règle,
- promouvoir la qualité du cadre de vie,
- servir le document d'urbanisme par un retour d'expérience,
- dynamiser l'aménagement du territoire par des échanges constants entre les différents acteurs.



04

Le CAUE, lieu de questionnement sur les projets architecturaux

Le CAUE se propose de mettre en place un observatoire de la qualité architecturale pour émettre des observations sur certains projets et sa réception dans un contexte.

Ce collège pourrait être sollicité sur demande et être composé d'élus.

Objectifs

- ouvrir le débat sur l'architecture auprès de personnes qualifiées, de la CCI, chambres des métiers, étudiants et d'architectes étrangers consultés par visio,
- introduire des démarches de projet et de concertation différentes, exportées d'autres pays (Suisse, Espagne, Pays-Bas, etc.),
- promouvoir un niveau d'excellence sur le territoire.



05

La Maison alsacienne du XXIe siècle

La Maison alsacienne du XXIe siècle reste un sujet constant pour le CAUE qui est suivi dans le cadre du conseil aux particuliers et aux collectivités. Aujourd'hui, il est traité de façon isolée, non reproductible, de l'ordre de l'expérimentation.

Il convient de donner au préalable un signal fort sur la préservation de cette typologie alsacienne qui va encore plus souffrir avec l'objectif gouvernemental Zéro Artificialisation Nette (ZAN).

Une identification de ce patrimoine au sein d'un corpus, la définition de critères de ce qui constitue ce patrimoine, la recherche de maîtrises d'ouvrage adaptées, la maîtrise du coût du foncier et un accompagnement sur mesure permettrait de le hiérarchiser, le préserver, le renouveler.

L'expérience du canton du Jura suisse est à observer pour identifier ce qui peut être attendu dans le cadre de la Maison alsacienne du XXIe siècle.

Objectifs

- prise de conscience collective,
- accompagnement du réseau sur mesure en fonction,
- adaptation du niveau de préservation de ce patrimoine.

Direction
Carole Pezzoli – CAUE d'Alsace

Conception graphique
Isabelle Bonamy,
selon une maquette de l'Atelier Poste 4
et les contributions de toute l'équipe.

Les erreurs et omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce document malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient en aucun cas engager la responsabilité de l'éditeur.

©CAUE d'Alsace

Tous droits de traduction, d'adaptation et de reproduction par tous procédés réservés pour tous pays.

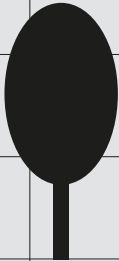
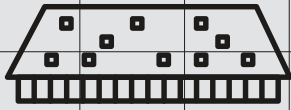


CAUE d'Alsace - siège social
5 rue Hannong - BP 80109
F-67003 STRASBOURG CEDEX
T. + 33(0) 3 88 15 02 30
www.caue-alsace.com
caue@caue-alsace.com

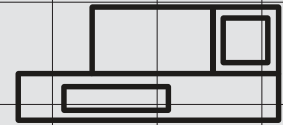
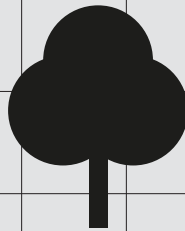
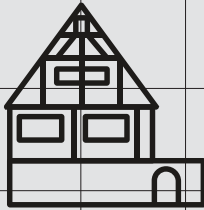
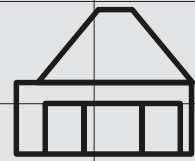


Achévé d'imprimer en mars 2023
sous presse de Point-Carré
2 rue Ettore Bugatti
67201 Eckbolsheim
Sur papier recyclé Nautilus® SuperWhite

a
r c
h i t e
c t u r e



e n v i r o n n e m e n t



u r b
n i s m
e



67+68

Alsace

c.a.u.e

conseil d'architecture,
d'urbanisme
et de l'environnement

5 rue Hannong
BP 80109

67003 Strasbourg
Cedex

+ 33 (0)3 88 15 02 30

16A avenue de la
Liberté

68000 Colmar

+ 33 (0)3 89 23 33 01



www.caue-alsace.com